

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C. - J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction publique

Nomination d'un syndic d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 20 avril (1900), de nommer M. John Brown, syndic d'écoles de la municipalité scolaire de Lévis, comté de Lévis, en remplacement de M. Wm McMillan.

Nomination d'un commissaire d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 20 avril (1900), de nommer M. Jérémie Béliveau, commissaire d'écoles de la municipalité de la Pointe-aux-Anglais, comté de Saguenay, pour remplacer le Rév. P. Lemay.

Changement de limites de municipalité scolaire.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 20 avril (1900), de détacher de la municipalité scolaire du Sacré-Cœur de Jésus, comté de Beauce, les lots Nos 27 et 28 du VIII rang de Tring, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Saint-Ephrem," dans le même comté.

Ce changement de limites ne devant prendre effet que le 1^{er} juillet prochain 1900.

Avis de renouvellement de souscription aux abonnés de "L'Enseignement Primaire"

Avec la présente livraison finit l'abonnement pour l'année 1899-1900. Vous êtes prié d'envoyer \$1.25, d'ici au 1^{er} d'août 1900, pour payer votre souscription pour la prochaine année scolaire 1900-1901.

En envoyant ce montant, les abonnés voudront bien donner leur nom et leur adresse :

M
(rue)
(paroisse ou ville)
(comté)

Cette précaution nous permettra de corriger les adresses et évitera des retards pour l'an prochain.

On voudra bien remarquer que nous ne donnons plus le *sixième abonnement*, chaque abonnement doit être payé \$1.25.

Ceux de nos abonnés qui n'auront pas payé leur souscription après le 1^{er} août seront considérés comme abonnés et devront payer le plus tôt possible.

Cet avis ne concerne pas les *écoles sous contrôle* des Commissaires d'écoles.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE,

Boîte 1094, H. V., Québec.

PEDAGOGIE

De la récitation ou exercices de mémoire

Nous l'avons vu précédemment, l'art de *bien lire* est un acheminement vers l'art de *bien parler*. Par conséquent, la lecture expressive ne saurait se séparer de la *récitation*.

Au moyen des exercices de mémoire, on fait acquérir aux élèves ce qui leur manque le plus au point de vue de la langue maternelle : *des idées*, et *avec des idées, un vocabulaire de termes propres, d'expressions choisies pour les rendre*. La mémoire et l'imagination, associées par un lien si étroit à tous les actes de la vie intellectuelle, tireront un grand profit des exercices de récitation. Le goût aussi bénéficiera de ce genre de travail, car on est toujours plus touché des beautés des pages qu'on a apprises par cœur et récitées à haute voix.

Il faut choisir avec soin le morceau que l'on donne à apprendre aux élèves, afin de profiter d'une occasion certaine de former le goût chez eux, facultée si peu cultivée dans un grand nombre d'écoles.

Donc, à l'école, nous devons faire du *par cœur* un exercice SPÉCIAL, ayant en vue la *langue maternelle*, et, occasionnellement, le développement de la *mémoire*, l'éducation de l'*imagination* et la formation du *goût*.

Mais comment procéder ?

Avant de faire apprendre par cœur un morceau en vers ou en prose, le maître doit le lire à haute et intelligible voix, sur le ton naturel de la conversation et du récit familial. Puis, poser plusieurs questions aux élèves afin de s'assurer s'ils ont compris convenablement ce qui vient d'être lu, s'ils en ont saisi les beautés et senti la délicatesse, etc.

De plus, indiquer soigneusement la prononciation des mots qui offrent quelques difficultés et expliquer les termes et les phrases qui pourraient ne pas être parfaitement compris par les enfants.

C.-J. MAGNAN.

Nécessité d'une bonne lecture

Aujourd'hui, tout le monde doit apprendre à lire et à parler, parce que tout le monde peut être obligé de parler et de lire. Le mouvement des mœurs multiplie tellement les réunions publiques, qu'à tout moment il y a matière à discours ou à lecture. Comices, comités, commissions, congrès, assemblées électorales, assemblées industrielles, assemblées commerciales, réunions littéraires, réunions savantes, sont autant de formes nouvelles de la vie publique qui enveloppent la presque totalité des citoyens et peuvent, à un moment donné, forcer le plus obscur, comme le plus illustre, au rôle de lecteur ou d'orateur. Les élèves sortis des écoles primaires n'auront-ils pas à lire comme artisans des syndicats, comme fermiers des comices agricoles, comme ouvriers, des réunions politiques ? A ce titre, ne leur faudra-t-il pas souvent lire tout haut un rapport, un compte-rendu, un exposé de situation, un projet ? S'ils lisent mal, ils s'exposent à être mal entendus, mal compris et peut-être quelque peu tournés en ridicule. S'ils lisent bien, leur discours ne sera-t-il pas plus clair, plus convaincant ? C'est incontestable. Les notions de lecture qu'ils auront acquises les suivront donc dans la vie.

E. LEGOUVÉ.

Le " par cœur " dans nos écoles

(De *L'Instruction Primaire* de Paris.)

On va d'une extrémité à l'autre dans notre cher pays de France ; l'esprit de mesure y est trop souvent méconnu. Après avoir été longtemps en faveur dans nos écoles, les exercices de mémoire, qui y occupaient la place prépondérante,—je n'ose dire la place d'honneur,—en ont été proscrits impitoyablement.

Plus de mot à mot : c'était routinier, machinal, sans effet sur l'intelligence et le cœur des élèves ; système défectueux, qui allait contre le but, et qu'il était urgent de réformer au plus tôt pour le succès des études et le bon renom de l'école. A la bonne heure ! la leçon orale du maître, laquelle supprime tout effort chez l'enfant, et le conduit par des sentiers fleuris à travers les difficultés de la science, si aride par elle-même, voilà la vraie voie, celle qu'il convient de suivre.

A l'instigation d'instructions parties de haut lieu, et que nos inspecteurs avaient la consigne de faire exécuter partout, nos braves maîtres, qui ont raison d'être disciplinés comme des soldats, ne se le sont pas fait dire deux fois : ils ont mis la mémoire au rancart et ont multiplié les leçons dites orales. Du matin au soir, vous n'auriez entendu que la voix du maître exposant telle leçon sur telle matière du programme ; ce dernier s'interrompait parfois pour poser quelques questions. A cette vie, les forces s'épuisent vite, la gorge et les poumons se détériorent promptement, encore que l'on soit

d'une santé robuste. Il paraît que ça se pratique encore dans nombre d'écoles, où le maître parle sans cesse, et où, par conséquent, les devoirs d'application — car ils sont de rigueur — sont rejetés en dehors de la classe. Il paraît, d'autre part, que ce système n'a pas donné les résultats auxquels on s'attendait : on s'est aperçu que les enfants écoutaient d'une oreille distraite et confondaient tout dans leur frêle cerveau. Quoi d'étonnant à cela ? Est-ce que cette succession de leçons orales ne ressemble pas à un tourbillon qui donne le vertige et au milieu duquel il est difficile, sinon impossible, de se reconnaître ? Avec ce moyen, les élèves retiennent bien quelques bribes, mais elles sont sans consistance, n'ont aucune suite et ne se rattachent entre elles par aucun lien logique ; par conséquent, elles s'effacent, au bout de peu de temps, de leur esprit. Puis c'était accoutumer nos écoliers — que ne l'avait-on prévu dès le début ? — à la paresse et à compter en tout et partout sur le maître.

De ce qu'autrefois on a abusé, archi-abusé de l'effort de mémoire qu'on exigeait de l'enfant, était-il raisonnable de sacrifier cette faculté, qui a besoin d'être exercée continuellement comme toutes les autres, et de faire reposer tout l'enseignement sur la leçon orale ? Remarquez que je n'entends pas faire le procès de la leçon orale : elle est utile, indispensable même ; c'est une belle découverte de la pédagogie moderne ; mais à l'école primaire elle doit consister en explications brèves, simples, claires et précises, et n'avoir rien de commun avec ce qui a lieu dans l'enseignement secondaire et surtout supérieur dont nous empruntons trop les méthodes et les procédés. Interprétons le livre mis entre les mains de l'élève le plus intelligemment possible, et répandons-y la lumière là où elle n'apparaîtrait pas dans toute sa clarté. Ne craignons pas de nous rabaisser au niveau des jeunes esprits qui nous sont confiés, de nous faire *petits*, en laissant de côté toute exposition savante qui ressemblerait par trop à celle du professeur faite du haut de sa chaire. C'est, du moins, mon opinion personnelle.

Je m'empresse de revenir à la mémoire. C'est une erreur de la négliger sous prétexte qu'elle réduit trop souvent l'élève au rôle de perroquet. Elle a cet immense avantage de réclamer des enfants des efforts personnels, et Dieu sait s'il leur en coûte d'en faire ! Naturellement paresseux et peu désireux, en général, de s'instruire, ils ne se donnent pas la peine d'étudier une leçon dont on n'exige pas d'eux le mot à mot : ils s'imaginent qu'on ne les interrogera pas. Il y a, en effet, neuf chances sur dix pour qu'il en soit ainsi, car le maître — le temps presse — questionnera rapidement.

Et quelles réponses obtiendra-t-il ? Réponses incorrectes, vagues, imprécises, qui ne le satisferont nullement. Avec le "par cœur" littéral, *après explications préalables*, bien entendu, car *je veux que l'enfant comprenne tout ce qu'il apprend et ce qu'il dit*, il en va tout autrement. Les élèves empruntent les formules et les définitions *exactes* du livre, dans lesquelles il n'y a rien d'à peu près ou de livré aux caprices du hasard. On m'objectera que les réponses données ne contiendront rien de leur *cru*, de leur propre fonds ; c'est possible. Cependant, on conviendra — l'expérience l'a démontré — que, par suite de leur âge et du peu de développement de leur raison, l'étude *par cœur*, faite *après explication*, je le répète, facilite l'intelligence du texte. Mais si un court résumé renfermant la charpente et la substance de chacune de nos leçons orales n'était imposé à leur mémoire, il est certain, trop certain

que la plupart des connaissances que nous nous ingénions à leur inculquer (grammaire, morale, histoire, géographie, etc.) ne resteraient pas longtemps dans leur esprit. Nos leçons ressembleraient à autant de lueurs fugitives, qui éclaireraient peut-être un instant leur intelligence, mais qui ne tarderaient pas à disparaître pour ne laisser aucune trace sérieuse de leur passage. Les résumés sont comme autant de jalons, de points de repère, qui permettent à l'enfant de se reconnaître et de comprendre l'enchaînement des leçons du maître. Grâce à ce secours, ils se remémoreront plus tard les faits essentiels qui auraient échappé à leur souvenir.

Il faut donc retourner au "par cœur", sans tomber dans l'exagération du bon vieux temps : il y va de la solidité des études. D'autre part, n'aurait-il à son actif que de forcer l'élève à un travail personnel, le "par cœur" devrait encore figurer dans les exercices de l'école. Mais son rôle ne se borne pas là. C'est une excellente gymnastique, qui assouplit l'esprit, en le meublant de notions utiles, d'idées pratiques, de sentiments louables, sans préjudices de quantité d'expressions et de tournures de phrases que les élèves emploieront à propos, lorsque leur éducation scolaire sera achevée. Ils s'en serviront tout uniment comme de la chose la plus simple au monde, sans se douter de leur origine ou de leur provenance. Cela paraîtra couler comme de source lorsqu'ils prendront la plume ; ils en seront surpris eux-mêmes. Car ce qu'on a appris de mémoire étant jeune se grave, en général, profondément dans l'esprit, et il n'est homme mûr, vieillard même, qui ne se rappelle avec plaisir tels passages importants, dont il récitera sans broncher le mot à mot. Qui n'a assisté à une pareille scène ?

C'est ici qu'il y aurait lieu de vanter particulièrement l'excellence des morceaux de récitation proprement dits. Empruntés aux bons auteurs, aux écrivains qui ont le goût sûr et le jugement délicat, ils produisent les effets les plus salutaires sur le cœur et l'intelligence ; ils préparent merveilleusement, en outre, à l'art d'écrire, qui a ses règles, j'en conviens, mais la meilleure n'est-elle pas celle de l'imitation de modèles parfaits, au double point de vue du fonds et de la forme ? A force de répéter le texte d'un morceau choisi, dû à la plume d'une de nos gloires littéraires, pour se l'ancrer dans la mémoire, l'élève fera connaissance avec la langue, la vraie, et s'assimilera les procédés les plus propres à exprimer sa pensée, à composer en français. De même que l'enfant apprend à parler comme ceux au milieu desquels il vit, en prenant leurs expressions, leurs intonations, leurs gestes, de même celui qui s'orne l'intelligence par la lecture fréquente et répétée d'œuvres partielles de grands écrivains s'approprie leur langage et leurs pensées, qu'il fera *siennes* à la longue.

Le "par cœur" est donc en éducation et en instruction un facteur puissant qu'il faut bien se garder de considérer comme une quantité négligeable. On se priverait d'un auxiliaire précieux dont l'importance n'est pas contestable. Mais, ai-je besoin d'ajouter, en terminant,—on ne s'est sans doute pas mépris sur ma pensée,—qu'il faut que la mémoire soit *toujours* accompagnée du jugement et de la raison. Elle doit les servir bien loin de leur nuire. Associée avec ces deux facultés maîtresses de l'intelligence, elle contribue largement à faire la clarté dans l'esprit et à y fixer les notions acquises. C'est donc, en résumé, la culture parallèle, presque au même plan, du jugement et de la mémoire que je préconise, d'accord avec tous les pédagogues qui ont la pratique de l'école primaire.—G. DANAIS.

MATHÉMATIQUES

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ALGÈBRE ÉLÉMENTAIRE

Nous commençons aujourd'hui, comme nous l'avions promis dans le numéro de mai, une série de petits problèmes pour indiquer la voie à suivre en initiant les élèves aux premières notions d'algèbre. Au lieu de débiter par une suite de définitions, on aborde immédiatement des problèmes. En procédant ainsi on intéresse les élèves à l'étude de ce sujet parce qu'on le débarrasse de tout ce qui peut le rendre aride au début, des théories sans rapport avec la pratique du calcul. Les problèmes que nous donnerons seront gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

L'âge de Jean augmenté de 2 fois son âge est égal à 57 ans ; quel est son âge ?

$$\begin{aligned} \text{L'âge de Jean plus 2 fois son âge} &= 57 \text{ ans ;} \\ \text{" " " " 2 " " " " } &= 3 \text{ fois son âge, donc} \\ 3 \text{ fois l'âge de Jean} &= 57 \\ \text{et 1 fois " " " " } &= \frac{57}{3} = 19 \text{ ans.} \end{aligned}$$

Les élèves remarqueront que cette solution est un peu longue pour un problème aussi simple. On leur présentera alors la solution abrégée suivante :

Mettons a pour représenter l'âge de Jean ;

Alors $2a$ représenteront 2 fois l'âge de Jean.

Avec a , $2a$ et 57 nous formons l'égalité suivante qui reçoit en algèbre le nom d'**équation** :

$$\begin{aligned} a + 2a &= 57 \\ \text{Donc } 3a &= 57 \\ \text{et } 1a \text{ ou simplement } a &= \frac{57}{3} = 19 \end{aligned}$$

On fait remarquer aux élèves que la seule différence entre les deux équations est que la seconde est plus courte que la première.

Autre problème analogue :

Le nombre de pommes de Henri augmenté de cinq fois ce nombre est égal à 42 pommes. Combien Henri a-t-il de pommes ?

$$\begin{aligned} \text{Les pommes de Henri plus 5 fois ses pommes} &= 42 ; \text{ mais} \\ \text{" " " " 5 " " " " } &= 6 \text{ fois ses pommes ; donc} \\ 6 \text{ " " " " } &= 42 \\ 1 \text{ " " " " } &= \frac{42}{6} = 7 \text{ pommes. Rép.} \end{aligned}$$

Ici encore les élèves remarqueront que la solution est quelque peu longue. On leur présentera la solution abrégée suivante :

Mettons p pour représenter les pommes de Henri, $5p$ représenteront 5 fois les pommes Henri.

Avec p , $5p$ et 42 on forme l'égalité suivante, appelée en algèbre *équation*.

$$\begin{aligned} p + 5p &= 42 \\ \text{Donc } 6p &= 42 \end{aligned}$$

et $1p$, ou simplement $p = \frac{42}{6} = 7$ les pommes de Henri.

Autre problème.—*Dans un mélange de 120 gallons de vin et d'eau il y a 4 fois plus de vin que d'eau ; combien y a-t-il de gallons d'eau.*

Solution abrégée.—Mettons g pour les gallons d'eau, alors $4g$ représenteront les gallons de vin. Avec g , $4g$ et 120 on forme l'équation suivante :

$$g + 4g = 120$$

$$5g = 120$$

$$g = \frac{120}{5} = 24 \text{ gallons d'eau}$$

$$g = \frac{120 \times 4}{5} = 96 \text{ gallons de vin.}$$

Dans les trois problèmes que nous venons de résoudre nous avons représenté les quantités que nous cherchions par les lettres a , p , g ; il est facile de constater que nous aurions pu résoudre ces problèmes en prenant d'autres lettres, — en nous servant d'une même lettre pour les trois. En algèbre les dernières lettres sont généralement employées pour représenter les quantités inconnues. Nous allons maintenant résoudre ces problèmes en nous servant de la lettre x .

1° Soit x l'âge de Jean

Alors $2x$ deux fois l'âge de Jean

Equation

$$x + 2x = 57$$

$$3x = 57$$

$$x = \frac{57}{3} = 19$$

2° Soit x les pommes de Henri

Alors $5x$ cinq fois les pommes de Henri

Equation

$$x + 5x = 42$$

$$6x = 42$$

$$x = \frac{42}{6} = 7$$

3° Soit x le nombre de gallons d'eau

Alors $4x$ " " " " de vin

Equation

$$x + 4x = 120$$

$$5x = 120$$

$$x = \frac{120}{5} = 24 \text{ gallons d'eau.}$$

$$4x = \frac{120 \times 4}{5} = 96 \text{ gallons de vin.}$$

Au moyen de ces petits problèmes les élèves peuvent être amenés : 1° à voir l'utilité des lettres pour représenter des quantités ; 2° à avoir un commencement de notions de ce qui constitue une équation et aussi de l'addition algébrique ; 3° si on juge à propos de leur dire, à se faire une idée juste de ce qui est entendu par coefficient. (*à suivre*)

J. AHERN.

L'exposition scolaire de la province de Québec à Paris

Un publiciste français distingué, M. Decaux, écrit ce qui suit dans une récente livraison de *L'Ecole Française* de Paris :

" Avant de quitter ce terrain de l'Exposition, disons que nous trouvons dans l'excellent journal *L'Enseignement Primaire*, de Québec, la note suivante :

“ En mars 1899, une commission composée du Surintendant de l'Instruction publique, qui en fut le président, du principal de l'Ecole normale Laval, M. l'abbé Rouleau, et de MM. Paul de Cazes et G. W. Parmelee, secrétaires du département, fut nommée par le gouvernement pour préparer l'exposition scolaire et faire le triage des travaux à être envoyés à Paris. Malheureusement, l'espace réservé à la province pour son exposition étant très limité, 300 pieds en superficie, il a fallu restreindre les envois en France. Cependant il y a lieu d'espérer que notre exposition ne sera pas inférieure à celle des autres provinces du Dominion, car nos communautés enseignantes d'hommes et de femmes, les commissions scolaires catholiques romaines et protestantes de la cité de Montréal et autres ont fait preuve d'un grand zèle et se sont imposés, pour la grande renommée de la province, des dépenses qui pour elles doivent être onéreuses. ”

Nous recommandons très spécialement à nos lecteurs, et nous nous proposons nous-mêmes très résolument de faire un examen attentif de cette exposition scolaire. Persuadé que nous sommes qu'au lieu d'étudier comme on le fait beaucoup trop les systèmes d'éducation et d'enseignement anglo-saxons, c'est sur le Canada catholique et français qu'il faudrait surtout diriger nos regards pour chercher l'orientation de notre éducation nationale dans l'évolution nécessaire qu'elle doit accomplir pour s'accommoder aux besoins actuels, tout en demeurant fidèles à nos traditions, fermement attachés à nos principes. Remarquez qu'à Québec et à Montréal, villes essentiellement catholiques et françaises, où sont conservées mieux que sur le sol même de notre chère patrie, si troublée, si révolutionnaire, si divisée hélas ! les plus pures traditions de la France catholique, on est très progressiste, très détaché des préjugés, très enclin à examiner les méthodes nouvelles pour les éprouver et retenir ce qui est bon. C'est certainement à la force de leur conviction et de leurs habitudes foncièrement catholiques que nos frères du Canada doivent cette liberté d'esprit que je leur envie. ”

Nos écoles normales catholiques

RAPPORTS DE MM. LES ABBÉS VERREAU ET ROULEAU

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

Montréal, 27 octobre 1899.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état et les progrès de l'Ecole normale Jacques-Cartier, pendant l'année scolaire 1898-99.

* *

Soixante et dix-neuf élèves ont été admis à suivre les cours, quarante-quatre anciens et trente-cinq nouveaux.

Les tableaux suivants indiquent leurs différentes classifications :

Elèves pensionnaires.....	54
Elèves externes.....	25
	—
	79

Elèves dont les parents résident à Montréal.....	25
Elèves dont les parents résident dans l'île de Montréal.....	9
Elèves dont les parents résident ailleurs.....	45
	—
	79
Elèves âgés de quinze à vingt ans.....	65
Elèves âgés de vingt ans et plus.....	14
	—
	79
Admis dans la classe de quatrième année.....	14
Admis dans la classe de troisième année.....	14
Admis dans la classe de seconde année.....	20
Admis dans la classe de première année.....	31
	—
	79

A la fin de l'année, il a été accordé :

Diplômes d'Académie.....	9
Diplômes d'Ecole modèle.....	8
Diplômes d'Ecole élémentaire.....	6
	—

23

Parmi les élèves nouveaux :

2 avaient fréquenté les écoles pendant 5 ans,

12 avaient fréquenté les écoles pendant 6 ans,

12 avaient fréquenté les écoles pendant 7 ans,

1 avait fréquenté les écoles pendant 11 ans. Ce dernier a été admis dans la classe de quatrième année.

Cinquante-cinq candidats s'étaient présentés à l'examen d'inscription : nous avons dû en rejeter vingt-deux, jugés trop faibles pour être admis, même dans la classe préparatoire. Or, je dois le rappeler, cette classe a été ajoutée au cours régulier de l'Ecole normale, comme préparation à la classe inférieure. Les élèves qui ont fréquenté une bonne école modèle peuvent facilement y être admis.

L'état des connaissances constatées par le Bureau des Examineurs chez ceux qui aspirent au brevet d'instituteur, est venu confirmer les remarques que j'avais été amené à faire dans quelques-uns de mes rapports. L'enseignement de plusieurs matières est évidemment négligé, et, parmi ces matières, la géographie et l'arithmétique paraissent tenir le premier rang. Quelle est la cause de ce mal ? car c'en est un. Est-ce le manque d'aptitude ? Notre race, portée aux spéculations intellectuelles, serait-elle incapable de descendre aux études utilitaires qui assurent l'existence nationale comme l'existence individuelle ? Je ne le pense pas. Ne serait-ce pas, au contraire, parce que nous n'attachons pas assez d'importance aux connaissances pratiques qui ont pour base l'étude de la géographie et de l'arithmétique ? Chose singulière, dans un pays où l'agriculture, l'industrie et le commerce sont les principaux facteurs de la fortune privée et de la fortune publique, ce n'est qu'à regret, et presque malgré soi, qu'on donne à la génération qui s'avance, — à la masse du peuple canadien-français, — les connaissances nécessaires pour perfectionner son agriculture, étendre son industrie, et ouvrir de nouvelles voies à son commerce. Au contraire, on semble ne vouloir montrer à la jeunesse qu'un but à atteindre ; on fait miroiter à ses yeux les rayons trompeurs de la gloire que procure une haute culture intellectuelle. Il ne faut pas être surpris si toutes les ambitions se tournent de ce côté, quoique beaucoup soient déçues. Les plus heureux encomrent les professions libérales. Les autres se jettent dans le fonctionnarisme : les moindres emplois dans les bureaux du gouvernement ou dans les administrations civiles sont assiégés — pour ne rien dire de plus. Au lieu de guérir le mal dans ses racines, on se contente d'élever des barrières pour empêcher la concurrence importune des nouveaux venus. Mais ni la fortune privée, ni la fortune publique n'augmentent — du moins de ce chef. On se plaint, on a peine à vivre. Ce qu'il faudrait, ce serait d'augmenter le nombre et la qualité de ceux qui peuvent travailler utilement au développement du commerce, de préparer les carrières qui aident, non seulement les individus, mais encore la société, à vivre et à vivre mieux.

Une grande évolution économique s'accomplit dans les pays avec lesquels nous avons le plus de rapports : ce n'est plus simplement la lutte pour l'existence individuelle, c'est la lutte pour l'avenir de tout un peuple, pour sa suprématie commerciale dans le monde entier.

Nous ne pouvons rester indéfiniment étrangers à ce mouvement ; si nous n'y sommes pas préparés, il pénétrera ici malgré nous, et nous serons refoulés comme de malheureux vaincus qui ont trop bien mérité leur sort.

Naguères encore, les négociants pouvaient se contenter, comme préparation professionnelle, de quelques années passées dans une école quelconque : le manque de communication avec les centres éloignés leur assurait une clientèle stable. Ils pouvaient se montrer assez insouciants de Liverpool, de Hambourg, de Berlin, qu'ils ne connaissaient peut-être que d'une manière assez vague. Mais un moment est venu où ils ont vu avec terreur que leurs clients se fournissaient à meilleur marché dans ces villes lointaines.

La vapeur et l'électricité ont fait cette révolution, dont les conséquences sont incalculables. La science de la production et du commerce s'est développée et perfectionnée.

Ce n'est plus à l'aide de son crayon, ni même à l'aide d'un barème, que le petit marchand peut faire ses calculs : c'est dans sa mémoire, presque instantanément, qu'il doit trouver une réponse exacte. La nécessité de faire face à une concurrence qui surgit de toutes parts, demande de ceux qui veulent soutenir cette lutte une appropriation spéciale des connaissances de la géographie et une assimilation plus complète des opérations de l'arithmétique.

Nous ne pouvons songer encore à la création d'écoles commerciales de premier ordre, à la fondation de chaires spéciales dans les universités, comme en Allemagne et en Angleterre ; nous devons au moins prendre les moyens de préparer l'homme d'affaires dans l'enfant. Il faut s'y prendre de bonne heure, dès les premières années de l'école. Il s'agit d'enseigner solidement—et non rapidement—les opérations fondamentales du calcul, il faut donner à notre jeunesse des villes et des gros villages cette direction que nous remarquons chez nos compatriotes de langue anglaise, et qui fait que le jeune homme ne compte pas sur l'Etat pour assurer son avenir.

Si je suis revenu à la charge, c'est que le mal est beaucoup plus grand qu'on ne pense généralement. Il y a longtemps que je constate combien l'enseignement de l'arithmétique et de la géographie laisse à désirer un peu partout. Je le constate ici par nos examens préliminaires ; je le constate depuis vingt-cinq ans dans les examens des candidats qui veulent arriver aux différentes professions libérales. Le Bureau des Examineurs l'a également constaté, comme je l'ai rappelé plus haut. C'est ce dernier résultat qui doit réveiller notre attention : il nous montre le mal dans sa source. Nous sommes en présence des futurs instituteurs, de ceux qui ont dû se préparer par une étude sérieuse, prolongée peut-être. Un trop grand nombre ne possèdent pas la science qu'ils seront obligés de donner aux enfants. Ce n'est peut-être pas le talent qui leur fait défaut, mais ceux qui les ont formés manquaient de méthode. Je n'insiste pas, parce que j'ai eu l'occasion de toucher à cette question dans mon rapport de l'année dernière.

Le mal me semble tenir à deux causes :

D'abord, on ne donne pas assez de soin, ni assez de temps à la pratique des quatre opérations fondamentales. On paraît ignorer que l'enfant doit apprendre—et d'une manière imperturbable—les tables d'addition, de soustraction et de division comme celles de la multiplication ; il doit apprendre aussi les procédés du calcul mental, en un mot, la partie de la science des nombres qui est absolument nécessaire pour opérer vite et opérer juste. On espère sans doute que la pratique suppléera plus tard au manque d'étude, et l'on passe aux autres opérations qui semblent plus importantes. On croit avoir gagné du temps, mais on ne remarque pas qu'on en perd tous les jours : il faut chaque jour vérifier au moins les calculs dont on n'est jamais sûr, et le plus souvent, corriger de nombreuses erreurs qui sont le résultat de cette formation incomplète.

D'un autre côté, dans les premières années où l'enfant fréquente l'école, on ne songe, en général, à cultiver que la mémoire : on s'occupe très peu de son jugement, et on commence à le faire raisonner seulement lorsqu'il arrive aux opérations les plus

avancées de l'arithmétique. L'instituteur ne doit pas être surpris s'il rencontre alors tant de difficultés : trop souvent il accuse l'intelligence des enfants, tandis qu'il devrait s'en prendre à son manque de méthode. Il fait appel à une faculté qui n'est pas encore développée, ou qui ne l'est pas suffisamment. Il n'y a que les élèves qui sont bien doués qui puissent se tirer d'affaire. Mais pour ceux dont le jugement a été cultivé et le raisonnement exercé de bonne heure, l'arithmétique ne peut avoir d'obscurités impénétrables. Autrement, il faudrait reconnaître que nous sommes une race inférieure.

Avant de terminer, je dois signaler à la reconnaissance du gouvernement les dons offerts par plusieurs personnes, soit pour récompenser les travaux de nos élèves, soit pour enrichir la bibliothèque et les musées de l'école.

Vous-même, Monsieur le Surintendant, vous avez bien voulu, cette année comme les années précédentes, offrir au concours deux médailles, une d'or et l'autre d'argent.

M. P.-S. Murphy, membre du Conseil de l'Instruction publique, a mis à ma disposition des médailles et plusieurs bijoux—feuilles d'érables et trèfles en or—pour être distribués comme récompense.

M. Cassegrain a continué ses dons à la bibliothèque et au musée pédagogique.

Mme P. Lussier, M. P. Lacroix, inspecteur des édifices de la ville, nous ont donné des journaux et différents objets pour notre musée.

M. l'abbé LeMoine, aujourd'hui curé de Gower-Point, diocèse de Pembroke, et qui a été un des régents de l'École Normale, nous a donné une nouvelle marque de son attachement, en recueillant pour notre musée quelques reliques du vieux fort Coulonge, divers objets, tels que haches et pipes de pierre, têtes de flèches, de provenance et de fabrication indiennes.

* * *

Quant au dévouement de MM. les professeurs, au bon esprit et au travail continu des élèves, les éloges que j'en pourrais faire ne seraient que la répétition de ce que j'ai déjà dit dans mes rapports précédents.

Grâce à ce concours de bonnes volontés, l'année s'est écoulée heureusement ; mais la fin en a été assombrie par le deuil. Nous avons eu le chagrin de perdre deux de nos élèves, l'un qui terminait ses études et l'autre qui commençait les siennes, tous deux jeunes gens de talent et donnant pour leurs carrières futures des espérances légitimes. Le premier, M. Oswald Charpentier, est mort de phtisie pulmonaire, trop tôt pour venir recueillir les prix et le diplôme qu'il avait mérités et qu'il a laissés à sa famille, comme suprême consolation ; le second, M. Ernest Miller, avait rapporté au foyer de la famille ses prix, gages de succès qu'il pouvait se promettre pour l'avenir, quand il a été enlevé, en quelque jours par une maladie douloureuse.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H.-A. B. VERREAU,
Principal.

ÉCOLE NORMALE LAVAL

QUÉBEC, 30 septembre 1899.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les opérations de l'École normale Laval durant l'année scolaire 1898-99.

Nous avons donné l'instruction à 350 élèves, répartis comme suit :

71 élèves-maîtresses ; 174 filles fréquentant l'école annexe.

44 élèves-mâtres ; 61 garçons fréquentant l'école annexe.

Soixante-quatre élèves-maîtresses ont obtenu un brevet : 44 pour école modèle, 20 pour école élémentaire.

Trente-cinq élèves-mâtres ont obtenu un brevet : 4 pour académie, 18 pour école modèle et 13 pour école élémentaire.

Un bachelier ès-lettres a obtenu un brevet pour académie, en vertu de l'article 80 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Je regrette d'avoir à vous informer que la santé des professeurs et des élèves a laissé beaucoup à désirer et que les cours en ont souffert notablement. La cause de cet état déplorable a été officiellement reconnue par le Dr Beaudry, médecin visiteur du

Conseil provincial d'hygiène, dans un rapport dont les conclusions ont été approuvées par le comité exécutif du susdit Conseil dans sa séance du 13 décembre dernier.

Une de ces conclusions, qui me paraît résumer toutes les autres, se lit comme suit :

“ Enfin la bâtisse de l'Ecole normale, telle qu'elle est actuellement, ne remplit aucunement ni par son site, ni dans sa construction, sa disposition et son aménagement, les conditions requises par l'hygiène pour les fins scolaires, et, de plus, elle est malsaine et insalubre. ”

Les travaux d'amélioration qui ont été exécutés durant les vacances dernières ont diminué le nombre des causes par trop évidentes de pestilence, mais n'ont amélioré ni le site, ni la construction, ni la disposition, ni l'aménagement de l'école. Aussi, est-ce avec inquiétude que j'ai commencé l'exercice actuel et ai-je cru devoir refuser l'admission comme pensionnaires à plusieurs élèves de l'an dernier dont la santé aurait pu être gravement et indéfiniment compromise par les conditions défectueuses du local. J'ai admis quelques-uns de ces jeunes gens comme élèves externes et j'ai diminué le nombre des pensionnaires.

Cette condition de l'Ecole est précaire, et nous espérons que le gouvernement pourra nous donner un local convenable pour l'an scolaire prochain.

Je n'ai qu'à me féliciter de la bonne volonté et du zèle des révérendes Dames Ursulines et de MM. les professeurs. L'harmonie la plus parfaite règne parmi nous et les classes fonctionnent à ma parfaite satisfaction. Les élèves des deux départements montrent beaucoup de bonne volonté et d'amour pour l'étude,

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TH-G. ROWLEAU, PTRE,
Principal.

METHODOLOGIE

Dessins de mémoire

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

(*Suite et fin*)

Nous avons vu, le mois dernier, que dessiner de mémoire c'est inclination naturelle, occupation agréable et surtout travail profitable.

Pourtant, cet exercice est généralement négligé dans nos écoles, même les meilleures.

Pourquoi ? C'est que maîtres et élèves en ont peur. Quoiqu'ils aient vu bébé en faire ses délices, ils se le figurent chose difficile, tâche herculéenne, bien au-dessus des efforts possibles d'un enfant.

Erreur.

Qu'ils essaient seulement, et ils constateront vite, une fois de plus, qu'il n'y a que le premier pas qui coûte. Il suffit de savoir s'y prendre, c'est-à-dire, de procéder avec méthode et gradation.

Essayons.

Commençons par des exercices très faciles, et pour nous aider, employons les moyens appliqués déjà pour le dessin ordinaire : recherche des rapports, comparaison des grandeurs, abstraction des détails, tracé des masses etc. etc.

D'abord, ne visons qu'à représenter des silhouettes, et conduisons notre travail comme suit :

1.— Le modèle étant devant nous, dessinons sa forme en nous rappelant qu'un objet bien et intelligemment copié ou regardé doit pouvoir être reproduit de souvenir.

2.— Faisons disparaître le modèle et notre dessin.

3.— Re commençons notre premier travail, mais cette fois, par cœur.

4.— Comparons nos deux dessins, et corrigeons les imperfections du second.

Prenons pour premiers modèles des objets plans, très-simples, à contours rectilignes comme :—Une étiquette carrée.—Une carte à jouer.—Une enveloppe de lettre.—Une ardoise.—Une carte de visite, coin plié.—La couverture d'un livre.—etc.

Continuons avec des objets plans à contours curvilignes :—Un cerceau.—Un cadran.—Un éventail.—Un dessous de plat ovale.—Un aimant.—Un fer à cheval.—Une pomme coupée en deux.—Une feuille pressée.—etc.

Puis, ne nous contentons plus de silhouettes, et insensiblement, abordons la représentation de tout ce qu'une surface plane peut figurer :—Un carré et ses diagonales.—L'envers d'une enveloppe.—Une ardoise encadrée.—L'as de carreau.—L'as de cœur, etc.—Le sept... le dix de carreau.—Le six... le neuf de trèfle, etc.—Un... et une suite de dominos.—Un damier.—Une carte de loto.—Un cerf-volant.—Un thermomètre.—Un rapporteur.—Un cadran complet.—Des feuilles avec leurs nervures.—L'envers de diverses pièces de monnaies.—Des cartes géographiques, etc.

Nous voici maintenant capables de dessiner *d'emblée* par cœur, des sujets plus compliqués, à condition toutefois, ne l'oublions pas, de les observer, au préalable, bien attentivement :—Une scie,—une hache,—un marteau,—une clef,—une fourchette,—un canif ouvert,—un portefeuille,—un meuble,—un bicycle,—un motif d'architecture, etc.

Notre but est atteint. Désormais, pour nous, toute forme aperçue est forme vue, forme retenue. Nous sommes en possession d'une nouvelle faculté, précieuse pour tous, indispensable à beaucoup : nous VOYONS et nous RETENONS. Nous voyons, non comme autrefois, lentement et vaguement, mais vite et juste ; et nous retenons les formes avec une telle précision et une telle sûreté, qu'au premier besoin, elles apparaîtront nettement sous notre crayon.

Allons, jeunes dessinateurs, un coup de cœur : dessinez de mémoire, dessinez *souvent* de mémoire. Sans doute vos premiers essais seront informes, mais pas de découragement. Souvenez-vous des premiers pas en toute étude. On n'a rien sans peine, et ici le résultat vaut cent fois la peine.

Et vous, mes chers collègues, que je voudrais tant convertir au dessin de mémoire, permettez-moi, en terminant, de vous rappeler les paroles suivantes du célèbre inspecteur de dessin M. Pillet, aux instituteurs français :

“ Il ne faut pas, de temps en temps seulement, proposer ces exercices de dessin de mémoire aux enfants : on n'obtiendrait aucun résultat ; il est nécessaire de les leur imposer à chaque leçon.

Quand il s'agit de littérature, d'histoire ou de sciences, on peut craindre d'abuser des exercices de mémoire ; on peut redouter qu'ils ne rendent l'intelligence inerte ou paresseuse et qu'ils ne fassent travailler les enfants sur les mots plutôt que sur les idées.

En dessin, cela n'est jamais à craindre, attendu que l'acte de dessiner est toujours une opération de la mémoire des yeux, et que cette mémoire ne peut être que le résultat de l'observation. Dans l'intervalle de temps, si court qu'il soit, qui sépare le moment où le dessinateur, ayant observé son modèle, jette les yeux sur sa feuille de papier pour y transcrire ce qu'il a vu, il est obligé de garder le souvenir de ses remarques. La mémoire agit : elle est plus ou moins fugitive. Elle sera passagère s'il a mal observé, durable, au contraire, s'il a bien analysé son modèle.

Cultiver la mémoire pittoresque, c'est faire en sorte, qu'à force de fortifier la faculté d'observation, le souvenir de l'objet regardé soit persistant.

En dessin, la mémoire et l'intelligence se consolident donc mutuellement. Voilà pourquoi, Messieurs, je ne saurais trop vous répéter : menez de front, dès le début des études, le dessin de mémoire avec le dessin copié."

CHS-A. LEFÈVRE.

DE LA PRONONCIATION DANS LA LECTURE A HAUTE VOIX

Exercice sur le signe " E "

(Pour *L'Enseignement Primaire*).

La gloire du prince ambitieux sera toujours souillée de sang. Quelque insensé chantera peut-être ses victoires, mais les provinces, les villes, les campagnes en pleureront. (Massillon).

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
Le devant de la porte où l'on jouait jadis ;
L'église, où tout enfant, et d'une voix légère,
Vous chantiez à la messe auprès de votre mère ! (Brizeux.)

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler. (Molière).

L'ennui est entré dans le monde par la paresse. — Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères. (Labruyère.)

LE LIÈVRE QUI FAIT LE BRAVE

Un lièvre, honteux d'être poltron, cherchait quelque occasion de s'aguerrir. Il allait quelquefois, par un trou d'une haie, dans les choux du jardin d'un paysan, pour s'accoutumer au bruit du village. Souvent même il passait assez près de quelques mâtins, qui se contentaient d'aboyer après lui. Au retour de ces grandes expéditions, il se croyait plus redoutable qu'Hercule après tous ses travaux. On dit même qu'il ne rentrait dans son gîte qu'avec des feuilles de laurier, comme un triomphateur.

Il vantait ses prouesses à ses compères les lièvres voisins, représentait les dangers qu'il avait courus, les alarmes qu'il avait données aux ennemis, les ruses de guerre qu'il avait inventées en expérimenté capitaine, et surtout son intrépidité héroïque.

Chaque matin, il remerciait Mars et Bellone de lui avoir donné du talent et du courage pour dompter toutes les nations à longues oreilles. Jean Lapin, discourant avec lui un jour, lui dit d'un ton moqueur : " Mon ami, je te voudrais voir avec cette

belle fierté au milieu d'une meute de chiens courants."—"Moi ! répondit notre preux chevalier, je ne reculerais pas quand toute la gent canine viendrait m'attaquer." A peine eut-il parlé, qu'il entendit un petit roquet d'un fermier voisin glapir dans les buissons, assez loin de lui. Aussitôt il tremble, frissonne, est saisi par la fièvre ; ses yeux se troublent, et il se précipite d'un rocher escarpé dans une profonde vallée, où il faillit se noyer dans un ruisseau. Jean Lapin, le voyant faire le saut, s'écria de son terrier : "Le voilà, ce foudre de guerre ! le voilà, cet Hercule qui doit purger la terre de tous les monstres dont elle est peuplée !"

(FÉNELON.)

I

Cette lettre se traduit généralement par le son *i*.

Pour prononcer *i*, la bouche est presque fermée, les dents très rapprochées et visibles ; les lèvres, tirées vers les commissures, se trouvent pressées contre les gencives ; la langue est soulevée et rapprochée du palais, la pointe appuyée fortement contre les incisives inférieures ; le voile du palais est élevé.

Le son peut être long, comme dans *dire*, ou bref, comme dans *jeudi* ; mais c'est toujours le même timbre.

* *

Le signe *ï* surmonté d'un tréma se prononce toujours *i*, et n'entre pas en combinaison avec les lettres qui l'accompagnent, bien qu'il puisse parfois s'unir à la voyelle qui suit pour former une diphtongue : Moïse (*Mo-iz'*), iambe (*i-anbe*), laïque (*la-ike*), Naïm (*Na-im'*), Eloïm (*Elo-im'*), aïeux (*a-ieu*), etc.

Il faut pourtant excepter certains mots, où *ï* forme une voyelle nasale avec la consonne *m* qui le suit. Mais, dans ce cas, le tréma est plutôt placé sur la combinaison *im* que sur l'*i* même, comme dans : Coïmbre (*kô-inbre*).

* *

I est nul dans les mots suivants : oignon (*ognon*), moignon (*mognon*), encoignure (*ancognure*), Cavaignac (*Cavagnak'*), Montaigne (*Montagne*), Enghien (*Anghin*).

On a longtemps traité de même l'*i* de *poignard*, *poitrail*, *poitrine*, et en général tous les *i* précédés de *o* et suivis de *gn* ou de *t* ; aujourd'hui, on prononce ces mots comme ils sont écrits. On peut dire aussi que *i* est nul, quand il est placé devant *l* ou *ll* à seule fin de mouiller ce signe, c'est-à-dire dans les formes *ail*, *eil*, *ouil*, *ueil*, *œil* : travailler (*travayé*), soleil (*solèy'*), agenouiller (*ajénouyé*), orgueil (*orgheuy'*), œil (*euy'*), etc.

* *

I, précédé de *a*, *e*, ou *o*, s'il n'est pas surmonté d'un tréma, s'il n'est pas muet comme nous l'avons dit, et s'il n'est pas suivi de *m* ou *n*, perd le son qui lui est propre, et se combine avec ces voyelles pour représenter les sons *e*, *è*, *é* ou *oa*, suivant le cas, comme nous le verrons plus loin. Exemples : gai (*ghé*), balai (*balè*), bienfaisant (*biènfèzan*), neige (*nèje*), loi (*loa*).

* *

I, suivi de *m* ou *n*, se nasalise généralement et se prononce *in* : impossible (*in-posible*), instant (*in-stan*), daim (*din*), rein (*rin*), bain (*bin*), etc.

Cependant, le signe *i* se traduit encore par le son *i*, dans les combinaisons *im*, *imm*, *in*, et *inn*, suivies d'une voyelle ou d'une *h* muette; ou, si l'on préfère formuler la règle autrement, les signes *im* et *in* ne sont des voyelles nasales qu'à la fin des mots (sans tréma), et au commencement ou dans l'intérieur des mots, s'ils sont suivis d'une consonne autre que *m*, *n*, ou *h* muette.

EXEMPLES :

image (<i>i-mage</i>)	immense (<i>i-mmanse</i>)
inactif (<i>i-naktif</i>)	innombrable (<i>i-nnonbrable</i>)
innocence (<i>i-nosanse</i>)	inhérent (<i>i-néran</i>)
inanimé (<i>i-nani-mé</i>)	inimitié (<i>i-ni-mitié</i>)

Même à la fin des mots, *i* suivi de *m* garde sa prononciation normale, par exception, dans un grand nombre de noms d'hommes et de lieux : Ibrahim (*ibra-him'*), Sélim (*sélim'*), et dans les trois mots : intérim (*intérim'*), olim (*ôlim'*), passim (*pas-sim'*).

* *

En dehors des combinaisons où nous venons de voir que l'*i* perd sa valeur ordinaire, il représente toujours le son *i*.

* *

FAUTES CANADIENNES :

1° Addition du son *i*, dans :

ci (cet homme-ci) ... (<i>si</i>)	pron. can. : <i>isi</i> (<i>s't'ome isi</i>)
où ... (<i>ou</i>)	" <i>iou</i>
là ... (<i>la</i>)	" <i>ila</i>
arrérages ... (<i>arérage</i>)	" <i>ariérage</i>
seau ... (<i>sô</i>)	" <i>siô</i>
tablier ... (<i>tablié</i>)	" <i>tabilié</i>

2° Syncope de l'*i*, dans :

huissier ... (<i>uissié</i>)	pron. can. : <i>usié</i>
cuiller ... (<i>kui-yèr</i>)	" <i>ku-yèr</i>
cuillerée ... (<i>kui yéré</i>)	" <i>ku-yèré</i>
essuie-main ... (<i>èsuimin</i>)	" <i>èsumin</i>
menuisier ... (<i>menuizié</i>)	" <i>menuzié</i>
menuiserie ... (<i>menuizeri</i>)	" <i>menuzeri</i>
bien ... (<i>biin</i>)	" <i>bin</i>
combien ... (<i>konbiin</i>)	" <i>konbin</i>
bientôt ... (<i>biintô</i>)	" <i>betô</i>
je suis ... (<i>je sui</i>)	" <i>je su</i>

3° Substitution d'un son étranger au son *i* :a) Du son nasal *in*, dans :

immanquable ... (<i>i-mmankable</i>)	pron. can. : <i>in-mankable</i> (1)
irréparable ... (<i>i-rréparable</i>)	" " <i>in-réparable</i> (1)
immangeable ... (<i>i-mmanjable</i>)	" " <i>in-manjable</i>
irréconciliable ... (<i>i-rrékonsiliable</i>)	" " <i>in-rékonsiliable</i>
irréprochable ... (<i>i-rréprochable</i>)	" " <i>in-réprochable</i>
minuit ... (<i>mi-nui</i>)	" " <i>min-nui</i>

(1) C'est aussi la prononciation usuelle admise en France, bien que l'Académie la condamne.

b) Du son *é* fermé, dans :

minuit.....	(<i>mi-nui</i>).....	pron. can. :	<i>ménui</i>
compagnie.....	(<i>konpagni</i>).....	" "	<i>konpagné</i>
critique.....	(<i>kritike</i>).....	" "	<i>krétike</i>
critiquer.....	(<i>kritiké</i>).....	" "	<i>krétiké</i>
hirondelle.....	(<i>irondèle</i>).....	" "	<i>érondèle</i>
vomitif.....	(<i>vomitif</i>).....	" "	<i>vométif</i>

c) Du son *è*, dans :

minuit.....	(<i>mi-nui</i>).....	" "	<i>mènuï</i>
sillon.....	(<i>siyon</i>).....	" "	<i>sèyon</i>
milieu.....	(<i>milieu</i>).....	" "	<i>mèlieu</i>
oui.....	(<i>oui</i>).....	" "	<i>ouè</i> (ou <i>oua</i>)

(A suivre).

ADJUTOR RIVARD,

Professeur d'élocution à l'Université Laval.

PETITE HISTOIRE DES ETATS-UNIS
Depuis l'origine jusqu'en 1870(Traduit de l'anglais pour *L'Enseignement Primaire* par H. Nansot)

(Suite et fin)

XV. ADMINISTRATION DE BUCHANAN**James Buchanan**, de Pennsylvanie, président : 1857-1861.**John C. Breckenridge**, du Kentucky, vice-président : 1857-1861.

Sous le président Buchanan, la controverse sur la question esclavagiste arriva à son comble. C'est durant cette administration que le chef de justice Taney prononça la fameuse "Dred Scott Decision" déclarant que les nègres n'ont aucun droit que les hommes blancs soient obligés de respecter."

1857-1858. Une Constitution pour le Kansas faite à Lecompton amena un nouveau conflit dans le Congrès. Sous le nom de "Lecompton bill" elle fut approuvée par le Président comme mesure de paix ; mais elle fut rejetée par les républicains et une fraction des démocrates comme favorisant les intérêts de l'esclavage. Après un violent débat elle fut adoptée.

1859. L'Oregon est admis dans l'Union : c'est le 33^e Etat.

1859. John Brown et l'arsenal Harper's Ferry. — En octobre, John Brown, qui avait déjà paru dans les troubles du Kansas, s'empara de l'arsenal des Etats-Unis à Harper's Ferry ; c'était le premier acte d'une tentative pour délivrer les esclaves. Il n'avait qu'une poignée d'hommes et fut rapidement écrasé. La moitié de ses compagnons périrent. Brown lui-même fut jugé devant une cour de Virginie et pendu pour trahison dans le mois de décembre suivant. Cet événement produisit une grande émotion, et fut regardé dans le Sud comme un signe de la résolution bien arrêtée des hommes du Nord, de délivrer les esclaves.

1860. Election de Lincoln.—La campagne présidentielle de cette année fut d'une grande activité et précipita les événements qui amenèrent la Rébellion. Quatre partis présentaient des candidats à la présidence ; le vote populaire qui élut Abraham Lincoln se partageait ainsi.

Lincoln et Hamlin (Républicains) 1,857,610 voix.

Douglas et Johnson (Démocrates) 1,365,976 “

Breckenridge et Lane (Pro-Slavistes, Dém.) 847,952 voix.

Bell et Everett (Union Constitutionnelle) 590,631 “

1860. Sécession.—Sur l'élection d'Abraham Lincoln, les Etats du Sud se mirent en voie d'exécuter leurs menaces de séparation. La Caroline du Sud prit la tête du mouvement, passant une ordonnance de séparation en décembre. Elle fut suivie rapidement par le Mississippi, la Floride, l'Alabama, la Georgie, la Louisiane et le Texas.

1860. Population des Etats-Unis : 31,400,000.

VIII. PÉRIODE DE RÉBELLION. 1861-1865

1861. Commencement de la guerre de Sécession.—Les Etats du Sud séparés se saisirent aussitôt des arsenaux et des magasins à leur portée, dans lesquels ils trouvèrent quantité d'armes et de munitions que le gouvernement y avait fait déposer.

29 janvier. **Le Kansas** est admis dans l'Union sous la Constitution Wyandotte (anti-esclavagiste) : c'est le 34^e Etat.

4 février. **Organisation de la Confédération du Sud.**—Des délégués des Etats séparés se réunirent en Convention à Montgomery, Alabama, et formèrent un gouvernement provisoire sous le nom d'Etats Confédérés d'Amérique. Jefferson Davis, du Mississippi, (ancien secrétaire de la guerre sous le président Pierce) fut ensuite choisi comme président et Alexander H. Stephens, de Georgie, comme vice-président.

23 février. **Abraham Lincoln**, président-élu des Etats-Unis, se rendit sain et sauf de l'Ouest à Washington, malgré un complot d'assassinat fait sur son passage à Baltimore.

XVI. ADMINISTRATION DE LINCOLN

Abraham Lincoln, de l'Illinois, président : 1861 — 15 avril 1865.

Annibal Hamlin, du Maine, vice-président : 1861 — 4 mars 1865.

Andrew Johnson, du Tennessee, vice-président : 4 mars 1865 — 15 avril 1865.

L'administration de Lincoln fut entièrement employée à soumettre la Rébellion et sera à jamais mémorable pour avoir en même temps réduit les rebelles et aboli l'esclavage en Amérique.

13 mars. **Proposition d'une séparation pacifique.**—Forsyth et Crawford furent envoyés par les Etats séparés, pour proposer au gouvernement des Etats-Unis de se séparer pacifiquement ; mais le secrétaire d'Etat, M. Seward, par ordre du président, déclina toute entrevue et refusa de traiter avec les commissaires du Sud.

12 avril. **Fort Sumter.**—Le général Beauregard, commandant les troupes Confédérées, ouvrit le feu, à Charlestown, sur le Fort Sumter qui était gardé par le major Anderson U. S. A. avec une petite troupe. Le bombardement dura deux jours, après lesquels la garnison se rendit. Ce commencement d'hostilités souleva le Nord entier et unit tous les cœurs, dans la détermination de protéger et de défendre l'intégrité de l'Union.

15 avril. Le président Lincoln lance sa première proclamation, appelant 75,000 hommes sous les armes pour un service de 3 mois. On estimait que cette force et ce temps suffiraient pour soumettre la rébellion.

19 avril. Le 6^e régiment du Massachusetts passant par Baltimore pour se rendre à Washington fut attaqué par la populace; trois soldats furent blessés; des coups de fusil répondirent à l'attaque, un des assaillants fut tué et plusieurs blessés. C'était l'anniversaire de Lexington et Concorde.

3 mai.—Le président appelle 42.000 volontaires pour 3 ans.—*4 mai.* Le général G. McClellan prend le commandement dans l'Ohio.—*18 mai.* Le général Benjamin F. Butler prend le commandement dans la Virginie et établit ses quartiers-généraux au fort Monroe.—*27 mai.* Le passage du Potomac par les troupes des Etats-Unis, fut marqué par l'assassinat du colonel Ellsworth, qui fut tué à Alexandrie en entrant dans un hôtel dont il voulait faire abattre le pavillon rebelle.—*10 juin.* Bataille de Big Bethel.—*4 juillet.* Le Congrès s'assemble en session extraordinaire, à l'appel du président, et vote tous les subsides nécessaires pour réduire la Rébellion.

21 juillet. Bataille de Bull Run.—Le général McDowell, commandant environ 30,000 hommes de l'armée du Nord, rencontre une force du Sud un peu inférieure, commandée par les généraux Beauregard et Johnston. La rencontre eut lieu sur les bords d'une petite rivière au N.-E. de la Virginie, à environ 35 milles de Washington. La bataille s'engagea, l'armée du Nord fut battue et prit la fuite en désordre vers Washington. Ce fut le premier engagement sérieux, il était décourageant pour le Nord autant qu'encourageant pour les Confédérés.

21 octobre. Bataille de Ball's Bluff.—*31 octobre.* Le général Scott est relevé de son commandement dans l'armée de l'Union, et remplacé par le général McClellan, qui s'était distingué dans une courte campagne à l'ouest de la Virginie.—*8 novembre.* Mason et Sidel, commissaires envoyés par les Etats du Sud vers les puissances étrangères, furent pris à bord du steamer anglais *Trent*, par le capitaine Wilkes commandant le *San-Jacinto* des Etats-Unis. Cet acte, vivement ressenti par l'Angleterre, fut répudié formellement par les Etats-Unis.

1862. *11 janvier.* Edwin M. Stanton succède à Simon Cameron comme secrétaire de la Guerre.—*6 février.* Le Fort Henry, sur la rivière Tennessee se rend au commodore Foote, U. S. N. — *8 février.* Le général Burnside, commandant une expédition de l'Union, s'empare de Roanoke Island.—*16 février.* Le fort Donnelson se rend au général Grant, sans conditions.—*9 mars.* L'unique et fameux combat naval entre le "Merimac" et le "Monitor" est livré à Hampton Roads.—*11 mars.* Le général McClellan prend le commandement de l'armée du Potomac.—*14 mars.* Le général Burnside s'empare de Newbern dans la Caroline du Nord.—*6 avril.* Bataille de Shiloh ou Pittsburg Landing, dans le Tennessee.—*22 avril.* New Orléans se rend au commodore Ferragut.

26 juin. Bataille devant Richmond.—L'armée du Potomac, transférée d'abord au fort Monroe, tenta un mouvement vers Richmond, capitale des Confédérés, dans le sud-est. Une série d'engagements, sanglants et désastreux, eurent lieu entre les rivières York et James; on leur donne le nom de "Bataille de sept jours devant Richmond." Le résultat fut une défaite et la retraite de l'armée du Nord.

17 septembre. Bataille d'Antietam.—Encouragés par les succès précédents, les Confédérés, conduits par le général Lee, traversèrent le Potomac et entrèrent dans le Maryland, s'emparant de Harper's Ferry et Frederick City; finalement ils rencontrèrent

l'armée du Nord dans une bataille à Antietam. Ce fut un des plus rudes combats de cette guerre ; Lee fut défait, mais McClellan ne sut pas profiter de sa victoire, et les Confédérés purent retraverser le Potomac pour opérer leur retraite.

27 septembre. Emancipation.— Le président Lincoln, profitant du bon effet produit dans le Nord par ce succès, fit une proclamation déclarant que les esclaves des Etats ou parties d'Etats en rébellion seraient émancipés le 1^{er} janvier 1863.

13 décembre. Bataille de Fredericksburg.—L'armée du Potomac, commandée cette fois par Burnside, sortit encore de ses retranchements en Virginie pour se diriger sur Richmond ; elle rencontra les Confédérés à Fredericksburg sur la rive sud du Rappahannock et fut défaite avec des pertes sérieuses.

31 décembre. Bataille de Murfreesboro ou Stone-River.

1863. 1^{er} janvier. Le président lance la proclamation formelle de l'Emancipation des esclaves.

3 mai. Bataille de Chancellorsville.— Le général Hooker, nouveau commandant de l'armée du Potomac, tenta encore un mouvement sur Richmond. Traversant le Rappahannock à deux endroits, il rencontra bientôt l'armée de Lee à Chancellorsville. Hooker fut défait et son armée, battue pour la 3^e fois, retourna découragée dans ses vieux quartiers.

1^{er} juillet. Bataille de Gettysburg.— Les Confédérés établis en Virginie tentèrent encore une invasion dans le Nord. Cette fois Lee entra dans la Pennsylvanie, et le plus mémorable combat fut livré à Gettysburg et donna une victoire décisive à l'armée du Nord commandée par le général Meade successeur de Hooker.

4 juillet. Vicksburg.— Une brillante campagne, conduite dans le sud-ouest par le général Grant se termina par la prise de Vicksburg. Après les deux victoires de Gettysburg et Vicksburg, la supériorité, longtemps balancée, demeura jusqu'à la fin à l'armée du Nord.

8 juillet. Port Hudson se rend au général Banks.— *20 août.* Des guérillas sous la conduite de Quantrel détruisent la ville de Lawrence dans le Kansas.— *19 septembre.* Bataille de Chickamanga.

Novembre. La Virginie Occidentale est admise dans l'Union : c'est le 35^e Etat.

1864. 8 mars. Le général Grant est nommé lieutenant-général de toutes les armées des Etats-Unis.— *3 mai.* Le général Grant, à la tête de l'armée du Potomac, traverse le Rapidan et marche sur Richmond. C'est le commencement de la mémorable campagne dans laquelle la capitale des Confédérés fut prise, et l'armée de Lee faite prisonnière. Cette campagne termine la guerre.

Mai-septembre. La campagne du général Sherman en Georgie se termine par la prise d'Atlanta. — *Septembre-octobre.* Le général Sheridan accomplit des exploits dans Shenandoak Valley.

8 novembre. Le président Lincoln est réélu pour un second terme.

16 novembre. Le général Sherman commence sa " marche vers la mer " qui se termine par la prise de Savannah, le 21 décembre.

Nevada est admis dans l'Union : c'est le 36^e Etat.

1865. 16 janvier. Prise du Fort Fisher. — *18 février.* Le général Gilmore entre à Charlestown, Caroline du Sud. — *17 mars.* Le Congrès des Confédérés s'ajourne *sine die.*— *2 avril.* Les lignes du général Lee autour de Petersburg cèdent devant le général Grant.— *3 avril.* Prise de Richmond.— *9 avril.* Le général Lee se rend au général Grant dans le Palais de Justice d'Appomattox.

14-15 avril. **Assassinat du président Lincoln.**—Le soir du 14 avril, le président Lincoln assistait à la représentation de Ford's Théâtre, à Washington ; il fut assassiné dans sa loge par John Wilkes Booth qui lui tira un coup de pistolet à bout portant derrière la tête. Le président perdit connaissance immédiatement, et mourut le lendemain matin sans avoir recouvré ses sens. Un complot avait été fait pour assassiner tous les principaux officiers du gouvernement. Le secrétaire Seward fut aussi l'objet d'une tentative de meurtre. Huit des conspirateurs furent arrêtés, jugés et condamnés à des peines diverses.

IX. L'ÈRE NOUVELLE.

XVII. ADMINISTRATION DE JOHNSON.

Andrew Johnson, du Tennessee, président : 15 avril 1865-1869.

A la mort de Lincoln, le vice-président Johnson lui succéda. La guerre étant virtuellement terminée, l'œuvre de cette administration fut une œuvre de restauration. Le président eut un sérieux conflit avec le Congrès dans l'accomplissement de cette œuvre.

17 avril. Le président Johnson fit un discours dans lequel il annonçait une grande rigueur envers les chefs de la Rébellion.—*26 avril.* Le général Johnston se rend au général Sherman.—*10 mai.* Jefferson Davis est fait prisonnier.—*14 mai.* Le président fait une proclamation accordant une amnistie conditionnelle à ceux qui avaient été engagés dans la Rébellion, à l'exception de 14 classes désignées de personnes.—A l'assemblée du Congrès, en décembre, une grande opposition fut faite au président et un comité de 15 membres lui fut adjoint pour étudier toutes les questions concernant le retour des Etats séparés.

1866. *22 février.* Dans un discours à la Maison Blanche, le président se met lui-même en opposition ouverte avec le Congrès.—*2 avril.* Le président fait une proclamation annonçant la fin de la Rébellion.—*3 juin.* Les Fénians font invasion au Canada.—*Juillet.* Les communications télégraphiques sont établies d'une manière permanente entre les Etats-Unis et l'Angleterre.—*décembre.* Par acte du Congrès, le droit de suffrage est établi, sans distinction de couleur, dans le district de Colombie, et la garantie du même droit devient une condition de toute admission de nouveaux territoires dans l'Union. Le président s'opposa vainement à ces mesures.

1863. *février.* **Nebraska** est admis dans l'Union : c'est le 37^e Etat.—*2 mars.* Malgré le veto du président, le Congrès passe un acte créant cinq districts militaires, dans les Etats qui s'étaient séparés, avec gouvernement militaire dans chaque district. La nomination des chefs de ces districts par le président fut encore une cause qui élargit la brèche entre lui et le Congrès.—*12 août.* Le secrétaire Stanton est suspendu de sa charge par le président, et le général Grant nommé secrétaire de la Guerre *ad interim*. Le Congrès refusant de sanctionner cet acte, le général Grant se retire et rend la place à Stanton.—*18 octobre.* Prise de possession officielle du territoire d'Alaska nouvellement acheté de la Russie.

1868. *6 janvier.* Le président est censuré à la Chambre des représentants pour le rappel du général Sheridan commandant le 5^e district militaire.—*21 février.* Le secrétaire Stanton est encore démis de sa charge et le général Lorenzo Thomas nommé à sa place *ad interim*. Cet acte fut suivi par une résolution du Congrès déclarant que le président n'avait aucun droit de faire de tels changements ; cette déclaration était conforme à la teneur de la loi concernant les charges (mars 1867).—*25 mars-26 mai.* Des résolu-

tions accusant le président d'abus de pouvoir sont portées par la Chambre devant le Sénat. Le Sénat, après avoir entendu l'accusation et jugé, vote et acquitte le président.
—*Juin.* Réception officielle d'une ambassade chinoise à Washington.

4 juillet. Le président proclame l'amnistie en faveur de tous ceux qui ont pris part à la Rébellion, excepté ceux qui ont déjà été coupables de trahison ou autre félonie.—
25 décembre. Proclamation de l'amnistie générale.

XVIII. ADMINISTRATION DE GRANT

Ulysses Grant, de l'Illinois, président : 1869-77.

Schuyler Colfax, de l'Indiana, vice-président : 1869-73.

Henry Wilson, du Massachusetts, vice-président : 1873-1877.

L'administration du président Grant est marquée par un travail de restauration rapide, par la création de relations amicales avec les autres nations, et par le développement des intérêts nationaux.

Les actes principaux sont :

Un amendement à la Constitution déclarant que "le droit de vote dont jouissent tous les citoyens des Etats-Unis, ne peut être dénié ni restreint dans aucun Etat pour cause de race ou de couleur, ou d'esclavage antérieure."

Le règlement satisfaisant des réclamations d'Alabama (Alabama Claims), par un arbitrage avec l'Angleterre devant un tribunal de Genève.

La restauration complète de l'Union par la réunion de tous les Etats séparés par la Rébellion.

Quelques troubles dans le Sud, causés par l'accomplissement de l'œuvre de la restauration et l'ajustement de la société aux nouvelles conditions sociales.

Une réduction considérable de la dette nationale.

L'admission du Colorado (38^e Etat) dans l'Union.

L'agitation de la question au sujet de l'annexion de San-Domingo (Saint-Domingue).

Une tentative pour la réforme, tant et depuis longtemps désirée, dans le service civil ; tentative demeurée sans succès.

1870. Population des Etats-Unis : 38.500.000.—Cette population, sans cesse augmentée par une immigration considérable, s'élève actuellement à plus de 65.000.000 d'habitants répartis dans 51 Etats (y compris les territoires). Les catholiques au nombre de 25.000 environ en 1776, sont aujourd'hui 13.000.000 avec 14 archevêques, dont 1 cardinal, 75 évêques et environ 9400 prêtres.

(Fin)

H. NANSOT.

Une leçon pratique

SIGNES DE PONCTUATION ET D'ORTHOGRAPHE

Chers amis, parlons un peu de ces petits signes que vous avez rencontrés dans toutes vos lectures, et dont vous vous êtes servis vous-mêmes en écrivant, sans trop vous rendre compte de leur signification.

Il faut le faire aujourd'hui, chers amis, afin que vous sachiez bien les employer à coup sûr, du moins autant qu'il le faut pour ne point manquer aux règles établies.

Les premiers de ces signes, appelés *signes de ponctuation*, se placent entre les mots et les phrases, ou parties de phrases, afin de détacher les pensées exprimées, et de les faire bien comprendre et bien lire. Voilà les six premiers, avec leur forme et leur nom :

- . point ;
- , virgule ;
- ; point-virgule ;
- : deux-points ;
- ? point d'interrogation ;
- ! point d'exclamation.

Le **point** est le plus important de la petite troupe. C'est lui qui marque la fin des phrases, et rend, par conséquent, chacune d'elles indépendante des autres. Regardez dans les livres, et vous verrez un point après chaque phrase, comme ici. C'est en raison de son importance que son nom a servi à dénommer les autres signes, car le mot français : *ponctuation*, vient du mot latin : *punctum*, que l'on a traduit en français par le mot : *point*.

La **virgule** s'emploie dans différents cas, par exemple : pour détacher, dans les phrases principales, les parties qui pourraient être supprimées sans que la pensée en fût moins complète, comme dans ceci :

"Ce matin, après une nuit excellente, je suis allé me promener au jardin. Les fleurs, rafraîchies par la rosée, commençaient à s'ouvrir." — (LAMARTINE.)

En supprimant les parties de phrases comprises entre les virgules, on dirait :

"Ce matin je suis allé me promener au jardin. Les fleurs commençaient à s'ouvrir." La phrase serait moins élégante, mais le fait de *se promener* et de *s'ouvrir* s'y trouverait néanmoins exprimé.

La virgule s'emploie encore pour détacher les parties d'une phrase qui indiquent des circonstances de temps, de lieu, etc., quand ces circonstances précèdent le sujet :

"Le matin, en été, la nature est gaie et fleurie. A midi, le soleil brûle, tout devient languissant. Au soir, l'animation recommence, mais moins vive, et pour un moment plus court. Puis les fleurs se penchent, et tout s'endort." — (LAMARTINE.)

Les parties de phrases précédées de : *qui*, *que*, *dont*, *où*, et autres mots semblables, qui ne pourraient être retranchées sans que le sens devint incomplet, ne sont jamais séparées de ce mot par une virgule ; mais si elles sont trop longues pour être lues d'un seul trait, on les coupe par une virgule :

"Je passe des heures entières à écouter, près des meules, les abeilles qui bourdonnent, en travaillant, sous leur toit de chaume." — (LAMARTINE.)

"L'ouvrier dont vous me parlez, est celui que j'emploie."

Si, au contraire, ces parties de phrases peuvent être supprimées sans nuire à la clarté de la pensée, on place une virgule avant et après.

Les développements et explications qui, à la rigueur, ne seraient pas nécessaires, doivent être toujours précédés et suivis d'une virgule :

"Virginie, qui sentit son visage mouillé des larmes de sa mère, se mit à pleurer aussi."

"La mort, qui n'entend point à calculer les ans,

Coupe les cheveux noirs aussi bien que les blancs." — (LEMOYNE).

Quand vous apprendrez les langues étrangères, vous remarquerez que cette manière d'employer la virgule est particulière à la langue française, qui en acquiert beaucoup de clarté.

L'omission de la virgule là où il doit y en avoir une, ou sa présence là où il n'en faudrait pas, suffit, dans certains cas, pour changer complètement le sens de la phrase. En voici un exemple :

"L'homme qui se trompe souvent, n'aime pas à avouer ses erreurs."

"L'homme, qui se trompe souvent, n'aime pas à avouer ses erreurs."

L'omission de la virgule après le mot *homme* dans la première phrase, fait penser qu'il s'agit d'une seule personne, d'un certain homme à qui il arrive souvent de se tromper ; tandis que la virgule placée dans la seconde phrase fait bien voir qu'il s'agit de l'homme en général, de l'humanité, tout entière sujette à l'erreur.

La virgule indique encore la place d'un verbe sous-entendu, ainsi :

" L'enfant doit à ses parents le respect et l'obéissance ; à ses camarades, le bon exemple. " Pour : *il doit* à ses camarades.

" Le soleil éclaire pendant le jour ; la lune et les étoiles, pendant la nuit. " Pour : la lune et les étoiles *éclairent* pendant la nuit.

On sépare également par une virgule l'énumération des sujets, des objets qui se succèdent dans une phrase, et peuvent se placer indifféremment les uns avant les autres :

" Les fleurs, les fruits, les parfums, les couleurs riantes, l'air pur et fortifiant, tels sont les dons que la nature nous prodigue à la campagne. La gaieté, la santé, les chants de joie, la paix de l'âme et le sommeil paisible, voilà les biens que nous en retirons. "

" Quand il fait beau hors de la maison, je m'assieds à une bonne place au soleil, contre un mur, contre une roche, contre un châtaignier, et je vois, en idée, la vallée, le château, le clocher, les maisons qui fument, les bœufs qui pâturent, les voyageurs qui passent, et qui causent en passant sur la route, comme je les voyais autrefois de mes yeux. "

Lorsque les parties d'une phrase sont, non pas seulement des mots, mais des phrases contribuant à l'expression générale d'une pensée, ce n'est plus une virgule qu'il faut mettre pour séparer ces différentes parties, c'est le **point-virgule**.

" Il avait fait son devoir ; et tout le monde était content de lui. "

" Il croyait devenir heureux parce qu'il devenait riche ; mais il s'aperçut bientôt que la santé, l'instruction et le travail valent mieux que la richesse. "

Le point-virgule, vous le voyez par ces exemples, se trouve souvent placé devant le mot : *et*, et le mot *mais*.

Les **deux points** s'emploient lorsque, venant d'énoncer une chose en bloc, on veut faire comprendre que l'on va en donner l'explication. Ainsi, voyez ce que nous faisons en ce moment, car, en vous parlant, l'exemple se présente de lui-même :

" Jeune homme, ne patinez pas sur ce lac : la glace n'est pas solide. "

" Le porc, malgré sa lourdeur, est un animal précieux : il transforme les déchets dont il se nourrit en une chair agréable et substantielle. "

" Voilà le coucou qui chante : c'est le mois de mars, nous allons avoir du chaud. Voilà le merle qui siffle : c'est le mois de mai. Voilà les hannetons : c'est la Saint-Jean. "

On met encore deux points après avoir annoncé que quelqu'un va parler :

" L'orateur promène son regard sur l'auditoire, et parle ainsi : "

Le **point d'interrogation** se place après une question faite :

" Où allez-vous ? " — " Savez-vous le résultat de la bataille ? "

Le **point d'exclamation** se place naturellement après les *exclamations*, les *interjections*, c'est-à-dire après les phrases ou les mots exprimant une émotion quelconque de notre âme :

" Insensées ! vous courez à votre perte ! " — " Quel mal ne cause pas, parmi les hommes, l'usage funeste de l'absinthe et du tabac ! " — " Oh ! mon Dieu ! que votre nature est belle ! Que vos lois sont admirables ! "

" Non, dussé-je porter la peine de ma faute, je ne mentirai pas ! "

" Tous les vices, dit un grand poète anglais, peuvent être comptés comme des vertus, à côté de l'ingratitude ! "

Il existe encore d'autres signes dont on se sert dans de certaines occasions, et qu'il est utile de connaître, pour comprendre ce qu'ils signifient quand on les rencontre dans une lecture ; et pour les employer nous-mêmes en écrivant.

On appelle : **parenthèse** deux petits croissants placés en sens inverse (), qui servent à isoler, à détacher complètement certains mots, du reste de la phrase. Ainsi :

" Je vais vous raconter (ne le répétez pas), ce qui nous est arrivé pendant que vous étiez à la promenade. "

La parenthèse est quelquefois remplacée par deux petites lignes—, *tirées* horizontalement, et appelées : **tirets**.

" Nous irons (si notre père le permet) à la pêche aux grenouilles. "

Ou :

" Nous irons—si notre père le permet—à la pêche aux grenouilles. "

Le tiret s'emploie aussi pour marquer dans un dialogue ou une conversation, le changement de parole entre les interlocuteurs :

— Permits que je cueille des fleurs, ma mère. — Oui certainement, mon fils, à la condition que tu apprendras à en faire un bouquet. — Que je t'offrirai, chère maman. — Non, tu le porteras à ton père."

Les **guillemets** " " sont les deux doubles croissants, plus petits que la parenthèse, entre lesquels vous voyez détachés ici les paroles ou les exemples cités :

Ma grand'mère me disait quand j'étais enfant : " Sois patiente dans les misères de la vie, ma chère fille. Sois indulgente et bonne pour tous ceux qui t'approchent. La véritable force est à ceux qui sont doux ; et tout vient à point à qui sait attendre." Chère grand'maman, combien j'ai éprouvé en grandissant la sagesse de vos conseils !

Dans certains cas, par exemple lorsqu'on veut faire comprendre que l'on ne dit pas toute sa pensée, et qu'on laisse au lecteur à la deviner ; ou bien quand on veut exprimer le trouble d'un esprit qui ne sait à quoi se résoudre, on place plusieurs points à la suite les uns des autres, comme ceci : et on appelle ce signe : **points de suspension**.

" J'irais bien à la promenade, mais... " — " Où suis-je... Je tremble, mon cœur bat... Nous sommes perdus ! "

On doit se servir de lettres **majuscules**, au lieu de lettres minuscules, c'est-à-dire des grandes lettres ayant un air d'apparat, au lieu des petites lettres ordinaires, dans les différentes circonstances dont voici l'énumération :

1° Au commencement de toutes les phrases sans exception ;

2° Au commencement de tous les noms propres :

" Camille, Louise, Brigitte, Madeleine, Léon. "

3° Au commencement de tous les noms de peuples, quand ces noms sont employés comme substantifs :

" Les Russes sont renommés pour leur bravoure ; les Anglais pour leur génie industriel ; les Français pour leur cordialité. "

4° Au commencement de tous les vers composant une pièce de poésie ;

5° Après un point d'interrogation ou d'exclamation, *mais seulement quand la pensée finit avec ce point*.

6° Après deux points indiquant que l'on va rapporter une phrase comme ici :

" Ils entendirent la voix de leur mère qui leur criait : " Est-ce vous, mes enfants ? " "

Ils répondirent : " Oui, c'est nous. "

Il y a encore d'autres signes appelés : signes orthographiques, parce qu'ils font partie de l'orthographe. Les voici :

Le **trait d'union** sert : 1° à réunir plusieurs mots séparés, pour en former un seul : Ainsi : arc-en-ciel ; entre-deux.

2° A réunir plusieurs mots appartenant à des verbes, soit directement, soit au moyen de lettres appelées : lettres euphoniques, c'est-à-dire adoucissant la prononciation comme dans :

Dormez-vous ? sors-tu ? vas-y ? va-t'en, voilà-t-il pas ?

Lorsque, en écrivant, on n'a pas eu assez de place pour finir un mot dans la ligne où il commence, on place un trait d'union après la première partie du mot, pour indiquer que la fin se trouve à la ligne suivante. Dans ce cas, le mot doit être coupé entre deux syllabes, comme ceci : *différence*, *surprise*, et non au milieu d'une syllabe : différen-ce, su-rprise.

Les articulations *ch*, *ph*, *th*, *gn*, ne se divisent jamais. On ne sépare pas non plus les articulations composées : *ps*, *dr* ; ni celles dont la seconde consonne est *l* ou *r*. Ainsi le mot *éclair* se divise : *é-clair*, et non *éc-lair* ; le mot *abri* se divise : *a-bri*, et non *ab-ri*, etc. Lorsque l'articulation se compose de trois consonnes, ce qui est peu fréquent, les syllabes se séparent suivant leur composition : *sub-stantif*, etc.

L'**apostrophe** tient la place d'une lettre voyelle que l'on a supprimée pour éviter une prononciation qui eût choqué l'oreille. Ainsi, nous écrivons en ce moment *l'oreille*, avec une apostrophe, et non *la oreille*. C'est ce qu'on appelle une *élision*. La lettre *élidée* est tout simplement la lettre supprimée. L'élision se fait dans tous les cas analogues, excepté devant un *h* aspiré. On ne dit pas l'homard, l'hamac, on dit : *le homard*, *le hamac* ; mais on dit ; l'honneur, l'harmonie, l'hameçon.

Les accents sont des espèces de petites virgules, placées sur les voyelles, pour tenir la place de lettres qui s'écrivaient autrefois, mais que l'on supprime aujourd'hui, principalement la lettre *s*. Ainsi, écrire, écouter, s'écrivaient autrefois : *escrire, escouter* ; tête, côte, s'écrivaient : *teste, coste*. On dit même encore *costal* ; *pascal*, de Pâques qui s'écrivait autrefois : *Pasque*. Dans ce cas l'accent remplit la même fonction que l'apostrophe, mais de plus il modifie le son de la voyelle, comme vous le savez bien.

On place les accents dans diverses positions. Dirigés de droite à gauche, comme la virgule elle-même, l'accent est **aigu**, et fait prononcer l'*e* d'une manière sonore et brève : *café*. S'il n'y avait pas d'accent sur l'*e*, cette lettre serait muette, et on prononcerait comme s'il y avait seulement *caf*.

L'accent tourné dans le sens opposé à la virgule, c'est-à-dire de gauche à droite, sert à faire prononcer les voyelles d'une manière plus grave, aussi l'appelle-t-on : **accent grave**. Voici, dans un seul mot, la comparaison de l'accent aigu, de l'accent grave et de l'*e* sans accent ou muet : *sévère*.

L'accent grave se place aussi sur certains mots, non pour en changer la prononciation, mais pour en distinguer la nature ; ainsi sur : *à* préposition, pour le distinguer de : *a*, du verbe avoir ; sur : *où*, adverbe, pour le distinguer de : *ou*, conjonction ; sur : *là*, adverbe, pour le distinguer de : *la*, article féminin.

On forme un troisième accent en accolant les deux premiers par le haut, de manière à imiter un petit toit de maison. Celui-ci s'appelle **accent circonflexe**. Il accentue la prononciation des voyelles d'une manière plus longue encore que l'accent grave ; comparez : une grève, une bête.

L'accent circonflexe se place encore sur la voyelle de certains temps des verbes. Ainsi on écrit avec l'accent circonflexe :

“ Il faudrait qu'il vînt. ” — “ Supposons qu'il plût. ” — “ Nous primes notre parti en braves. ” — “ Nous fûmes très-joyeux de rencontrer nos amis. ”

Un quatrième accent ou **tréma**, formé de deux points posés horizontalement... sert à détacher d'une syllabe une lettre qui en changerait la prononciation. Ainsi l'adjectif féminin *aiguë*, qui avec un tréma sur l'*e* se prononce comme s'il y avait *aigü*, sans tréma se prononcerait *aig*, la dernière syllabe restant muette comme dans le mot langue. *Contiguë* se prononcerait *contig*. *Ciguë* se prononcerait *cig*. Il faut donc connaître le tréma pour l'employer à propos.

La **cédille**, autre petite virgule, ou petit *c* retourné, se place sous le *c* pour en adoucir la prononciation lorsqu'il est placé devant les voyelles qui le rendent dur : l'*a*, l'*o* et l'*u*. Ainsi le mot *garçon*, qui avec une cédille sous le *c* se prononce comme s'il y avait garson, se prononcerait garkon si on omettait la cédille.

Le trait d'union, l'apostrophe, les accents, le tréma, la cédille, sont des signes orthographiques.

Le signe : §, placé dans certains ouvrages, veut dire *paragraphe*, ou : *parties séparées les unes des autres*.

Enfin, le petit espace laissé en blanc au commencement d'une ligne, comme vous le voyez partout dans ce livre, s'appelle *alinéa*.

Maintenant, mes chers amis, vous voilà renseignés sur tous les signes usités dans l'écriture et les livres ; il ne tient plus qu'à vous d'en faire une bonne application. Mais ne ponctuez pas à l'étourdie. Avant de poser un signe, réfléchissez si c'est bien celui-là que vous devez employer. Peu à peu vous contracterez l'habitude d'une ponctuation exacte, et votre style y gagnera en clarté et en correction. Ce sera un grand progrès de fait, croyez-le ; car sans une bonne ponctuation il est impossible de faire bien comprendre ce qu'on écrit ; et aussi impossible de bien lire, et de bien comprendre ce qu'ont écrit les autres.

DICTÉES-EXERCICES

EXERCICE SUR LA PONCTUATION

Lisez, comme ils sont écrits, les deux exemples que voici, pour vous rendre compte : 1° de la difficulté que présente une lecture sans ponctuation, et 2° de la facilité d'une lecture bien ponctuée.

Ponctuez vous-mêmes la première, et vérifiez votre ponctuation sur la seconde.

LA LUMIÈRE

Dictée sans ponctuation

un soir on vit un homme marchant droit au milieu d'une place obscure il portait sur sa tête une lumière solidement fixée à son chapeau les passants se mirent à rire car ils s'aperçurent qu'il était aveugle la lumière est-elle faite pour les aveugles demandèrent-ils en se moquant ce n'est pas pour moi que je l'ai plantée ainsi sur ma tête répliqua tranquillement l'aveugle c'est pour vous que je ne vois pas et qui me voyez mieux au moyen de cette lumière vous pouvez éviter ainsi les chocs les rencontres en passant près de moi qui pourrais vous heurter et vous blesserais peut-être j'imité la providence qui met toujours un indice aux dangers semés devant l'homme moi je puis être un danger cette lumière en est le phare ils s'éloignèrent tous en disant cet homme est sage.

La même dictée avec ponctuation

Un soir, on vit un homme marchant droit devant lui, au milieu d'une place obscure. Il portait sur sa tête une lumière solidement fixée à son chapeau.

Les passants se mirent à rire, car ils s'aperçurent qu'il était aveugle.

— La lumière est-elle faite pour les aveugles ? demandèrent-ils en se moquant.

— Ce n'est pas pour moi que je l'ai fixée ainsi sur ma tête, répliqua tranquillement l'aveugle : c'est pour vous, que je ne vois pas, et, qui me voyez mieux au moyen de cette lumière. Vous pouvez éviter ainsi les chocs, les rencontres, en passant près de moi qui pourrais vous heurter, et vous blesserais peut-être. J'imité la Providence, qui met toujours un indice aux dangers semés devant l'homme. Moi, je puis être un danger pour vous ; cette lumière en est le phare.

Ils s'éloignèrent tous en disant :

« Cet homme est sage ! »

(Mme DESBORDES-VALMORE, *Contes pour les enfants*).

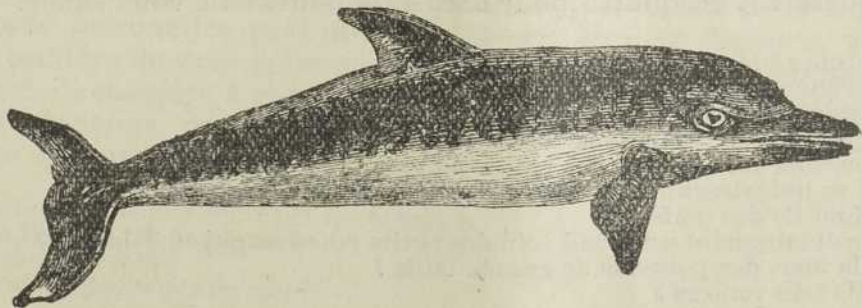
Mme P. C.

HISTOIRE NATURELLE

LES POISSONS

LA VIE DU POISSON

Avez-vous vu de jolis petits poissons rouge-doré, nager dans l'eau d'un bocal ? Nous parlerons de ceux-là parce qu'il est plus facile de les observer que ceux qui sont dans la mer ou dans les rivières.



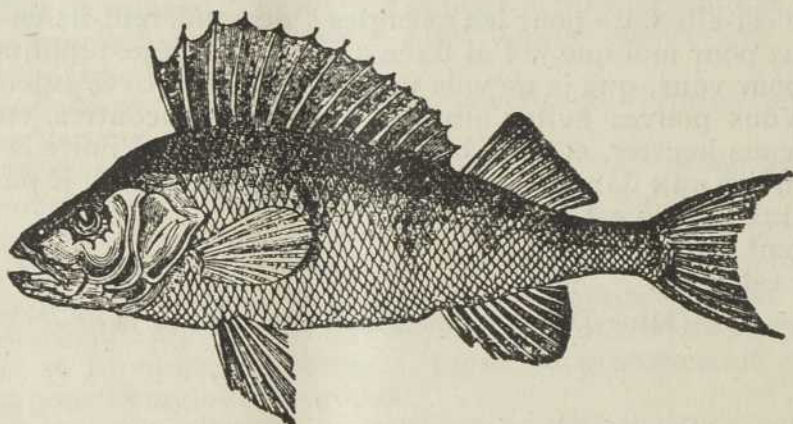
Le dauphin.

Remarquez d'abord comme leur corps allongé et flexible, est partout recouvert de jolies écailles nacrées et brillantes. Leur tête est également couverte d'écailles ; on ne voit pas leurs oreilles, mais ils en ont. Ils ont aussi de gros yeux ronds. Ils ouvrent continuellement leur gueule pour avaler de l'eau, ou pour happer un insecte qui passe à la surface.

Pour se mouvoir, ils ont des nageoires ; quatre de ces nageoires sont comme quatre rames qui lui servent à se pousser en avant ; et leur queue aplatie, qui est encore une nageoire, leur sert de gouvernail. Grâce à ces *organes* ils se meuvent avec une agilité surprenante ; il ne serait pas facile de les saisir avec les mains.

Les poissons vivent tous dans l'eau, et ils ne peuvent vivre que là. Examinez le petit poisson rouge ; il reste toujours au milieu de l'eau, il n'a pas besoin de mettre la tête au dehors pour respirer l'air, comme le font les grenouilles.

Plus tard nous vous expliquerons comment il se fait que les poissons n'ont jamais besoin de venir respirer l'air à la surface de l'eau.



La perche.

Quand à la nourriture, mes enfants, il en est des poissons comme des oiseaux, comme des mammifères : les uns sont mangeurs de chair (mangeurs de chair de poisson) ; les autres, au contraire, ne vivent que de plantes aquatiques et de vermisseaux.

Les poissons pondent une multitude de petits œufs ; mais ils ne les couvent pas comme les oiseaux ; presque tous les abandonnent au fond de l'eau, et les petits qui en sortent deviennent ce qu'ils peuvent.

Les poissons qui vivent dans les rivières ou les étangs ne sont pas ordinairement d'une très grande taille. Dans les mers il y en a aussi de petits ; mais il s'en trouve d'autres qui sont énormes ; quelques-uns sont aussi longs que les petits bateaux que vous voyez sur les rivières. Ces grands poissons sont extrêmement voraces et féroces, et ils vous croqueraient en quatre bouchées s'ils pouvaient vous saisir.

Décrivez la forme générale du poisson.

De quoi est recouverte la peau des poissons ?

Qu'ont-ils au lieu des pattes ?

Les poissons peuvent-ils *respirer* sans sortir de l'eau ?

Y a-t-il des poissons qui mangent les autres poissons ?

Y en a-t-il qui se nourrissent de plantes aquatiques et de vermisseaux ?

Les poissons font-ils des œufs ?

Prennent-ils ordinairement un grand soin des petits poissons qui en éclosent ?

Y a-t-il, dans la mer, des poissons de grande taille ?

Ceux-là sont-ils très-voraces ?

LA PÊCHE

Vous avez vu sans doute, mes enfants, des *pêcheurs* pêcher du poisson dans les rivières. Ils se servent de *lignes* légères, composées d'un fil fixé au bout d'une longue baguette, et terminé par de petits crochets nommés *hameçons*, auxquels le poisson vient se prendre. D'autres fois les pêcheurs emploient des *filets*, tissus à larges mailles, dont ils entourent un certain espace de la rivière ou de l'étang ; puis, après avoir laissé leurs filets tendus pendant quelque temps, ils les resserrent, les retirent de l'eau ; les poissons qui se trouvaient dans l'espace entouré restent pris, dans le filet, tandis que l'eau s'échappe à travers les mailles. On peut pêcher dans l'eau douce des fleuves et des lacs, dans l'eau salée de la mer, partout où il y a quantité d'eau suffisante pour que des poissons puissent y vivre.

Si vous habitiez, mes enfants, dans un de ces villages qui sont bâtis sur les côtes, vous verriez chaque jour beaucoup d'hommes, et même des enfants, s'embarquer dans des bateaux qui sont là attachés près du rivage. Ils détachent ces bateaux, étendent les voiles comme de grandes ailes blanches ou grises ; le vent souffle dans ces voiles, pousse les barques, et voilà les pêcheurs partis. Ils s'en vont au loin sur la mer ; après une heure, on ne voit plus que leurs voiles qui paraissent dans le lointain comme de petits points blancs.



La pêche sur la mer.

Ces hommes, ce sont les pêcheurs de mer. Ils emportent avec eux, dans leurs barques, tous les ustensiles nécessaires pour la pêche. Quelquefois ils se servent de longues lignes de corde auxquelles sont attachés, de distance en distance, de gros hameçons de fer pour prendre de gros poissons ; d'autres fois ce sont de larges filets qu'ils jettent dans la mer, de manière à entourer un grand espace. Après plusieurs jours, plusieurs semaines quelquefois, ils reviennent au rivage d'où ils sont partis, et où ils débarquent les produits de leur pêche.

Comment pêche-t-on dans les rivières et les étangs ?
Qu'est-ce qu'une ligne ? Un hameçon ?
Comment pêche-t-on au filet ?
Comment pêchent les pêcheurs de mer ?

COMITÉ CATHOLIQUE
DU
CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DU PRINTEMPS

Séance du 9 mai 1900.
(Avant-midi).

Présents :

M. le Surintendant, président,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
" " de Québec,
" " de Montréal,
" l'évêque de Pembroke,
" " de Charlottetown,
" " de Rimouski,
" " de Chicoutimi,
" " de Valleyfield,
L'honorable F.-R. Masson,
" H. Archambault,
" Th. Chapais,
" Gédéon Ouimet,
M. P.-S. Murphy,
" H.-R. Gray,
" le Dr J.-L. Leprohon,
" M.-T. Stenson,
" Alphonse Pelletier.

Lecture des lettres de Mgr de St-Hyacinthe, de Mgr de Nicolet et de Mgr de Trois-Rivières déléguant leur pouvoir pour assister à la présente session : Mgr de St-Hyacinthe à Mgr l'évêque de Druzipara, Mgr de Nicolet à Mgr Brunault, Mgr de Trois-Rivières à M. le vicaire-général Baril.

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Sherbrooke et M. Eug. Crépeau informent le comité qu'ils ne pourront pas assister à cette séance.

Lecture du procès-verbal de la dernière session, lequel est adopté.

Le comité approuve le rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe adopté à une session spéciale tenue le 28 décembre 1899 : " Que le sous-comité " recommande l'approbation de la carte géographique de la province de Québec, publiée " par ordre du gouvernement de la province de Québec.

" Que ce sous-comité est d'avis que le gouvernement de la Province procure des " exemplaires supplémentaires de la dite carte, au prix coûtant, à toutes les écoles qui " en feront la demande. "

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe, qui s'est réuni le 8 mai 1900, à laquelle séance étaient présents : Mgr Bégin, président, l'honorable M. Ouimet, M. Murphy, le Dr Leprohon et M. le Surintendant, fait rapport sur les livres suivants :

1°— " Canadian Catholic Readers, " livres : I, part. 1^{re}, et I, part. 2^e, II, III et IV, édition de 1899, par Copp, Clark Co., Toronto. "

" Le comité n'a pu faire une étude comparative suffisante de ces livres, jugés bons par des hommes compétents, avec la série Sadlier déjà approuvée par le Comité du Conseil. "

2°— " Abrégé de l'Histoire du Canada, " par F.-X. Toussaint, réédition.

" L'impression, la reliure et le papier de ce livre sont jugés défectueux et il renferme certaines incorrections. "

3°— " Cours pratique de la langue française, " édition de 1899, par les frères du Sacré-Cœur.

" Cet ouvrage a paru au sous-comité trop volumineux.

Signé : L.-N., Archevêque de Québec.

M. H.-R. Gray, secondé par l'hon. M. Chapais, propose "que le rapport de ce sous-comité soit adopté, mais que la série des "Canadian Catholic Readers" soit référée, pour être considérée de nouveau, au sous-comité chargé de l'examen des livres de classe. "—Adopté.

*Séance du 9 mai 1900.
(Après-midi).*

Présents :—Les mêmes.

Le sous-comité chargé d'étudier la motion proposée par M. Stenson relativement à un projet d'instruction pédagogique, pour les instituteurs et les institutrices, à sa session du 8 mai 1900, à laquelle étaient présents M. le Surintendant, président, Mgr Bégin, l'honorable M. Ouimet et M. Stenson, demande l'autorisation de continuer l'étude de la question.—Adopté.

Le sous-comité chargé d'examiner certaines suggestions proposées par M. l'inspecteur Dubeau, à sa séance du 8 mai 1900, à laquelle étaient présents : Mgr Bégin, président, l'honorable M. Ouimet, M. Stenson et M. le Surintendant, fait le rapport suivant :

" Que le projet de M. Dubeau, jugé bon en lui-même, est cependant considéré trop compliqué. Ce sous-comité ne peut, dans les circonstances actuelles, le recommander à l'approbation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. "—Adopté.

Le comité prend communication du rapport de l'École ménagère des religieuses franciscaines.

Le comité remet à une session subséquente la considération du transfert des examens des aspirants au brevet de capacité de St-Jovite à Ste-Agathe-des-Monts.

L'honorable M. Archambault, secondé par M. le Dr Leprohon, propose :

" Que ce comité recommande qu'une somme de mille dollars, prise sur le fonds du comité catholique, soit affectée, pour l'année courante, au cours de littérature française donné par M. de Labriolle à l'Université Laval de Montréal. "—Adopté.

Le comité recommande de remettre à la municipalité scolaire de Trois-Rivières les subventions qui ne lui ont pas été payées pendant les dernières années, moins dix pour cent.

Le comité recommande que le titre de professeur honoraire de l'école normale Laval soit décerné à MM. Lacasse et Létourneau, en raison du zèle que ces professeurs, qui se sont retirés après avoir passé plus de cinquante ans dans l'enseignement, ont déployé pendant les nombreuses années qu'ils ont professé dans cet établissement.

Mgr l'archevêque de Québec, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, propose :

“ Que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit représenté à l'exposition scolaire de Paris ; que M. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, soit son représentant et fasse une étude comparative des exhibits scolaires des divers pays et rapport. Qu'une somme de quinze cents piastres (\$1,500.00) soit affectée aux dépenses de voyage de ce délégué à même le fonds du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. ” —Adopté.

Et le comité s'ajourne.

VARIETES

Les Etats-Unis

Notre collaborateur, M. H. Nansot, termine dans la présente livraison son intéressant travail intitulé : *Petite Histoire des Etats-Unis*. Afin de compléter cette étude magistrale, qui a intéressé si vivement les lecteurs de *L'Enseignement Primaire*, nous donnons ici les grandes lignes géographiques de la république voisine :

SUPERFICIE ET POPULATION DES ETATS-UNIS.—Les Etats-Unis ont une superficie considérable, environ dix-sept fois plus grande que celle de la province de Québec. L'est de ce pays était autrefois une colonie anglaise. Les colons se rendirent indépendants en 1783, après avoir soutenu, avec l'aide de la France, une assez longue guerre contre l'Angleterre. Ils se constituèrent en république, s'efforcèrent d'agrandir leur pays en s'avancant sans cesse vers l'ouest. Ils firent une véritable chasse aux Indiens de la prairie et, renforcés sans cesse par de nouveaux émigrants venus d'Europe,—surtout des Anglais, des Irlandais, des Allemands et des Italiens,—ils forment maintenant entre les deux océans un groupe de populations qui atteint 70 millions d'habitants, et qui ne tardera pas, sans doute, à s'élever à 100 millions. On compte aussi 1 million de Canadiens-français aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis, presque aussi étendus que l'Europe, comprennent naturellement des régions très dissemblables. Voici quelles sont les principales.

LE NORD-EST DES ETATS-UNIS.—La partie nord-est des Etats-Unis, qui confine à l'océan Atlantique, est avant tout une région industrielle. Le fer et la houille s'y trouvent en grande quantité ; on y exploite des puits de pétrole qui semblent être inépuisables. La laine, le coton, la soie sont travaillés dans de nombreuses et immenses usines. Là se trouvent quelques-unes des plus grandes villes des Etats-Unis : New-York (2 millions et demi d'habitants avec ses faubourgs), Philadelphie (1 million d'habitants), Boston (500,000 habitants), et la capitale, Washington. Ces villes, comme la plupart de celles des Etats-Unis, se sont accrues dans des proportions étonnantes au cours de notre siècle : New-York, par exemple, n'avait que 20,000 habitants il y cent ans.

RÉGION DES GRANDS LACS.—A l'ouest du district industriel dont nous venons de parler, s'étend la région qui environne les grands lacs, dont le principal est le lac Michigan, une véritable mer intérieure. C'est une région agricole très florissante. Le blé y est cultivé sur de vastes étendues, avec les procédés les plus perfectionnés. L'élevage des porcs se pratique en grand et le commerce des salaisons donne des revenus

considérables. Le centre de la région des lacs est Chicago, simple village au dix-huitième siècle, et comptant aujourd'hui plus d'un million d'habitants. La ville s'étend en bordure sur les rives du lac Michigan, sur une longueur de 8 lieues, et on y trouve des maisons à quinze et à vingt étages.

LE SUD DES ETATS-UNIS.—Dans la région méridionale, près du golfe du Mexique, le climat est déjà très chaud et on cultive surtout le coton. Ce sont principalement des nègres qu'on emploie à cette culture. La ville principale de cette partie des Etats-Unis est le port de la Nouvelle-Orléans (250,000 habitants).

L'OUEST DES ETATS-UNIS.—A l'ouest du grand fleuve américain, le Mississipi, s'étend la prairie, la savane, vaste étendue plate où erraient autrefois des bandes de bisons et qu'habitaient les Indiens ou Peaux-Rouges. Cette plaine est maintenant colonisée, et elle deviendra une des régions agricoles les plus prospères des Etats-Unis.

La bordure de la savane est formée par les Montagnes Rocheuses, dont certains pics ont presque l'altitude du mont Blanc, et qui renferment des plateaux aussi étendus que la province de Québec entière. Les Montagnes Rocheuses sont très riches en minerais : outre le cuivre, on y trouve l'or et l'argent.

Sur la côte du Pacifique est le grand port de San-Francisco (300,000 habitants), relié à New-York par un chemin de fer que les trains parcourent en six jours.

Les Etats-Unis sont, comme on le voit, un pays très riche et disposant de ressources très diverses. Leur prospérité s'accroîtra sans doute encore dans l'avenir, et peut-être même en arriveront-ils à devenir un danger pour les nations européennes.

Malheureusement, le matérialisme domine dans ce grand et riche pays.

Nos sourds-muets

(De la Semaine Religieuse de Montréal).

Au mois d'août de l'année 1896, nous faisons appel à la charité publique en faveur des sourds-muets de la Province de Québec.

Parmi tous les déshérités de la fortune, il n'y en a pas qui soient plus dignes de compassion. Presque toujours, ils appartiennent à des familles pauvres, où l'absence plus ou moins complète de soins médicaux, en temps d'épidémie surtout, permet à la maladie de produire dans ses victimes des effets d'autant plus tristes qu'ils sont permanents.

Et ce qui ajoute encore au malheur de ces pauvres enfants, c'est que ni leurs parents, ni les pasteurs, ni les instituteurs ne peuvent rien faire—de vraiment substantiel—pour eux, dans l'ordre intellectuel, religieux et moral.

La parole et l'ouïe, ces deux éléments nécessaires à toute instruction et à toute éducation sérieuse, ils en sont privés ! Comment donc pourraient-ils acquérir, si on les laisse dans un milieu fermé, les connaissances requises pour accomplir leurs devoirs de chrétiens et de citoyens. Malheureux sur la terre, ils courent de plus le risque de ne pouvoir atteindre au bonheur de l'autre vie : puisqu'ils sont abandonnés—presque sans défense—aux vices inhérents à la nature déchue.

Et comme si ce n'était pas assez pour ces enfants d'avoir été réduits à ce misérable état, on les prive des secours de la charité publique et privée !

L'Eglise, sans doute, s'attendrit sur leur sort. Les religieux de l'Institut des clercs de Saint-Viateur en particulier ont fait de grands sacrifices en faveur des sourds-muets ; les religieuses de la Providence se dépensent sans compter et se dévouent avec la plus admirable persévérance en faveur des sourdes-muettes ; le clergé aussi recueille de ces petits infirmes et les place, à ses frais, dans l'une ou l'autre des deux institutions qui ont été fondées au Mile End et sur la rue Saint-Denis, à Montréal.

Mais à cela près, les sourds-muets ne sont l'objet d'aucune sympathie efficace, d'aucun secours suffisant.

Le gouvernement, les conseils de comté, les municipalités locales, les commissions scolaires, la charité publique ne font rien ou presque rien pour eux. Pourtant, ces

enfants sont citoyens de l'Etat, ils sont fils ou filles de contribuables, ils sont nos frères et nos sœurs. Le malheur qui les a frappés, et contre lequel ils sont radicalement incapables de se défendre, laissés à eux-mêmes, ne devrait pas nous les faire oublier, loin de là !

Les clercs de Saint-Viateur et les sœurs de la Providence reçoivent bien quelques subventions du pouvoir civil, nous ne voulons pas le nier. Mais ces allocations sont d'une parcimonie décourageante. Voilà ce qu'il faut dire et répéter, jusqu'à ce que justice soit rendue à cette classe d'infortunés !

Les écoles de coupe

La fermeture des classes de coupe géométrique, au Faubourg St-Jean, Québec, a eu lieu vendredi, le 4 mai.

Le nombre des élèves a été tel, que toutes les jeunes filles n'ont pu être admises. L'assistance à ces cours, d'une si grande utilité pratique, ne laisse rien à désirer. M. le professeur Chs-A. Lefèvre a donc eu un beau succès ; nous l'en félicitons de tout cœur.

Pour lui témoigner leur satisfaction, les élèves ont tenu à lui présenter une adresse de remerciements.

Les Bois-Francis

(Extrait du *Foyer Canadien* de 1863)

Pour se former une idée de l'état prospère et heureux auquel sont parvenus ces lieux regardés naguère comme le séjour d'une population pauvre et malheureuse, il suffirait de visiter les trois villages incorporés de Plessisville, à Somerset, de Princeville, à Stanfold, et de Saint-Christophe, à Arthabaska, qui se disputent noblement et avec intelligence la supériorité dans ces cantons.

On l'a dit de bien des manières, et on ne peut trop le répéter : la colonisation prompte et rapide de nos terres incultes, voilà l'œuvre la plus importante que nous ayons à faire réussir. Et pour nous Canadiens-Français, l'établissement de nos compatriotes sur le sol du Canada doit être un de nos vœux les plus ardents et le but des plus généreux efforts de tout ami sincère du beau nom que nous portons.

Oui, si nous voulons conserver notre nationalité, ce précieux dépôt, purifié par les épreuves, que nous ont transmis nos pères, " emparons-nous du sol, " emparons-nous surtout de cette magnifique étendue de terres des cantons de l'Est, sur lesquels vont se répandre les flots de l'émigration étrangère. Bientôt ces lieux, à raison de leur climat, de leurs remarquables pouvoirs d'eau, de l'importante voie de communication qui les relie à nos grands centres de commerce et aux marchés de nos industriels voisins, seront comme le grenier du Canada. Il y a là espace pour ces milliers de nos compatriotes qui errent à l'étranger et y dépensent des forces et une intelligence dont nous avons si grand besoin. Nouveaux enfants prodiges, le malheur des temps les force à revenir à nous aujourd'hui : efforçons-nous donc de ne pas leur faire regretter les *oignons d'Egypte*. Faisons même pour eux ce que l'on n'a pas cru devoir faire pour ces généreux enfants, fidèles à l'amour de la patrie, que nous avons vus surmonter tant de difficultés pour ouvrir les Bois-Francis, et montrer à tous la route si bien connue maintenant des cantons de l'Est. (1)

(1) NOTE DE LA RÉDACTION. — Le rêve patriotique du zélé prêtre s'est entièrement réalisé. Les Cantons de l'Est sont aujourd'hui couverts d'un nombre considérable de belles et florissantes paroisses catholiques et canadiennes-françaises. La grande majorité de la population de cette partie du pays est catholique.

Pour moi, s'il m'était possible de me faire entendre de tous les Canadiens, que l'on voit chaque année *passer les lignes*, je leur dirais :

« Avant de quitter votre pays et de lui faire un dernier adieu, allez donc un instant contempler les forêts qui couvrent les cantons de l'Est, et qui n'attendent que les coups de votre hache pour se changer en fertiles campagnes et se couvrir de riches moissons. Les obstacles qui vont s'offrir à vous seront grands, je le sais, bien qu'incomparablement moindres que ceux des premiers colons des Bois-Francs ; mais il s'agit aussi pour vous d'éviter un grand malheur, celui de quitter votre patrie. Rien ne résiste à un travail constant : armez-vous donc de courage, et restez avec nous. Croyez-moi, quelque riantes que soient les contrées où vous rêvez le bonheur, elles ne vous feront jamais oublier le pays qui vous a vus naître et grandir : il est si vrai, voyez-vous, le vieil adage

Rien n'est si beau que son pays.

Restez donc dans votre belle patrie, où vous trouverez, autant et plus qu'ailleurs, *pain, espace et liberté* ; conservez-lui votre cœur, donnez-lui votre intelligence, gardez-lui votre bras, fécondez-la de vos sueurs, sanctifiez-la par le parfum de toutes les vertus d'un bon citoyen. Si cependant, malgré nos désirs, vous voulez prendre le chemin de l'exil et nous quitter, partez..... ; mais conservez au moins dans votre cœur l'amour de la religion sainte dans laquelle vous avez été élevés, et qui seule pourra consoler vos vieux ans, de la langue avec laquelle vous avez appris à prononcer le nom de celle qui veilla sur votre berceau, de la patrie où vous laissez vos amis et de si doux souvenirs !... Partez.....et que Dieu vous bénisse sur la terre étrangère !..... »

Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien.....
Si je quittais ces lieux chers à mon cœur,
Je m'écrierais : J'ai perdu le bonheur !

L'abbé CHARLES TRUELLE.

Paysages canadiens

CROQUIS DE QUÉBEC

(Pour *L'Enseignement Primaire*)

Pourquoi le touriste aime-t-il tant Québec ? Les naturels du pays, ceux du moins qui sortent peu de chez eux, se rendent très imparfaitement compte de cette fascination.

Ce qui fait par dessus tout le charme de Québec, c'est la richesse de son coloris. La palette du peintre ne porte pas une plus grande variété de nuances. Le voyageur est littéralement pris par les yeux. C'est quand on voyage quelque peu qu'on sent la différence.

La nature et les circonstances ont voulu que Québec échappât à l'uniformité dont naquit un jour l'ennui. Les grandes villes en général sont grises et ternes. Chicago est noire de fumée, Toronto est fardée de terra cotta de Toronto. Québec est un amphithéâtre dont chaque gradin diffère de teinte, depuis les toits étincelants au soleil et les verdoyants glacis qui couronnent ses sommets, jusqu'au sombre azur des eaux géantes qui baignent ses pieds de toutes parts. Dans ce fouillis de pierre, de brique et de bois, le jeu des ombres sans cesse changeantes cause des illusions d'optique sans fin, auxquelles prête encore l'irrégularité déconcertante des lignes. A chaque coin de rue donnant sur la campagne, c'est un tableau nouveau avec encadrements variés. Les horizons n'ont d'autre borne que la partie du regard. De toutes parts, en ville ou au loin, ce n'est qu'ondulations, lignes brisées. De cette variété de tons et de formes naît un charme indéfinissable, auquel ne saurait résister le plus blasé citadin des villes plates et sans horizon.

Québec est un immense caravansérail bâti à un nombre infini d'étages sur le plan des maisons de Chicago, avec des ascenseurs, des escaliers, des souterrains, des terrasses suspendues, et la plus grande véranda du monde entier où toute la famille va le soir humer l'air frais du fleuve....

De l'amphithéâtre où ses habitations sont étagées en gradins, le pauvre, à travers ses petits carreaux de vitre, jouit du même décor, de la même salubrité que le riche du haut de ses balcons dorés. On a ici l'égalité devant la nature !....

Ces capricieux découpages que j'aperçois de ma fenêtre, formés par l'ondulation des cimes des Laurentides sur le fond de l'horizon sans bornes, sont à eux seuls un spectacle devant lequel se fût pâmée l'intéressante Paule Méré de Cherbuliez, elle qui trouvait un langage mystérieux dans les lignes de ses montagnes. On doit être bien heureux derrière ces plis de terrain, et cependant c'est partout la terre, avec ses misères ! La distance donne l'illusion d'un facile élan de l'un à l'autre de ces sommets qui sont, pourtant, plus élevés que Québec, puisque c'est de là que nous arrive, par sa seule pesanteur de gravité, l'eau qui nous abreuve.

ULRIC BARTHE.

COURS ILLUSTRE D'HISTOIRE DU CANADA

VIII

M. DE LAUZON



La Sœur Bourgeois instruisant les enfants de Ville-Marie.

L'année 1650, si funeste à la Nouvelle-France par la destruction des Hurons, et par tous les malheurs qui en furent les suites, finit par le changement de gouverneur-général. M. de Lauzon, un des principaux membres de la compagnie des Cent-Associés, fut nommé pour succéder à M. d'Ailleboust, dont les trois ans étaient expirés ; mais il n'arriva à Québec que l'année suivante. M. d'Ailleboust laissa sans regret une place où il ne pouvait être que le témoin de la désolation de la colonie, et dont on ne le mettait point en état de soutenir la dignité. Le nouveau gouverneur avait toujours eu plus de part que personne aux affaires de la compagnie ; c'était lui principalement

qui avait ménagé en Angleterre la restitution de Québec ; sa piété, sa droiture, ses bonnes intentions étaient connues, et il avait paru s'intéresser beaucoup à ce qui regardait le Canada. Mais il le trouva dans une situation bien déplorable. Les Iroquois, enhardis par leurs victoires, commençaient à ne plus regarder les forts et les retranchements français comme des barrières capables de les arrêter ; ils se répandaient en grandes troupes dans tout le pays, où personne n'était plus en sûreté contre leurs insultes. Un de leurs partis s'était approché des Trois-Rivières, M. Duplessis-Bochard, qui en était gouverneur, voulut marcher contre eux en personne. On eut beau lui représenter qu'il s'exposait inutilement ; qu'il n'y avait rien à gagner contre un ennemi qui n'avait rien à perdre ; il ne consulta que sa valeur, et risqua une sortie. Mais il eut le sort qu'on lui avait annoncé ; il fut tué, et sa mort, en privant la colonie d'un bon officier, ne fit que donner un nouveau relief aux armes des Iroquois. Ces barbares pénétrèrent même jusque chez les bons sauvages du Nord appelés le Atticamègues, ou Poissons-Blancs, où ils ne laissèrent pas un village dont ils n'eussent égorgé ou dissipé les habitants. Le P. Buteux, qui retournait y consoler ses néophytes, fut impitoyablement massacré avec ses conducteurs.



La Révérende Sœur Bourgeois.

L'île de Montréal n'était pas l'un des postes les moins exposés à ces incursions. M. de Maisonneuve fut obligé d'aller à Paris chercher les secours qu'il ne pouvait obtenir par ses lettres. Il en revint en 1653 avec un renfort de cent hommes, et accompagné d'une pauvre et sainte fille, nommée Marguerite Bourgeois, qui a rendu son nom cher à toute la colonie par l'institution des sœurs de la Congrégation. Cette généreuse fille entreprit de procurer à

la ville naissante de Montréal ce que les Ursulines faisaient déjà avec tant de fruit à Québec et dans toute la colonie, c'est-à-dire de donner à toutes les personnes de son sexe une éducation soignée et vraiment chrétienne.



Arrivée de la Sœur Bourgeois à Ville-Marie, en 1653.

M. de Maisonneuve prenait ses mesures pour garantir Montréal de toute surprise, lorsque soixante Onnontagués parurent à la vue de son fort. Quelques-uns se détachèrent, et, s'approchant avec beaucoup de confiance, firent signe qu'ils voulaient parler. Leur petit nombre fit qu'on n'eut aucune peine à les introduire dans la place, et ils déclarèrent que leur canton était disposé à la paix, si on voulait traiter avec eux. Ils accompagnèrent cette proposition de présents, et M. de Maisonneuve, en les acceptant, leur fit observer combien la nation française était éloignée de cette perfidie dont ils avaient donné tant de preuves, et combien il lui était facile, en cette rencontre, d'user de représailles, comme leur conduite passée lui en donnait le droit. Ils convinrent de tout, et assurèrent que sous peu on aurait des preuves certaines de leur sincérité. Ils partirent aussitôt pour aller communiquer à leurs anciens les propositions du gouverneur, et, ayant pris leur chemin par Onneyout, ils engagèrent les chefs de ce canton à se joindre à eux. Les Goyogouins firent la même chose, et envoyèrent en leur nom des députés à Montréal avec un collier, pour avertir le gouverneur que cinq cents Agniers étaient en campagne, et en voulaient aux Trois-Rivières. M. de Lauzon, à qui M. de Maisonneuve fit part de ces nouvelles, arma en diligence tout ce qu'il put trouver de hurons. Ceux-ci, ayant joint une nombreuse troupe d'Agniers assez avantageusement postés, l'attaquèrent avec tant de résolution, qu'ils en tuèrent un

grand nombre, firent prisonnier le chef et plusieurs des principaux, et mirent le reste en fuite. Un autre parti d'Agniers avait été plus heureux. Il s'était avancé jusqu'aux portes de Québec, où, pendant tout l'été, il fit de grands ravages, massacra plusieurs français, et fit quelques prisonniers, parmi lesquels fut le P. Poncet, qui ne fut pas plus épargné que le P. Jogues et le P. Bressani, jusqu'à ce qu'on eut appris que la paix était sur le point de se conclure. Cette nouvelle changea en un moment l'état du prisonnier : on le régala ; on le conduisit en triomphe dans plusieurs bourgades ; enfin il partit pour Québec avec un député du canton, qui était chargé de présents pour le gouverneur général et pour le supérieur des missions. Quelque expérience qu'on eût de la légèreté et de la perfidie des Iroquois, on osa se flatter cette fois que la paix serait durable, parce qu'ils en faisaient les avances dans un temps où ils n'avaient rien à craindre de la part des Français. L'année suivante, le P. le Moyne fut envoyé à Onnontagué, pour y ratifier le traité au nom du gouverneur général, et tout s'y passa avec beaucoup de satisfaction de part et d'autre.

Le canton d'Agnié était le plus proche de la Nouvelle-York ; et, en tirant à l'occident, on trouvait successivement les quatre autres cantons d'Onneyout, d'Onnontagué, de Goyogouin et de Tsonnontouan : c'est ce qui leur fit donner le nom de *cantons supérieurs*. Les jalousies et les intérêts privés mirent bientôt la division entre ceux-ci et le canton d'Agnié. Tant que la guerre avait duré, toute la nation n'avait trafiqué qu'avec les Hollandais ; ce qui déplaisait fort aux cantons supérieurs, parce que le chemin qu'ils étaient obligés de faire pour aller à Orange (Albany) était fort long, et qu'il leur fallait passer par les terres des Agniers, qui par là les tenaient dans une espèce de dépendance ; outre que ceux-ci, appuyés du voisinage des Hollandais, étaient en état de donner la loi à tout le pays. La paix, en ouvrant le commerce entre les Français et les cantons supérieurs, enlevait donc tous ces avantages aux Agniers, et il n'est pas surprenant qu'il aient été les derniers à conclure le traité, et les premiers à le rompre. Aussi, ils ne cessaient de faire des courses dans tout le pays, et descendirent même jusqu'aux environs de Québec. Un matin, avant le lever du soleil, ils tombèrent sur une troupe de quatre-vingt-dix Hurons de tout âge et de tout sexe, qui s'étaient retirés dans l'île d'Orléans, en tuèrent six, lièrent les autres, les embarquèrent dans leurs canots, passèrent fièrement devant Québec, firent chanter leurs prisonniers vis-à-vis du fort, comme pour défier le gouverneur général, auquel il n'était guère possible de leur donner la chasse, les conduisirent jusque dans leur village, où ils brûlèrent les principaux, et retinrent les autres dans une dure captivité.

M. de Lauzon comprenait plus que jamais l'embarras de sa position. Arrivé à sa soixante-treizième année, il fallait commander à des soldats ou à des colons toujours sous les armes, lui qui n'avait jamais été homme de guerre. La dispersion de la nation huronne avait tari une source de revenu considérable ; les incursions de plus en plus menaçantes des Iroquois continuaient à paralyser la traite des pelleteries, et occasionnaient tous les jours de nouvelles dépenses : de manière que le gouverneur, malgré la réserve qu'il s'était faite de la ferme de Tadoussac, c'est-à-dire de la traite qui se faisait en ces quartiers, se vit encore dans la nécessité de cesser de payer à la compagnie de la Nouvelle-France les mille livres de castor qu'elle s'était réservées en remettant la traite à la communauté des habitants. Il prit donc le parti de repasser en

France dans l'été de 1656, et, comme la seconde période triennale de son gouvernement ne finissait qu'en 1657, il nomma, pour tenir sa place, son fils, M. de Charney, attaché au pays par les terres qu'il y possédait, et par son mariage avec Mademoiselle Giffard, fille du seigneur de Beauport. Cependant, son épouse étant morte dans l'automne suivant, M. de Charney fit ses préparatifs pour aller rejoindre son père dans l'été de 1657, et nomma M. d'Ailleboust, pour commander dans la colonie jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur.

L'ABBÉ C.-H. LAVERDIÈRE, A. M.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE SEPTIÈME

De l'Incarnation et de la Rédemption

86. Q. Quel jour Notre-Seigneur est-il né ?

R. Jésus-Christ est né le *jour de Noël*, à *Bethléem*, dans une *étable*.

— En disant que Jésus-Christ est né le jour de Noël on n'entend pas qu'il est venu au monde en plein jour, car c'est au contraire, au milieu de la nuit qu'il est né. L'Eglise honore la naissance de Jésus-Christ, le 25 décembre, par la célébration de la messe de minuit, et en permettant aux prêtres de dire trois messes.

Bethléem est une petite ville de Judée, en Asie.

Une étable est le lieu destiné au logement des bestiaux. Jésus-Christ a voulu naître dans une pauvre étable pour donner au monde, dès sa naissance, l'exemple de l'humilité et de la pauvreté.

87. Q. Pourquoi Jésus-Christ passa-t-il trente-trois ans sur la terre ?

R. Jésus-Christ passa trente-trois ans sur la terre pour nous montrer le *chemin* du ciel par ses *exemples* et par ses *enseignements*, et nous mériter des grâces.

— Jésus-Christ, pendant sa vie, nous a montré le chemin du ciel, signifie qu'il nous a fait voir ce qu'il fallait faire pour mériter le ciel.

Les exemples de Jésus-Christ sont toutes les actions de sa vie.

Les enseignements de Jésus-Christ sont les paroles par lesquelles il nous a fait connaître ce que nous devons croire et pratiquer pour mériter la vie éternelle.

Les trente-trois ans que Notre-Seigneur passa sur la terre se divisent en deux parties. La première partie s'appelle sa vie cachée, elle commence à la naissance de Jésus-Christ et se termine à sa trentième année. Notre-Seigneur passa ce temps avec la Très Sainte Vierge et saint Joseph à obéir et à travailler du métier de charpentier. La seconde partie s'appelle la vie publique de Jésus-Christ : elle comprend les trois dernières années de sa vie. Notre-Seigneur employa ce temps à prêcher et à faire des miracles pour se faire reconnaître comme le fils de Dieu.

88. Q. Que signifie le mot évangile ?

R. Le mot *évangile* signifie *bonne nouvelle*.

— L'Evangile est la bonne nouvelle que Notre-Seigneur venait annoncer au monde.

Cette bonne nouvelle c'est qu'il était le Fils de Dieu, le Rédempteur promis par Dieu à Adam après son péché et attendu par les hommes depuis quatre mille ans.

ED. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

XI. Fonctions de l'adjectif. — L'adjectif exprime la qualité, la manière d'être des personnes et des choses. Quelquefois on veut exprimer les qualités d'une chose uniquement parce qu'on tient à les faire connaître. On dit alors que l'adjectif est simplement *qualificatif*. Mais parfois aussi on exprime la qualité d'une chose pour faire distinguer cette chose entre d'autres de même nature, mais qui n'ont pas cette même qualité. Ainsi, quand nous disons :

Cet arbre est grand.

Nous voulons seulement faire savoir que cet arbre a une haute taille. Mais si quelqu'un nous dit : Voyez-vous cet arbre parmi les autres ? nous demandons : lequel ? Et on nous répond : Le *grand* (si celui dont on parle est grand).

On dit *le grand* pour faire distinguer cet arbre des arbres plus petits. Dans ce cas on indique la qualité, non-seulement pour qu'on la connaisse, mais surtout pour qu'elle serve à faire distinguer l'arbre dont on parle.

Faire reconnaître la chose dont on parle parmi d'autres de même espèce, est ce qu'on appelle *déterminer* cette chose. C'est pourquoi les adjectifs qu'on emploie pour faire distinguer les choses entre elles sont appelés : adjectifs *déterminatifs*.

Quand vous dites :

Veillez me donner *mon* livre.

Ce mot : *mon* est un adjectif : il indique que ce livre a la qualité d'être *votre* ; que sa manière d'être est de vous appartenir. C'est pour faire reconnaître ce livre parmi d'autres livres qui ne sont pas à vous, que vous dites : *mon* livre. L'adjectif *mon* est donc un adjectif déterminatif.

Remarquez que ce mot : *déterminatif*, ne veut pas dire que l'adjectif ainsi appelé soit d'une nature différente des autres adjectifs. Il indique seulement l'usage que l'on en fait.

QUESTIONNAIRE

Qu'est-ce que déterminer une chose ?

Les adjectifs peuvent-ils servir à déterminer une chose ?

Comment nomme-t-on les adjectifs plus spécialement employés à cet usage ?

EXERCICE

Indiquer les adjectifs employés comme déterminatifs dans les phrases suivantes :

Je ne vous demande pas le petit livre, je vous demande le gros. — Apportez-moi la chaise basse. — Posez le vase de fleurs sur la table ronde. — Elle a taché la robe neuve de sa sœur. — Prenez pour vous le cahier rouge, et donnez le bleu à votre frère.

Elocutions et dictées

I

J'aurai un cheval. Tu auras un jouet. Jules aura une récompense. Nous aurons des pommes. Vous aurez un chat. Eugène et Eugénie auront un jeu de dominos.

Je serai sage. Tu seras content. Jeanne sera triste. Nous serons dociles. Vous ne serez pas malades. Pauline et sa sœur seront aimables.

EXERCICES. — Étant donnés des mots, indiquer à la suite de chaque mot le nombre de syllabes dont il se compose.

— Étant donnée une suite de noms, distinguer les noms communs, les noms propres.

— Recopier les noms communs, les noms propres de la dictée.

— Étant donnée une suite de noms propres, indiquer leur nature : nom propre de personne, de pays, de ville, etc.

II

LE CULTIVATEUR

Mon père est cultivateur. Il a de beaux troupeaux. Ses chevaux sont gros et forts. J'ai grand plaisir à les voir. Ces bonnes bêtes sont si douces ! On a pour elles bien des soins. Les chevaux travaillent du matin au soir.

EXERCICES.—Relever les noms du féminin, puis ceux du masculin.—Citer cinq noms formant leur féminin : en ajoutant un *e* muet au masculin ; en changeant *er* en *ère* (boulangier, boulangère) ; *e* en *esse* (comte, comtesse) ; *on* en *onne* (lion, lionne).—Conjuguer le verbe *louer un domestique* aux temps simples de l'indicatif.

III

LE TEMPS PASSÉ

Les *pendules*, les montres, les horloges nous *avertissent* du temps qui passe. Apprenons à bien *employer* les heures qu'elles nous marquent. Oh ! la bonne journée que celle dont toutes les heures ont reçu un sage *emploi* !

EXERCICES.—Que signifie l'expression : *ont reçu un sage emploi* ? (ont été employées à quelque chose d'utile).—Relever les verbes de la dictée et trouver leurs sujets au moyen de la question *qu'est-ce qui* ou *qui est-ce qui* ?—Conjuguer le verbe *employer* aux temps composés de l'indicatif.

COURS MOYEN

Vocabulaire analogique

IDÉE : *Vêtements d'homme*

Costume : Vêtement.—Ensemble des effets d'habillement.—*Chemise* : Vêtement de linge qu'on porte sur la peau.—*Pantalon* : Culotte qui descend jusque sur le cou-de-pied.—*Culotte* : Vêtement d'homme qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux.—*Ceinture* : Bande de cuir ou d'étoffe dont on se ceint le milieu du corps.—*Bretelle* : Bandes élastiques qui se croisent sur le dos et soutiennent le pantalon.—*Cravate* : Morceau d'étoffe légère qui se roule autour du cou.—*Gilet* : Veste courte sans pan et sans manches qu'on porte sous l'habit.—*Blouse* : Sarrau de toile qu'on porte ordinairement par-dessus les autres vêtements.—*Bourgeron* : Blouse courte ou veste de toile comme en portent les plombiers, les zingueurs, etc.—*Sarrau* : Sorte de souquenille.—*Souquenille* : Surtout fort long fait de grosse toile.—*Veste* : Vêtement à basques très courtes ou sans basques.—*Veston* : Petite veste ronde.—*Redingote* : Vêtement plus long que l'habit et qui couvre une partie des jambes.—*Habit* : Vêtement d'homme, à basques, qui se porte dans les cérémonies.—*Gant* : Partie de vêtement servant à couvrir la main.—*Livrée* : Habit que portent les domestiques d'une grande maison.—*Pardessus* : Espèce de redingote qui se met pardessus les autres vêtements.—*Poche* : Petit sac attaché à une partie de l'habillement.

EXERCICES ORAUX D'APPLICATION

I.—*Qu'appelle-t-on* :

Veston ? poche ? costume ? gilet ? sarrau ? pantalon ? bretelle ? habit ? chemise ? souquenille ? bourgeron ? pardessus ? cravate ? culotte ? blouse ? veste ? redingote ? livrée ? ceinture ? gant ?

II.—*Comment appelle-t-on* :

Un sarrau de toile qu'on porte par-dessus les vêtements ?
Un vêtement de cérémonies plus long que l'habit ?
Une culotte qui descend jusque sur le cou-de-pied ?
Un vêtement complet ?
Les petits sacs attachés aux diverses parties de l'habillement ?
Les bandes élastiques qui soutiennent le pantalon ?
Une sorte de souquenille ?—Une petite veste ronde ?
Le morceau d'étoffe légère qui se roule autour du cou ?
La partie du vêtement qui recouvre la main ?

L'habit que portent les domestiques de grande maison ?
 Le vêtement à basques qui se porte dans les cérémonies ?
 Le vêtement de linge qu'on porte sur le corps ?
 La portion de vêtement qui couvre le corps, de la ceinture aux genoux.
 Un vêtement à basques très courtes ou sans basques ?
 Une sorte de redingote qu'on met par-dessus les autres vêtements ?
 Un surtout fort long en grosse toile ?
 Une espèce de blouse ou de veste en toile ?
 Une veste sans manches qui se porte sous l'habit ?
 Une bande de cuir ou d'étoffe dont on se ceint le milieu du corps ?

(Journal des Instituteurs)

LECTURE

LE HÉRISSEAU (1)

Quand on se promène, par une tiède soirée (2) de printemps, sur un chemin désert et silencieux, on voit quelquefois surgir d'une haie, d'un tas de pierre, d'un creux recouvert de mousse ou de feuilles, un singulier animal aux formes arrondies, au museau pointu, aux petits yeux vifs. Une cuirasse de piquants couvre son dos et ses flancs ; c'est notre ami le hérisseau, un brave et honnête camarade, qui ne mérite certes pas, malgré sa bizarrerie, les persécutions dont il est l'objet.

On l'accuse, il est vrai, de manger les œufs, les oiseaux et les fruits qu'il rencontre. Mais, comme il ne grimpe pas aux arbres, ses méfaits doivent être bien limités.

Ses services, au contraire, sont très grands. Il détruit beaucoup d'insectes, de vers, de limaces et d'escargots ; il poursuit aussi les rats et les mulots ; il s'attaque encore aux serpents qu'il saisit par la tête et qu'il tue avec une adresse extraordinaire. Les morsures de la venimeuse vipère sont sans effet sur lui (3). Ses piquants ne lui servent pas d'arme offensive, mais de bouclier protecteur. Au moindre bruit, il les redresse et se met en boule ; puis, quand le silence est rétabli, il allonge ses pattes et sort son museau, sa petite face plissée se déride, ses dards (4) s'aplatissent, et il se remet à trotter d'un air confiant et paisible.

EXPLICATIONS : 1. Le hérisseau est un mammifère insectivore, comme la taupe et la musaraigne. — 2. Le hérisseau ne sort guère que la nuit. — 3. Le hérisseau offre, en effet, une singulière résistance aux poisons. Non seulement il supporte le venin de la vipère, mais il avale des cantharides, insectes dont le contact est très irritant pour la peau. — 4. Ses dards, ce sont ses piquants. Ils constituent pour le hérisseau une très bonne défense.

Devoir d'invention

I

Indiquez les mots des périphrases suivantes :

La reine des jardins : la rose ; le vaisseau du désert : le chameau ; le roi des airs : l'aigle ; le fabuliste français : La Fontaine ; le fléau de Dieu : Attila.

II

Employez les adjectifs suivants au sens propre et au sens figuré :

	Figuré	Propre
<i>profond</i>	Misère profonde	Trou profond
<i>doux</i>	Souvenir doux	Vin doux
<i>aigu</i>	Douleur aiguë	Pointe aiguë
<i>riant</i>	Riante prairie	Visage riant
<i>froid</i>	Accueil froid	Marbre froid

III

Employez au sens figuré les expressions suivantes :

Répandre du vin : répandre des bienfaits. Lit mou : vie molle. Briser un vase : briser le courage. Pierre dure : Cœur dur. La pureté de l'air : La pureté du cœur.

IV

Expliquez sommairement les proverbes suivants :

- Pour un moine l'abbaye ne se perd pas :* Cela veut dire que lorsque plusieurs personnes ont projeté quelque chose ensemble et que l'une d'elles manque, on ne cesse pas de s'amuser pour cela.
- Loger le diable dans sa bourse :* Se dit de celui qui n'a point d'argent, dont la bourse est vide.
- Le coup pied de l'âne :* C'est l'insulte qu'adresse un homme lâche ou faible à celui dont il n'a plus à redouter le pouvoir ni la force.
- Nager entre deux eaux :* C'est se ménager entre deux partis et se déclarer pour aucun.
- Après moi le déluge :* Se dit de quelqu'un qui s'occupe bien peu de ce qui arrivera quand il n'existera plus.

V

Trouvez un adjectif de la même famille de chacun des noms suivants, et faites entrer chaque adjectif dans une phrase de votre composition :

- LABEUR** *Laborieux.* — Les enfants laborieux méritent des récompenses.
- VOLUME** *volumineux.* — L'hippopotame a la tête très volumineuse.
- MOIS** *mensuel.* — Il y a des revues mensuelles dans notre province.
- SOIN** *soigneux.* — Un enfant doit être très soigneux pour ses livres.
- PARTIE** *partielle.* — Chaque année il y a des éclipses partielles de la lune

ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

LE FEU DE LA SAINT-JEAN

Les Canadiens de la campagne *avaient conservé* une cérémonie bien touchante de leurs ancêtres *normands* : c'était le feu de joie, à la tombée du jour, la veille de la Saint-Jean-Baptiste. Une *pyramide octogone*, d'une dizaine de pieds de haut, *s'élevait* en face de la porte principale de l'église ; cette pyramide, recouverte de branches de sapin introduites dans les *interstices* d'éclats de cèdre *superposés*, était d'un aspect très agréable à la vue. Le curé, accompagné de son clergé, sortait par cette porte, récitait les prières *usitées*, bénissait la pyramide et *mettait* ensuite le feu, avec un cierge, à des petits *monceaux* de paille *disposés* aux huit coins du cône de verdure. La flamme s'élevait aussitôt pétillante, au milieu des cris de joie, des coups de *fusils* des assistants, qui ne se dispersaient que lorsque le tout était entièrement consumé.

PH. AUBERT DE GASPÉ.

(*Les Anciens Canadiens.*)

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *Saint-Jean* : justifiez l's majuscule et le trait d'union ?... On ne désigne pas ici l'homme reconnu pour saint ; le mot *Saint-Jean* est un nom propre composé donné à la fête. — *avaient conservé* : pourquoi *conserve* invariable ? Le compl. dir. *cérémonie* est après. — *normands* : qui appartiennent à la Normandie, qui sont originaires de Normandie (province de France sur le bord de la Manche). Ne prend pas de majuscule ici parce qu'il est adjectif. — *pyramide* : sorte de construction égyptienne à base carrée et finissant en pointe ; on donne en géométrie le nom de *pyramide* à tout solide ayant une base polygonale et dont les faces latérales sont des triangles qui se réunissent en un point appelé sommet de la pyramide. — *Octogone* : à huit côtés ; l'auteur emploie ici *octogone* comme adjectif, on doit dire *octogonale*. — *s'élevait* : rappeler la remarque des verbes en *ger* ; *ériger* signifie *dresser* ; quand on *érige* un monument on en fait l'*édification* ; comparez *diriger*, *direction*. — *interstices* : petits espaces vides. — *superposés* : pourquoi au pluriel ? Ce sont les *éclats* qui sont *superposés* c'est-à-dire *posés* les uns sur les autres. — *usitées* : donnez des mots de la même famille ? *us* et coutumes, *usage*, *user*, *abus*, *abuser*, *mésuser*, *inusité*... — *mettait* : donner le futur : je mettrai, tu mettras, etc., et non je *mettrai* qui indiquerait la première conjugaison. Même remarque pour le

conditionnel présent.—*monceaux* : petits *monts*, amas. On dit *amonceler*, *amoncellement* ; dans le vieux français on disait : *moncel* pour *monceau*, *coutel* pour *couteau*, *batel* pour *bateau* ; de là *coutelier*, *batelier*.—disposés : ce n'est pas la *paille* mais les *monceaux* qui sont *disposés*.—*cône* : solide à base circulaire finissant en pointe comme la pyramide. L'auteur ayant surtout en vue la *forme pointue* emploie *cône* pour *pyramide*.—*fusils* : fait *fusiller*, *fusillade*. Un fusil est une pierre longue (renflée au milieu comme un *fuseau*) pour aiguïser les couteaux. On dit qu'un objet en *forme de fuseau* est *fusiforme*. Le *fusil arme à feu* a été ainsi nommé à cause du renflement de la crosse qui le fait ressembler à un *fuseau*. Dans les mots *outil*, *gentil*, *grésil*, *coutil*, etc., on ne prononce pas la consonne finale.

II

LES HABITANTS DE L'ÎLE PERCÉ.

Le plateau *verdoyant* de l'île Percé est semé de points *brillants*, tantôt *stationnaires*, tantôt *mobiles* : ce sont les habitants ailés de ce lieu, les uns *couvant* leurs œufs dans la *sécurité* la plus profonde, les autres *veillant* sur la famille nouvellement éclosée. Cette ville *aérienne* se divise en deux quartiers bien distincts : celui des cormorans et celui des goélands. Si un individu d'une des *tribus* ose franchir la limite assignée à *ceux de sa plume*, cet *empiètement* n'est jamais toléré en silence. Une *clameur* formidable, formée de milliers de cris, retentit dans les airs et se fait entendre quelquefois à la distance de plusieurs milles ; une nuée, semblable à un brouillard épais de neige, s'élève au-dessus du camp souillé par la présence de l'étranger. Les adversaires sont ils nombreux, une *colonne* se détache de la masse des habitants du territoire menacé, et, *décrivant* un demi-cercle, va attaquer l'ennemi sur les derrières. Comme les *défenseurs* de la patrie sont toujours forts sur le sol *natal*, les étrangers *doivent* céder et *déguerpir* devant les coups de bec et les *malédiction*s de leurs adversaires.

L'ABBÉ J.-B.-A. FERLAND.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Percé* : Rocher énorme percé en forme de voûte et formant une île sur la côte de Gaspé, au sud de la baie du même nom.—*Verdoyant*, *brillants*, *couvant*, *veillant* : distinction entre le *participe présent* et l'*adjectif verbal*. Le *participe* exprime une *action passagère* ; l'*adjectif verbal* exprime une *qualité active permanente*. Ainsi *verdoyant* exprime l'état habituel du plateau qui a la *qualité permanente* de jeter à nos regards la couleur verte. Il en est de même de *brillants* *qualité permanente* des points. Ces deux mots sont adjectifs. *Couvant* et *veillant* expriment l'action des oiseaux, ce qu'ils *font* et non pas ce qu'ils *sont*. Ces mots sont participes présents. Signaler les adjectifs : *extravagant*, *fatigant*, *intrigant*, *convaincant*, *vacant*, etc., dont les participes présents sont : *extravaguant*, *fatiguant*, *intriguant*, *convainquant*, *vaquant*, etc. — *Stationnaires* : à l'état de repos, d'arrêt.—*sécurité* : confiance, tranquillité d'esprit.—*tribus* : Une *tribu* est un ensemble de familles vivant sous un chef. Un *tribut* est un impôt payé comme marque de dépendance. — *A ceux de sa plume* : c'est-à-dire à ceux de son espèce.—*Clameur* : indiquez les dérivés de ce mot. *réclame*, *réclamer*, *réclamation*, *proclamer*, *proclamation*.—*Colonne* : pris ici dans le sens militaire, signifie une ligne de troupe profonde et serrée ; faire remarquer que *colonel*, chef de colonne, ne prend qu'un *n*.—*décrivant* : verbe *décrire*, radical *écrire* : du latin *scribere*, dérivés : *inscrire*, *circonscrire*, *prescrire*, *proscrire*, *souscrire*, *dé(s)crire* ; faire indiquer les noms : *inscription*, *circonscription*, etc., —*doivent* : faire conjuguer les temps simples : *devant* ; *dû*, *due* ; je *dois*, nous *devons* ; je *devais* ; je *dus*, je *devrai*, je *devrais*, que je *doive*, que nous *devions* ; que je *dusse*, qu'il *dût*.....—*déguerpir* : se sauver par crainte ou par force. — *malédiction*s : paroles qui souhaitent le *malheur* ; ici les cris de colère des oiseaux sont comme des malédiction. Le contraire de ce mot est ?..... *bénédiction* (du latin *bene*, bien.)

Exercices pratiques

Remplacez le tiret par le mot *MÊME*, variable ou invariable.

Les étourdis commettent cent fois les *mêmes* fautes. Soyons modestes, *même* quand nous croyons avoir le plus raison. Les causes produisent souvent les *mêmes* effets. Le souffle qui passe, les feuilles *mêmes* qui tombent épouvantent le coupable. César ne vainquit les Gaulois que par les Gaulois eux-mêmes. Marceau était estimé *même* par ses ennemis. Béziers pris, les vainqueurs immolèrent les vieillards, les femmes, les enfants *même*. Les végétaux des pays froids ne sont pas les *mêmes* que ceux des pays chauds.

Analyse

Le temps est précieux, mais nous n'en connaissons pas toujours le prix ; nous le connaissons quand il n'y aura plus lieu d'en profiter.

I

Cette phrase renferme quatre propositions : la 1^{re} est une principale ; la 2^e est une principale unie à la première par la conjonction de coordination *mais* ; la 3^e est encore une principale ; la 4^e est complétive circonstancielle de la 3^e ; elle revient à celle-ci : ... *quand le lieu* (c'est-à-dire l'occasion) *d'en profiter ne sera plus*. L'expression *il y a* est un équivalent de *est*.

II

Précieux adj. qual... attr. de *temps*.—*Mais* conj. liant deux propositions.—*Ne pas* loc. adv. modifie *connaissons*.—*En* pr. pers. 3^e p. du m. s., compl. déter. de *prix*.—*Toujours* adv. modifie *connaissons* (ou bien *ne pas toujours* loc. adv. modifie *connaissons*).—*Prix* nc... c. dir. de *connaissons*.—*Le* pr. pers., 3^e per. du m. s., c. d. de *connaîtrons*.—*Connaîtrons* v. tr... a pour c. cir. la proposition qui suit.—*Quand* conj. faisant rapporter la 4^e prop. à la 3^e.—*Il* pr. ind., sujet gramm. de *y aura*.—*Ne plus* locution adv. modifie *y aura*.—*Y aura* : *y* est explétif et forme avec le verbe *aura* un gallicisme équivalent à *sera*, v. imp., 3^e c. futur. — *Lieu d'en profiter* sj. logique de *y aura*.—*De* prép... —*En* pr. pers... c. ind. de *profiter*. *Profiter* v. intr., pr. de l'infinitif, c. de *lieu*.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement. (1)

Dites : 9 et 9 ? 9 et 19 ? 19 et 19 ? 9 et 29 ? 19 et 29 ? 9 et 39 ? 19 et 39 ? etc. — 9 et 10 ? 19 et 10 ? 9 et 20 ? 19 et 20 ? 9 et 30 ? 19 et 30 ? etc. — 9 et 11 ? 19 et 11 ? 9 et 21 ? 19 et 21 ? 9 et 31 ? 19 et 31 ? etc. — 9 et 12 ? 19 et 12 ? 9 et 22 ? 19 et 22 ? 9 et 32 ? 19 et 32 ? etc. — 9 et 13 ? 19 et 13 ? 9 et 23 ? 19 et 23 ? 9 et 33 ? 19 et 33 ? etc. — 9 et 14 ? 19 et 14 ? 9 et 24 ? 19 et 24 ? 9 et 34 ? 19 et 34 ? etc.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION ET DE DIVISION

43. Multipliez la différence entre 38766 et 12345 par 48 et divisez le produit par 12. Rép. 105684.

44. Un homme achète 34 vaches à \$20 chacune, et 128 moutons à \$7 par tête. Combien de moins que \$2000 débourse-t-il ? Rép. \$424.

45. Si les portes de 8 maisons coûtent \$234.00, quel sera le prix d'une porte s'il y en a 9 dans chacune des maisons ? Rép. \$3.25.

46. Un garçon achète 40 oranges au taux de 4 pour 8 cts, et il les revend à raison de 5 oranges pour 15 cts ; quel bénéfice fait-il ? Rép. 40 cts.

47. Si j'achète 2345 minots de patates, à 25 cts le minot, et que je les revend à 33 cts, quel est mon profit ? Rép. \$187.60.

NOMBRES PREMIERS—NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa grande utilité dans les opérations avec les fractions, et pour abréger les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

(1) REMARQUE.—En additionnant deux nombres composés chacun de deux chiffres, procédez de la manière suivante : à un des nombres ajoutez les unités de l'autre, puis les dizaines de l'autre. Ex. 19 et 19. Dites : 19 et 9, 28 et 10, 38.—Autre exemple : 19 et 29. Dites : 29 et 9, 38 et 10, 48.—Autre exemple : 19 et 39. Dites : 39 et 9, 48, et 10, 58.—Autre exemple : 19 et 21. Dites : 21 et 9, 30, et 10, 40. Etc.

A quelle classe de nombres appartient 97 ? A la classe des nombres premiers.—98 ? Nombre divisible ; facteur premier : 2, 7, 7 ; autres facteurs : 14, 49.—99 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 3, 3, 11 ; autres facteurs : 9, 33.—100 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 5, 5 ; autres facteurs : 4, 10, 20, 25, 50.—101 ? Nombre premier.—102 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 3, 17 ; autres facteurs : 6, 34, 51.—103 ? Nombre premier.—104 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 2, 13 ; autres facteurs : 4, 8, 26, 52.—105 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 3, 5, 7 ; autres facteurs : 15, 21, 35.—106 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 53.—107 ? Nombre premier.—108 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 3, 3, 3 ; autres facteurs : 4, 6, 9, 12, 18, 27, 36, 54.

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS ORDINAIRES

26. En vendant une quantité de thé à raison d'une piastre la livre, je fais un gain égal à $\frac{1}{10}$ du prix coûtant ; si le gain total a été de \$57.60, combien ai-je vendu de livres de thé ?

27. J'ai acheté 100 barils de farine à \$5.12 $\frac{1}{2}$, et 250 minots de blé à \$1.06 $\frac{1}{4}$; je vends 75 barils de farine à \$6.50, et tout le blé à \$1.37 $\frac{1}{2}$; trouvez à quel prix par baril il faut vendre le reste de la farine pour que le profit total soit de \$221.87 $\frac{1}{2}$.

28. Un cultivateur vendit les $\frac{2}{5}$ de sa terre à \$25 l'acre, et reçut en paiement \$1000. Combien avait-il d'acres avant d'en avoir vendu ?

Solutions :

$$26. \quad \frac{1}{10} \text{ du prix coûtant total} = \$57.60$$

$$\frac{10}{10} \text{ " " " " } = 57.60 \times 10 = \$576$$

le prix coûtant \$576 + le gain 57.60 = le prix de vente \$633.60.

Le thé a été vendu \$1 la livre ; donc il y a eu autant de livres de vendu qu'il y a de fois \$1 en \$633.60 = 633 $\frac{6}{10}$ livres. Rép.

$$27. \quad 100 \text{ barils à } \$5.12 \frac{1}{2} = \$512.50$$

$$250 \text{ minots à } \$1.06 \frac{1}{4} = 265.62 \frac{1}{2}$$

$$\text{Total payé} = \$778.12 \frac{1}{2}$$

$$\text{Profit total} \quad 221.87 \frac{1}{2}$$

Ce qu'il faut recevoir en tout \$1000.00

$$75 \text{ barils ont été vendus à } \$6.50 = \$487.50$$

$$250 \text{ minots " " " " } \$1.37 \frac{1}{2} = 343.75$$

$$\text{Total reçu} \quad \$831.25$$

$$\$1000 - \$831.25 = \$168.75 \text{ ce qui reste à recevoir}$$

$$100 \text{ barils} - 75 \text{ barils} = 25 \text{ barils ce qui nous reste}$$

$$\$168.75 \div 25 = \$6.75 \text{ prix qu'il faut vendre les 25 barils qui nous restent.}$$

$$28. \quad \$1000 \div \$25 = 40 \text{ acres ce qu'il vendit}$$

$$\frac{2}{5} \text{ de sa terre} = 40 \text{ acres}$$

$$\frac{1}{5} \text{ " " " } = 40 \text{ "}$$

$$\frac{5}{5} \text{ " " " } = \frac{40}{2} \times 5 = 100 \text{ acres. Rép.}$$

L'ÉCHÉANCE MOYENNE

J'ai trois billets à payer : le premier de \$300, dans 4 mois ; le deuxième de \$600, dans 5 mois ; et le troisième de \$700, dans 10 mois. Calculez l'époque moyenne de leur échéance, c'est-à-dire l'époque de l'échéance d'un billet unique remplaçant les premiers.

En expliquant les problèmes de ce genre, on est obligé d'aller à rebours des idées généralement reçues au sujet des questions d'intérêts. C'est pourquoi il arrive si souvent que les élèves ont beaucoup de difficultés, non pas à résoudre ces problèmes, mais à comprendre le raisonnement sur lequel repose leur solution.

C'est un principe admis que celui qui doit le *capital* doit l'*intérêt*. Cependant c'est le contraire qui est vrai pour toute dette payable à terme **sans intérêt**. Tous les billets à ordre qui ne portent pas d'intérêt, et c'est le grand nombre, représentent des dettes à termes.

Exemple. — J'achète une maison pour laquelle je donne mon billet au montant de \$1200 payable dans 1 an, sans intérêts.

1° J'entre en possession immédiatement.

2° Le vendeur ne pourra pas réclamer le payment des \$1200 avant un an.

J'ai donc droit à l'usage de cette somme pendant 1 an. Avoir droit à l'usage de \$1200 pendant un an, ce n'est pas autre chose que d'avoir droit à l'intérêt que produirait cette somme pendant cette période. Est-ce à dire que le vendeur sera tenu de calculer l'intérêt de \$1200 pendant 1 an et de me le donner ? Non, c'est plus facile que cela ; je me paie l'intérêt en retenant le capital pendant 1 an.

SOLUTION ET RAISONNEMENT DU PREMIER PROBLÈME

J'ai droit de garder, c'est-à-dire de jouir de l'intérêt de :

\$300 pendant 4 mois.

\$600 " 5 "

\$700 " 10 "

Cela équivaut, selon le cas, à garder

\$1 pendant 300 fois 4 mois, ou 1200 mois

\$1 " 600 " 5 " " 3000 "

\$1 " 700 " 10 " " 7000 "

ou en somme

\$1 pendant..... 11200 mois

Ainsi, ce à quoi j'ai droit c'est l'intérêt de \$1 pendant 11200 mois.

Si je n'avais que \$1 appartenant à mon créancier, je pourrais la garder pendant 11200 mois ; si j'avais \$2, je les garderais la $\frac{1}{2}$ de 11200 mois ; \$3 le $\frac{1}{3}$ de 11200 mois, etc

Mais comme j'ai \$1600, je devrai les garder $\frac{1}{1600}$ de 11200 mois = $\frac{11200}{1600}$ = 7 mois.

Dispositions des données.

$$300 \times 4 = 1200$$

$$600 \times 5 = 3000$$

$$700 \times 10 = 7000$$

$$1600$$

$$11200$$

$$11200 \div 1600 = 7 \text{ mois.}$$

Toutes les autres questions de pourcentage se rattachent à celles que nous avons expliquées.

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

24. L'âge d'Edouard est à l'âge de Jean comme 3 à 4 ; mais dans 6 ans le rapport entre leurs âges sera de 5 à 6. Quel sont leurs âges ?

25. L'argent d'A égalait les $\frac{4}{9}$ de l'argent de B. Il arriva qu'A gagna \$10, et que B perdit \$10 ; alors ils avaient des sommes égales. Combien avaient-ils chacun tout d'abord ?

Solutions :

Soit $3x$ l'âge d'Edouard ; alors $4x$ l'âge de Jean
alors $3x + 6$ " " dans 6 ans et $4x + 6$ l'âge de Jean dans 6 ans.

$$(1) \quad \frac{3x + 6}{5} = \frac{4x + 6}{6}$$

Multipliant (1) par 30 on a :

$$18x + 36 = 20x + 30 \quad (2)$$

Transposant on a :

$$18x - 20x = -36 + 30 = -6 \quad (3)$$

$$-2x = -6 \quad (4)$$

$$\text{et} \quad 2x = 6 \quad (5)$$

$$\text{et} \quad x = \frac{6}{2} = 3 \quad (6)$$

$$\text{et} \quad 3x = 3 \times 3 = 9 \text{ l'âge d'Edouard. Rép.}$$

$$\text{et} \quad 4x = 4 \times 3 = 12 \text{ " de Jean.}$$

Solution avec deux inconnues

Soit x l'âge d'Edouard et y l'âge de Jean

$$\text{alors} \quad \frac{x}{3} = \frac{y}{4} \quad (1)$$

$$\text{et} \quad \frac{x + 6}{5} = \frac{y + 6}{6} \quad (2)$$

Multipliant (1) par 12 et (2) par 30 on a :

$$4x = 3y \quad (3)$$

$$6x + 36 = 5y + 30 \quad (4)$$

Transposant et réduisant (3) et (4) on a :

$$4x - 3y = 0 \quad (5)$$

$$6x - 5y = -6 \quad (6)$$

Multipliant (5) par 3 et (6) par 2 on a :

$$12x - 9y = 0 \quad (7)$$

$$12x - 10y = -12 \quad (8)$$

Soustrayant (7) de (8) on a :

$$-y = -12 \quad (9)$$

$$\text{et} \quad y = 12 \quad (10) \text{ Age de Jean.}$$

Substituant 36 la valeur de $3y$, à $3y$ dans (3) on a :

$$4x = 36$$

et

$$x = \frac{36}{4} = 9 \text{ l'âge d'Edouard.}$$

25. Soit $9x$ l'argent de B ; alors $4x$ l'argent d'A.

$$9x - 10 = 4x + 10$$

Transposant on a : $9x - 4x = 10 + 10$

$$5x = 20$$

$$x = \frac{20}{5} = 4$$

$$9x = 9 \times 4 = \$36 \text{ argent de B.}$$

$$4x = 4 \times 4 = 16 \text{ " d'A.}$$

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau, ou faites-la faire par un élève.

RACINE CARRÉE DES NOMBRES DÉCIMAUX

Pour former le carré d'un nombre décimal, il faut multiplier ce nombre par lui-même ; or, le produit doit avoir autant de décimales que les deux facteurs, (voir règle pour la multiplication d'un nombre décimal par un nombre décimal) et comme dans ce cas les *facteurs* sont égaux, le carré doit avoir *deux décimales* quand la racine en a *une*, ainsi le carré de .5 est .25, —le carré de 1.5 est 2.25 ; il doit avoir *quatre décimales* quand la racine en a *deux*, ainsi le carré de .25 est .0625, —le carré de 1.25 est 1.5625 ; il doit avoir *six décimales* quand la racine en a *trois*, ainsi le carré de .125 est .015625, — le carré de 2.375 est 5.640625. Donc *le carré d'un nombre décimal doit toujours contenir un nombre pair de chiffres décimaux double du nombre de décimales de la racine.*

Règle.—Pour extraire la racine carrée d'un nombre décimal, on rend *pair* le nombre de ses chiffres décimaux, et on extrait la racine carrée du nombre ainsi formé, considéré comme un nombre entier, abstraction faite du point ; puis on sépare sur la droite de la racine trouvée, un nombre de décimales égal à la moitié du nombre de décimales que renfermait le nombre proposé.

EXEMPLE.—Soit à extraire la racine carrée de 62.5.

On ajoute un zéro à ce nombre, soit : 62.50, ce qui n'en change pas la valeur ; on fait abstraction du point et on extrait la racine du nombre entier 6250 : on trouve le nombre 79, sur lequel on sépare à droite un chiffre décimal, puisqu'il y en a *deux* au carré. Ainsi la racine carrée de 62.50 est 7.9, à 0.1 près.

LA RACINE N'EST PAS EXACTE ET L'OPÉRATION DONNE UN RESTE

Dans l'extraction des racines, le nombre proposé, entier ou décimal, est rarement un carré parfait ; la racine ne peut alors être exprimée exactement par aucun nombre entier ou fractionnaire, on indique cette particularité en disant que la racine est *irrationnelle* ou *incommensurable*. Dans ce cas, on calcule la racine *par approximation*, et l'on approche d'autant plus de la valeur réelle qu'on pousse l'opération plus loin. Or les considérations qui précèdent conduisent à la règle suivante :

Règle.—Pour obtenir approximativement la racine carrée d'un nombre entier ou décimal, on écrit à sa droite assez de zéros pour que le nombre ait le double des décimales que l'on veut avoir à la racine, on efface le point, on extrait la racine carrée du nombre, et l'on sépare sur la droite de la racine obtenue la moitié des chiffres décimaux que renfermait le nombre proposé, avant la suppression du point.

Soit à extraire la racine carrée 2.5 à un millième près. Puisqu'on veut avoir des millièmes à la racine, il faut que le carré ait six décimales ; on ajoute par conséquent, 5 zéros à la droite du nombre qui devient 2.500000, on fait abstraction du point et l'on extrait la racine carrée de 2500000 ; on trouve 1581, sur la droite duquel on sépare trois décimales ; la véritable racine est donc 1.581 à moins d'un millième.

Soit, pour second exemple, à extraire la racine carrée de 2, à un dix millième près.

Puisqu'on veut des dix-millièmes à la racine, le carré doit avoir 8 chiffres décimaux, on ajoute donc 8 zéros à la droite de 2, et l'on extrait la racine carrée de 20000000 comme celle d'un nombre entier ; on trouve pour racine 14142, on sépare quatre chiffres décimaux, de sorte que la racine de 2 est 1.4142 à un dix millième près.

Opération

	1.4142	Racine.		
2,00,00,00,00	24	281	2824	28282
1	4	1	4	2
—	96	281	11296	56564
10'0				
96				
—				
40'0				
281				
—				
1190'0				
11296				
—				
6040'0				
56564				
—				

EXTRACTION DE LA RACINE CARRÉE D'UNE FRACTION ORDINAIRE

PREMIER CAS. *Les deux termes sont des carrés parfaits.*

On fait le carré d'une fraction ordinaire en élevant au carré chacun de ses termes : ainsi le carré de $\frac{3}{5} = \frac{3}{5} \times \frac{3}{5} = \frac{9}{25}$.

Réciproquement, pour extraire la racine carrée d'une fraction dont les deux termes sont des carrés parfaits, on extrait séparément la racine carrée du numérateur et celle du dénominateur ; ainsi la racine carrée de $\frac{9}{16}$ est $\frac{3}{4}$, celle de $\frac{1}{4}$ est $\frac{1}{2}$, celle de $\frac{4}{25}$ est $\frac{2}{5}$.

DEUXIÈME CAS. *Les deux termes ne sont pas des carrés parfaits.*

Si les deux termes de la fraction ne sont pas des carrés parfaits, on réduit la fraction ordinaire en fraction décimale, et l'on extrait la racine carrée de cette dernière fraction au moyen de la règle donnée pour l'extraction de la racine d'une fraction décimale.

TENUE DES LIVRES

(Droits réservés.)

DE LA LETTRE DE CHANGE OU TRAITE

Supposons que N. Miller vous doit \$800 et que vous achetez des marchandises de E. Nolin pour \$500. Vous désirez payer E. Nolin en lui donnant droit de percevoir de N. Miller \$500 de la somme de \$800 qu'il vous doit. A cette fin vous donnez à E. Nolin l'écrit ou le MANDAT suivant, communément appelé **traite**, adressé à N. Miller :

TRAITE À DIX JOURS DE VUE

Québec, le 25 juin 1895.

\$500^{xx}/₁₀₀

À dix jours de vue, veuillez payer à l'ordre de E. Nolin, cinq cents^{xx}/₁₀₀ piastres, pour valeur reçue, dont vous débiterez mon compte.

Nom de l'élève

à N. Miller.

E. Nolin présentera cette traite à N. Miller, aussitôt que possible ; celui-ci peut, selon qu'il le jugera à propos, accepter ou refuser de s'engager à la payer à l'échéance ; s'il accepte il écrira sur la face de la traite et en travers le mot : *Accepté*, suivi de la date et de sa signature. L'acceptation se fait ordinairement à l'encre rouge.

Si N. Miller refuse *d'accepter la traite*, c'est-à-dire de s'engager à la payer à l'échéance, dans le langage commercial du pays on dit que cette traite a été *déshonorée* et E. Nolin est tenu d'en notifier immédiatement l'*Elève*; sans cette notification, ce dernier sera libéré de toute obligation à l'égard de E. Nolin.

Si l'*Elève* veut bien examiner la traite ci-dessus, il constatera qu'elle renferme trois noms :

1° Le premier est le nom de celui qui parle ou ordonne ; il est appelé le **Tireur** de la traite ; le *tireur* d'une traite est tenu de la payer si la personne à laquelle il a ordonné de payer fait défaut ; en un mot il cautionne pour cette personne. Dans ce cas, l'*Elève* est le *tireur* ; si N. Miller fait défaut, l'*Elève* sera tenu de payer. Le nom du *tireur* est mis *au bas* de la traite à *droite*.

2° Le deuxième est le nom de celui à qui on parle, de celui qui est invité à payer ; on l'appelle le **Tiré** ; dans ce cas N. Miller est le *tiré* ; le nom du *tiré* précédé du mot *à* est mis *au bas* de la traite à *gauche*. Pour le *tiré*, LA TRAITE EST UN EFFET À PAYER. (*Billet payable*).

3° Le troisième est le nom de celui de qui l'on parle, le nom de la personne à laquelle le montant de la traite est payable ; il est appelé le **preneur** ou **bénéficiaire** ; dans ce cas, E. Nolin est le *bénéficiaire* ; le nom du *bénéficiaire* se trouve dans le *corps* de la traite ; pour le *bénéficiaire* la traite est un effet à recevoir. (*Billet recevable*).

En résumé, une *traite* est donc un écrit par lequel une personne, appelée *Tireur*, ordonne à une *deuxième* personne, appelée *tiré*, de payer une somme d'argent à une *tierce* personne, appelée *bénéficiaire*, dans un temps déterminé.

Note. Dans le langage commercial on dit que le *Tireur* a tiré sur le *Tiré*, ou encore que le *Tireur* a fait traite sur le *Tiré* ; ainsi l'*Elève* dirait en parlant de la traite ci-dessus : "J'ai tiré sur N. Miller à l'ordre de E. Nolin, etc." ou "j'ai fait traite sur N. Miller à l'ordre de E. Nolin, etc." ; N. Miller, s'il a *accepté* la traite, dirait : "J'ai accepté la traite de l'*Elève* à l'ordre de E. Nolin, etc."

J. AHERN.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Scène pour une distribution de prix (1)

L'HYGIÈNE ET LA MÉDECINE

DIALOGUE POUR JEUNES FILLES

(Pour le rôle de L'HYGIÈNE, choisir une actrice alerte, d'une mine réjouie et brillante de santé. La jeune fille qui représentera la MÉDECINE aura à côté d'elle une table couverte de flacons. Chacune portera en sautoir une écharpe où sera inscrit le nom de son rôle.)

HYGIÈNE.—C'est vous, ma sœur Médecine ! J'ai bien l'honneur de vous saluer.

MÉDECINE.—Et moi pareillement, ma sœur Hygiène. Il est si rare que nous ayons le plaisir de nous voir.

H.—En effet, ma sœur. (Regardant la table.) Et puis, toujours dans la pharmacie ! En voilà des fioles !

M.—Que voulez-vous, ma sœur, tant qu'il y aura des malades, il y aura des remèdes.

H.—Ah ! si l'on m'écoutait, vous n'auriez pas tant à faire, ma sœur !

M.—Je ne me plains pas le moins du monde. J'ai beaucoup de besogne, il est vrai, mais je fais vivre largement la classe plus nombreuse que jamais des médecins et des pharmaciens.

(1) Extrait des *Fêtes de l'enfance*, de E. Robert.

H.—Oui, vous faites vivre les uns, et... mourir les autres !

M.—Qui ça, les autres ?

H.—Eh ! vos malades.

M.—Vous plaisantez, ma sœur, ou bien il faut que votre opinion se soit faite d'après les épigrammes méchantes qu'on se plaît parfois à décocher contre les médecins et la médecine ! Sur quoi la raillerie ne s'exerce-t-elle pas ?

H.—A propos d'épigrammes, rien ne me divertit comme celle d'Alexandre Dumas, en visite chez un médecin de ses amis. La connaissez-vous ?

M.—Oh ! du tout, et je n'ai cure ni souci de ces bagatelles.

H.—Me pardonnez-vous la citation ?

M.—Dites toujours : vous savez bien ce que c'est une épigramme.

H.—Oui, ce sont des saillies qui renferment assez souvent un fonds de vérité, avec une petite part d'exagération, si vous voulez. Donc l'ami de M. Dumas, le docteur Gital, pria le grand romancier, son hôte, de vouloir bien écrire sur un album qu'il lui présenta, quelque chose qui serait un précieux souvenir de lui. Séance tenante, le célèbre auteur traça de sa plus belle écriture le quatrain que voici :

Depuis que le docteur Gital
Soigne des familles entières,
On a démoli l'hôpital.

“ Flatteur ! ” dit le médecin. “ Attendez, ” répond Dumas, “ je n'ai pas fini, ” et il compléta ainsi le quatrain :

On a démoli l'hôpital
Et l'on a fait deux cimetières.

M.—Eh bien, cela prouve que votre Dumas a voulu faire parade de son esprit, et voilà tout.

H.—C'est dommage pour vous que l'esprit s'exerce toujours sur les choses qui prêtent plus ou moins le flanc à la critique.

M.—Parlons sérieusement, je suis nuisible ou tout au moins inutile, à votre compte ?

H.—Inutile, oh ! non. Vos produits constituent une branche très prospère du commerce. Vous rapportez de gros bénéfices, non seulement aux pharmaciens, comme vous le disiez tout à l'heure, mais encore aux journalistes qui font de la réclame en votre faveur. On ne voit plus que vos sirops et vos pilules dans les journaux... Plus d'anémie par l'usage de ceci, plus de gastrite par l'emploi de cela, et patati et patata. Bref, le malade achète, et... pour en finir...

M.—Je comprends : vous voulez dire qu'avant tout je cherche à grossir mes affaires, et que c'est là seulement que je réussis. Eh bien, traitez-les donc mes malades, vous, en leur recommandant de cesser toute médecine, et nous verrons vos beaux miracles de guérison.

H.—Vous savez bien, ma sœur, qu'une fois que la maladie torture sa victime, pas plus que vous, je n'ai grand pouvoir sur elle. Mon rôle, à moi, c'est de la prévenir, la maladie, c'est de lui fermer la porte, et si l'on avait soin de suivre mes conseils, vos médecins et vous, ma sœur, vous seriez bien malades !...

M.—Par exemple, voilà qui est nouveau ! Fermer la porte aux maladies ! Est-ce que vous posséderiez entre les mains un brevet d'immortalité pour chaque homme ?...

H.—Brevet d'immortalité, non, mais brevet de longévité, peut-être.

M.—Ah ! vive cela ! Voici que, grâce à vous, les âges des Mathusalem vont revenir à la mode !

H.—Vous jouez à l'ironie, ma sœur, mais savez-vous que si les patriarches de la Bible vivaient plusieurs siècles, à mon avis, c'est un peu parce qu'alors on ne connaissait ni médecins ni médecine.

M.—Votre langage m'inquiète, ma sœur, et je crains que vous ne soyez malade à votre tour.

H.—Pardon, je me porte très bien, et, Dieu merci, je ne sens nul besoin de me droguer.

M.—Pour m'amuser, dites-moi donc, madame ma sœur, comment vous assurer contre la maladie.

H.—Mes moyens sont des plus simples, à la portée de tout le monde, et, de plus, absolument gratuits.

M.—Voyons ?

H.—Premièrement, je prescris le bon air : aération fréquente des appartements habités. *Aer pabulum vitæ.*

M.—*Aer pabulum vitae* : on vit de l'air du temps. Très bien. Après ?

H.—Deuxièmement, une nourriture saine et prise à des heures rigoureusement réglées. Rien en dehors des repas.

M.—Oh ! !... Et vous défendriez aux enfants de savourer une crème, un gâteau, hors de l'heure des repas !... Pauvres petits !

H.—Mon Dieu, les enfants ont l'estomac très complaisant. Je ne leur interdis pas de croquer une douceur qui leur est donnée au moment où ils sont bien sages, malgré que ce moment ne soit pas toujours celui des repas. Encore faut-il que ces gâteries se renouvellent peu souvent.

M.—Ah ! vous faites des concessions ! Troisièmement ?

H.—Troisièmement, j'exige une scrupuleuse propreté sur soi, dans les appartements, partout. Je veux qu'on use largement de l'eau.

M.—De l'eau, de l'eau, toujours de l'eau... Est-ce que vous partageriez les idées du fameux docteur Kneipp qui prétend avoir trouvé dans l'eau la panacée universelle ?... Il la veut en bains, il la veut en douches, il la veut en boisson, bref, selon lui, pour bien se porter, tout le monde devrait se jeter dans la mer pour y vivre.

H.—Je partage d'autant mieux les idées du docteur Kneipp que c'est moi qui les lui ai toutes inspirées.

M.—Bien.—Donc l'eau n'est pas seulement souveraine pour faire tourner les moulins, mais aussi pour faire marcher la machine humaine. Quatrièmement ?

H.—Quatrièmement, de l'exercice. Je voudrais que tous ceux que leur emploi contraint à l'immobilité fissent une promenade d'au moins une heure chaque jour : le mouvement, la marche, rien n'entretient et n'active les forces comme cela.

M.—Pour résoudre ce problème, je ne vois rien de mieux que d'obliger tout le monde au métier de facteur.

H.—Pas nécessaire, ma sœur, il n'y a personne qui ne puisse trouver une heure chaque jour pour la promenade que je conseille.

M.—Etes-vous au bout de votre programme ?

H.—J'ai encore une prescription très importante, et c'est la dernière.

M.—Voyons ? Cinquièmement ?

H.—Cinquièmement. J'aime une joie douce et habituelle, la paix du cœur. Pas d'ennui, pas de mélancolie, pas d'émotions vives, c'est fatal aux santés.

M.—Mais c'est impossible, ma sœur, il y a trop de choses contrariantes dans la vie.

H.—Non, ma sœur, ce n'est pas impossible : une résignation paisible et chrétienne en face de tout ce qui arrive de fâcheux, cela n'altère pas le repos de l'esprit, et c'est possible à tout le monde.

M.—Bien. C'est fini ?

H.—C'est fini. Et maintenant, ma sœur, dites-moi, là, franchement, si le genre de vie que je préconise ne conjurerait pas une infinité de ces maladies qui abrègent les existences humaines.

M.—Ma sœur, je suis parfaitement de votre avis, et vous parlez d'or. Mais on est ainsi fait que, tant que l'on se porte bien, on est sans précautions, et l'on use de la santé comme si l'on devait jamais la perdre. Quand on ne l'a plus, alors, que voulez-vous, on se jette dans mes bras, et... je fais ce que je puis.

H.—J'aime cet aveu de votre bouche, et je suis heureuse que nous finissions par nous entendre. Avant de prendre congé de vous, permettez-moi de vous recommander ceci : c'est de ne livrer, à votre clientèle, qu'un choix très scrupuleux de médicaments. Des plantes, passe encore, mais des produits chimiques, peu, peu, très peu, presque pas du tout. N'est-ce pas ? J'attends cela de votre amitié pour moi.

M.—Très bien, ma sœur. Mais à votre tour, rendez-moi le service de faire connaître partout l'émulsion Scott. C'est une de mes dernières découvertes, et ses effets sont merveilleux.

H.—Ah ! vous savez, je suis l'ennemie des drogues, jamais je n'ai fait ni ne ferai l'article en ce genre. Toutefois, j'étudierai votre émulsion Scott, et si c'est réellement bienfaisant, comptez sur mes bons offices.

M.—Merci, et au revoir, sœur Hygiène !

H., *quittant la scène*.—Adieu, sœur Médecine !

M., *s'approchant de la coulisse par où sa sœur a disparu, et haussant la voix pour se faire entendre*.—N'oubliez pas mon émulsion Scott !

(M. P.)



La Saint-Jean-Baptiste

Jour de Saint-Jean-Baptiste, ô fête glorieuse !
Tu portes avec toi la trace radieuse
De nos vieux souvenirs français ;
Rappelant à nos cœurs les vertus de nos pères,
Tu montres, rayonnant de feux et de lumières,
Leur gloire et leurs nobles bienfaits.

Douce et fraîche oasis, par le Seigneur donnée,
Tu vois les Canadiens revenir chaque année,
A l'ombre de tes verts rameaux,
S'abreuver à longs traits à ta source bénie,
En chantant à la fois l'hymne de la patrie
Et les grands noms de ses héros.

Il est sur le sol d'Amérique
Un doux pays chéri des cieux,
Où la nature magnifique
Prodigue ses dons merveilleux.
Ce sol fécondé par la France
Qui régna sur ses bords fleuris,
C'est notre amour, notre espérance,
Canadiens, c'est notre pays.

Pour conserver cet héritage
Que nous ont légué nos aïeux,
Malgré les vents, malgré l'orage,
Soyons toujours unis comme eux.
Marchant sur leur brillante trace,
De leurs vertus suivons la loi.
Ne souffrons pas que rien efface
Et notre langue et notre foi.

O de l'union fraternelle,
Jour triomphant et radieux,
Ah ! puisse ta flamme immortelle
Remplir notre cœur de ses feux :
Oui, puisse cette union sainte,
Qui fit nos ancêtres si grands,
Garder toujours de toute atteinte
L'avenir de leurs descendants.

Les vieux chênes de la montagne
Où combattirent nos aïeux ;
Le sol de la verte campagne
Où coula leur sang généreux ;
Le flot qui chante à la prairie
La splendeur de leurs noms bénis,
La grande voix de la patrie,
Tout nous redit : *soyez unis.*

OCTAVE CRÉMAZIE.

Bibliothèques Scolaires et Paroissiales

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Une des dernières industries du zèle bien connu des Pères Salésiens, continuateurs de l'œuvre apostolique de Dom Bosco, est la publication de gravures coloriées qu'on se propose d'utiliser comme élément d'éducation chrétienne.

Voici en quels termes le *Bulletin Salésien* annonce cette œuvre nouvelle :

Le parole écrite est une semence de vérités et d'erreurs. C'est pourquoi l'influence du livre et du journal est immense.

Ce qui frappe les yeux a encore plus d'action. C'est d'ailleurs par nos yeux que nous lisons, mais ils ne s'arrêtent pas qu'aux mots ; ils contemplent tout ce qui peut accompagner le livre. De là vient que la gravure coloriée fait plus de mal, comme aussi plus de bien, qu'un ouvrage.

Elle est plus vite regardée ; elle ne demande aucun effort d'attention, elle frappe par ses traits plus saillants, qui se gravent d'eux-mêmes dans l'imagination.

Les ennemis de la vérité l'ont bien compris. Avec une audace effrénée, ils infectent de leurs produits néfastes les rues, les kiosques, les monuments, les gares. Les campagnes ne sont pas à l'abri de leurs atteintes. Les suppléments illustrés des journaux vont y faire connaître les fruits du vice, soulever des désirs dépravés, et y produire des imitations malsaines.

A côté de ces publications, on a fait depuis longtemps des gravures à l'usage des enfants. Dieu merci, elles n'ont pas ce caractère odieux d'immoralité dont nous parlons ; mais en général elles ne font appel qu'à l'imagination des lecteurs.

Si Peau d'âne m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême, a dit La Fontaine. Il est certain que le *Chat Botté*, *Peau d'âne*, *la Belle-au-Bois dormant*, etc... que tout le monde connaît, grâce à l'illustration coloriée, font plaisir aux enfants, mais n'enseignent rien et ne répondent à aucun besoin moral ; elles *n'élèvent pas*, au sens supérieur du mot.

Pourquoi ne pas saisir cet appât si attrayant de la gravure pour attirer les âmes au vrai ?

Sans doute, il existe des images pieuses de catéchismes illustrés, mais sont-elles toujours assez populaires ?

Ces réflexions nous ont déterminé à publier, dans un genre nouveau, sur des feuilles illustrées en plusieurs couleurs et en plusieurs tableaux d'un dessin gracieux et original, des allégories, et surtout des histoires attrayantes et moralisatrices.

Nos images seront le complément naturel des enseignements donnés au catéchisme. Elles rendront plus lumineuses les vérités de notre Sainte Religion, plus radieuses et suaves les vertus chrétiennes, plus laids et repoussants les défauts qui dégradent.

Bref, la collection de nos images nouvelles aidera les enfants, peut-être les parents, à connaître le vrai, à pratiquer la vertu, et à éviter le vice.

Notre programme est vaste et très varié.

Deux images de 10 ou 12 tableaux chacune paraîtront environ tous les mois et illustreront successivement les *Commandements de Dieu et de l'Eglise*, les *Sacrements*, les *Evangelies*, les *Béatitudes*, certaines *Scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament*, les mieux adaptées aux enfants, les *Vies des Saints* ou des *Hommes illustres*, des *allégories* ingénieuses, quelques-unes des *principales questions sociales*, etc...

Pour conduire à bonne fin cette œuvre si importante, nous nous sommes entourés de dessinateurs de talent et d'écrivains aussi expérimentés que spirituels et délicats.

Tout en cédant aux exigences de l'art, nous voulons, pour collaborer à l'œuvre capitale de l'éducation chrétienne des enfants, mettre nos excellentes images coloriées à la disposition des bourses les plus légères. En conséquence, nous ne les vendons qu'un sou, avec fortes remises pour les souscripteurs et pour les achats importants.

Nous espérons voir s'associer à nos efforts tous ceux qui s'occupent d'éducation ou qui ont à cœur de contrebalancer l'influence néfaste des gravures mauvaises, poison de la société, répandu malheureusement partout. Pour atteindre ce but si noble, ils seront heureux de répandre par milliers les images que nous leur offrons.

En publiant des images en couleurs, notre intention n'est pas d'illustrer un cours complet d'enseignement.

La jeunesse aime les histoires, et un texte trop doctrinal n'atteindrait pas notre but.

Nous voulons, par nos images, faciliter la tâche aux éducateurs de la jeunesse et par des couleurs vives graver à jamais dans le cœur de l'enfant les vérités de la religion.

Les principaux Saints historiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, de l'Histoire de l'Eglise, l'enseignement catéchistique seront illustrés. Ces gravures seront des canevas, et les éducateurs n'auront qu'à broder, qu'à commenter et à relier entre eux les événements.

Ces gravures seront surtout pour les élèves des jalons qui aideront les mémoires les plus ingrates ; par la suite, quand le souvenir historique s'affaiblira, un simple regard sur l'album remettra tout en place.

Nos gravures peuvent être données comme bons points. Elles ont été faites dans des conditions particulièrement populaires.

Chaque série d'images sera, en outre, vendue en album élégant.—*Bulletin Salésien*, livraison de novembre 1899.

Adresse : Librairie Salésienne, 32 rue Madame, Paris.

* *

LA CLASSE : *Conférences à des religieuses institutrices sur la manière d'instruire et d'élever les enfants*, par M. l'abbé A. Curé. Un volume in-18. Prix : 1 fr. Librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, à Paris.

Sûreté dans la doctrine, clarté dans l'exposé des principes, précision dans les détails, telles sont les qualités des cinq conférences pédagogiques que contient ce volume.

* *

AUX MÈRES : *Causeries sur l'Education*, par le R. P. Charruau, S. J. Un volume in-18 de 380 pages. Prix : 3 fr., chez V. Retaux, à Paris.

Des trésors de conseils sont renfermés dans ce livre. Les détails essentiellement pratiques y abondent, et les mères de famille trouveront, en parcourant ces pages, des lumières et des encouragements pour le fidèle accomplissement de leur tâche éducatrice.

* *

DEUX RAPPORTS SUR LES PATRONAGES PAROISSIAUX.—Extraits de la *Chronique* de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne. Prix : 25 centimes. En vente à la Procure générale des Frères, à Ploërmel, département du Morbihan, France.

Cette brochure contient des détails intéressants sur les Patronages spéciaux, les moyens pratiques de les fonder et de les diriger.

J.-F. DUMONTIER.

Un instituteur français au Canada

Nous avons eu l'honneur de recevoir la visite d'un jeune instituteur français, M. Maurice Kuhn. M. Kuhn a été envoyé en Amérique en tournée d'étude par le ministère de l'Instruction publique de France, après avoir obtenu ses titres de professeurs d'école normale. Ce confrère d'outre-mer a remporté un excellent souvenir du Canada-français.

M. Kuhn nous adressera de temps à autre des *lettres de France* qui seront lues avec plaisir par les lecteurs de *L'Enseignement Primaire*. Il nous a communiqué un joli sonnet intitulé *Québec*, que nous publierons en septembre prochain.

L'inspecteur d'écoles Beaulieu a pris des arrangements avec le propriétaire du *St-Laurent*, journal publié à Fraserville, pour que ce dernier publie gratuitement dans ses colonnes, d'ici aux vacances, la liste des institutrices qui désirent de l'emploi dans son

district pour la prochaine année scolaire. Les institutrices disponibles n'ont qu'à envoyer au *St-Laurent* leur nom, leur lieu de résidence, le degré de leur brevet (modèle ou élémentaire) et le nombre d'années qu'elles ont passé dans l'enseignement. Ces notes seront publiées et les commissaires d'écoles qui auront besoin d'institutrices n'auront qu'à consulter le *St-Laurent* pour savoir où s'adresser.

M. Beaulieu veut par là épargner bien des démarches inutiles aux commissaires d'écoles et empêcher bien des retards dans l'engagement des institutrices, ce qui nuit d'une manière sérieuse au progrès de l'éducation.

Saint-Jean-Baptiste de la Salle

De grandes fêtes ont eu lieu à Rome le 24 mai dernier, pour célébrer la canonisation de l'illustre fondateur de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes.

Jean-Baptiste de la Salle naquit à Reims de famille noble, en 1651. Toute son existence fut consacrée à la gloire de Dieu et au bien des hommes. L'œuvre de sa vie fut la fondation d'une nouvelle famille religieuse destinée à former et à diriger des écoles chrétiennes pour les enfants pauvres.

Saint-Jean-Baptiste de la Salle mourut en 1719 ; l'héroïcité de ses vertus fut proclamée par Grégoire XVI en 1840, et Léon XIII, après avoir reconnu, selon les formes, les miracles opérés par son intercession, l'inscrivit solennellement au catalogue des Bienheureux en 1888.

Manuel de l'Instituteur catholique de la province de Québec.

PRÉPARÉ PAR PAUL DE CAZES

Secrétaire du département de l'Instruction publique.

Ce manuel, où sont réunies toutes les dispositions scolaires que les instituteurs et les institutrices doivent connaître, permet à ces fonctionnaires de se renseigner sur leurs devoirs et leurs droits, sans être obligés de consulter la " Loi de l'Instruction publique " et les règlements du comité catholique du conseil de l'Instruction publique dans lesquels les articles qui s'y rapportent sont disséminés.

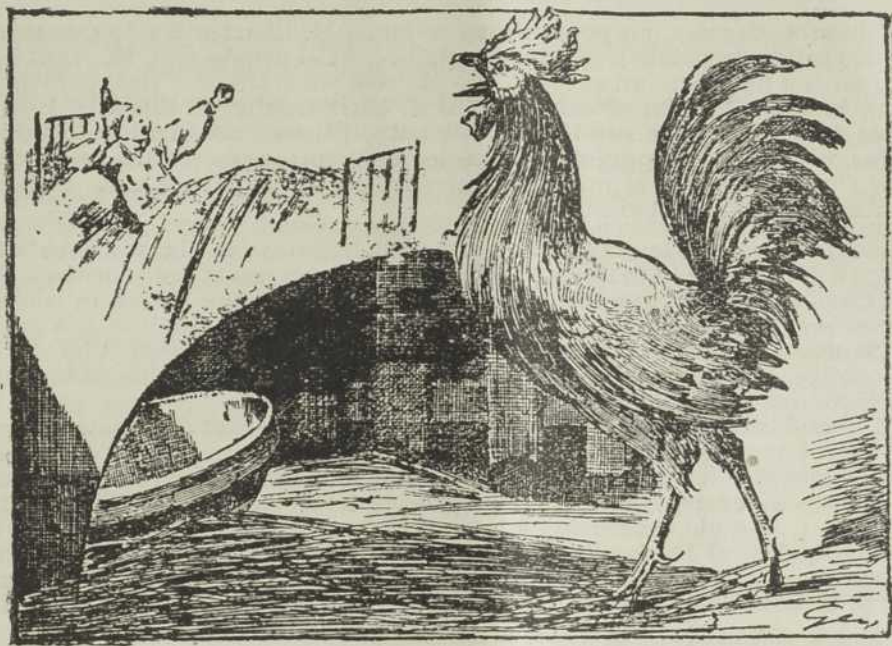
Dans l'appendice, en outre des formules s'appliquant à certains articles du texte, se trouvent le programme du cours d'études dont l'enseignement est obligatoire dans toutes les écoles catholiques, et les règlements concernant les examens pour les brevets de capacité, qui seront d'une grande utilité pour les instituteurs et les institutrices qui auront à préparer des élèves à l'enseignement.

Les institutions d'Education, les commissaires et les syndics d'écoles et les instituteurs et institutrices pourront se procurer le " Manuel de l'Instituteur catholique " en s'adressant à l'éditeur, au département de l'Instruction publique, aux prix qui suivent :

15 centins l'exemplaire

\$1.50 la douzaine

\$10.00 le cent.



LE COQ

C'est moi le coq ! coquerico !
 Ma crête sur mon bec se dresse,
 Rouge comme un coquelicot.
 Je fais la guerre à la paresse ;
 Je chante avant le jour : Debout ! coquerico !

Ma queue, arrondie en panache,
 Est verte avec des reflets d'or.
 Gare à mon bec, si l'on me fâche !
 Et j'ai deux éperons encor,
 J'ai deux bons éperons et la queue en panache !

Je réveille la basse-cour,
 A mon cri de guerre accourue !
 J'appelle, avant la point du jour.
 Le laboureur à sa charrue ;
 Je dis à tous : Debout ! debout ! voici le jour !

Et le bon travailleur se lève,
 Aussi gai que le gai soleil !
 Dans son lit, le paresseux rêve :
 Sommeil de jour, méchant sommeil !
 Qui veut vivre cent ans au cri du coq se lève !

Je suis le coq ! coquerico !
 Ma crête sur mon bec se dresse,
 Rouge comme un coquelicot.
 Je fais la guerre à la paresse ;
 Je chante avant le jour : Debout ! coquerico !

J. GEOFFROY.

REVUE DU MOIS

— *L'Enseignement Primaire* souhaite à tous ses lecteurs de bonnes et heureuses vacances.
 Au mois de septembre prochain !

— Les associations des instituteurs catholiques de Québec et de Montréal se sont réunies les 25 et 26 du mois dernier. Nous publierons le compte-rendu de ces séances au mois de septembre prochain.

— Les *Réponses aux questions* qui seront posées par le Bureau Central à sa prochaine session, seront mises en vente dès la première semaine de juillet 1900. Prix : 25 cts. S'adresser à W. Bussière, Ecole normale, Québec, ou à *L'Enseignement Primaire*.

— A sa réunion d'avril dernier, le Bureau central des examinateurs catholiques de la province de Québec a recommandé aux aspirants au diplôme académique le *Traité de Philosophie* des Frères des Ecoles Chrétiennes, et celui de l'abbé Sylvain.

— Les armées anglaises avancent toujours vers Prétoria. Le découragement semble régner parmi les Boers. Tout l'Etat Libre d'Orange est envahi par les troupes de Roberts. Qu'advient-il du Transvaal ? Suivant les prévisions humaines, le sort de cette vaillante république semble fixé : elle sera vaincue par la force matérielle. Les autorités de Prétoria ne désarment pas, cependant, et Kruger organise la résistance avec une ardeur juvénile.

— La *Semaine Religieuse*, de Québec, annonce dans son dernier numéro que c'est l'intention de Sa Grandeur Mgr Bégin de tenir un congrès eucharistique, à Québec, dans le cours de l'année prochaine. Le congrès aura lieu, dit notre confrère, dans la nouvelle église du Très Saint-Sacrement (église des sœurs Franciscaines) sur la Grande Allée, centre de l'Adoration perpétuelle.

— Au cours du mois dernier, un peintre québécois, M. Charles Huot, a exposé plusieurs de ses toiles dans une des salles du palais législatif de Québec. Cet artiste (car M. Huot est un artiste dans toute la force du mot) a remporté un succès digne de son beau talent. Des personnes autorisées en matière de goût : le R. P. Beaudet, dominicain, MM. Ulric Barthe, T. Chapais, J.-E. Prince, etc., ont publié des études très élogieuses sur l'œuvre de notre illustre compatriote. Nous joignons notre modeste témoignage à celui des appréciateurs ci-dessus mentionnés. Dans la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous reproduirons une très belle page que le R. P. Beaudet a publiée à l'occasion de cette exposition de peintures.

— Depuis quelques années, la question du site où la bataille des Plaines d'Abraham s'est livrée le 13 septembre 1759 a été discutée à maintes reprises dans les revues et les journaux. L'année dernière, le *Courrier du Canada* publiait une série d'articles pour établir que le terrain communément appelé "le champ de courses" et situé du côté sud du chemin St-Louis, à Québec, n'a pas été le théâtre de la bataille des Plaines d'Abraham. La thèse soutenue par l'honorable M. Chapais vient d'être confirmée par M. Doughty, secrétaire de M. Duffy, ministre des Travaux Publics, dans un opuscule accompagné de plans inconnus jusqu'ici à nos historiens.

Dorénavant, quand cette question sera posée : où est le site exact de la bataille des Plaines d'Abraham ? on ouvrira cet opuscule de M. Doughty, et l'on citera ce paragraphe qui résume son étude :

"Considérant, que tous les points mentionnés plus haut sont appuyés en tant de manières différentes par des sources diverses, et que les témoignages écrits concordent avec la situation du terrain qui ne peut pas varier, la seule conclusion à laquelle je puisse arriver, c'est que la bataille a eu lieu entre les lignes indiquées sur le plan A—entre les rues Claire-Fontaine et de Salaberry. L'action principale semble avoir eu lieu à gauche et à droite de la Grande Allée ; un grand nombre de combattants furent tués tout près de la porte St-Jean, sur le talus du coteau Ste-Geneviève, et plusieurs près de la porte St-Louis."

— La ville de Hull a été complètement détruite par le feu, le 26 avril dernier. En face de ce malheur, la générosité publique a été admirable. L'évêque, le clergé, les autorités civiles et le peuple se sont unis pour venir en aide aux malheureuses victimes de la cité incendiée. L'un des plus beaux traits que nous ayons à citer, c'est celui des directeurs du journal *Les Débats*, de Montréal, organisant une grande soirée au profit des "petits écoliers dont les alphabets ont été brûlés."

— Les 12 et 13 juin prochain, aura lieu à Saint-Jean le concours ouvert à toutes les écoles des comtés de Saint-Jean et d'Iberville.

— Nous empruntons la note suivante à une lettre adressée à *La Patrie* par M. Léon Famelart :

"La division de l'Enseignement sera l'une des plus remarquables, en son genre, de toute l'Exposition. La classification des travaux d'élèves,—cahiers, ouvrages à l'aiguille, etc., très nombreux et des plus soignés, est en bonne voie. On y verra les photographies de tous les établissements d'instruction supérieure des provinces de Québec, d'Ontario, du Manitoba, etc.

La commission canadienne a demandé aux autorités de l'Université Laval de Québec et de Montréal, de lui envoyer le plus tôt possible la photographie de leurs édifices.

Elle recevra prochainement—lord Strathcona l'en a informé—celle de l'Université McGill.

Le visiteur remarquera, au-dessus de l'entrée de cette division, un tableau de belle venue, "Le défricheur canadien," œuvre de M. Robert Wickenden.

Il faut encore mentionner une grande vitrine dans laquelle MM. Granger & Frères exposent une foule de volumes canadiens.

Je n'ai pas été surpris de rencontrer au milieu des cahiers et des livres, l'un de nos inspecteurs d'écoles les mieux connus, M. B. Lippens, qui éprouvait sans doute le besoin de se retremper dans son atmosphère de prédilection.

M. Lippens partage entièrement mon opinion : Le Canada a une très belle exposition."

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le Dr Jean L. Leprohon, membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique depuis de nombreuses années. M. Leprohon est décédé à Montréal à l'âge de 78 ans.

Nous recommandons l'âme du défunt aux ferventes prières de nos lecteurs.

Références utiles

Compagnie Chinic, Québec.—Ancienne maison Méthot, fondée en 1808. Marchands-quincailliers en gros et en détail. Fournisseurs ordinaires du clergé, des fabriques, des institutions religieuses et des maisons d'éducation. Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. Bon marché exceptionnel. Un seul prix. Invitation de correspondre.

Victor Lafrance, relieur, 4, rue Buade, Québec.—Livres de comptes ; Reliures de luxe ; Reliures en percaline gaufrée. Reliures de bibliothèques. Spécialités artistiques. Estimé pour éditions.

Librairie Sainte-Anne.—J.-A. Langlais & Fils, Libraires-Éditeurs, 177, rue St-Joseph St-Roch et 35, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles.—Nous avons en magasin, tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des Frères des Ecoles Chrétiennes, Clercs St-Viateur, Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Lagacé et Cloutier.

Nous avons aussi toutes les autres fournitures d'écoles comprenant, papeterie, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant les séries de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du Département de l'Instruction Publique, que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne diplômée à l'exposition de Chicago, une petite série en cinq cahiers gradués, pour les commençants, cette série se vend 45 cts la douzaine et est employée par plusieurs maisons d'éducation.

Nous gardons toujours en magasin un assortiment complet de globes terrestres, depuis 25 cts chaque jusqu'à \$20.00.

Nos prix et conditions de vente sont à la portée de tout le monde.

Correspondance sollicitée.

Nous donnons une attention spéciale aux commandes envoyées par la malle.

Arthur Lavigne & Cie.—Nous recommandons particulièrement la maison Arthur Lavigne & Cie, éditeurs de musique et importateurs de pianos, orgues, violons, No 68, rue St-Jean, Québec. M. Lavigne est un artiste dont le bon goût et l'honnêteté sont connus. Si quelqu'un de nos lecteurs désire se procurer quelques articles relevant du commerce de la musique, qu'il s'adresse à la maison Lavigne, et il sera servi avec soin et diligence.

A.-J. Caron.—Les élèves de nos collèges et de nos couvents trouveront chez M. Caron, un choix complet de chaussures, claques, pardessus en feutre et en drap claqués etc. La bonne qualité et le bon marché se trouvent chez M. A.-J. Caron, marchand de chaussures 58, rue St-Jean, Québec.—Téléphone 752.

La Revue Canadienne.—La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. 35 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrées. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No 290, rue de l'Université Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent, avoir un abonnement à moitié prix, un fond étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

L'Union Franco-Canadienne, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux maladies : en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Caisse de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2000 ou \$3,000. Bureau principal : 73, rue St-Jacques, Montréal.

Oct. Plante & Fils.—Les commissions scolaires et les communautés qui se proposent de construire quelque édifice scolaire peuvent s'adresser à la maison Oct. Plante & Fils, électriciens et plombiers, No 160, rue St-Jean, Québec. M. Plante s'occupe depuis de nombreuses années d'installation de lumière électrique et d'appareils de chauffage, etc.

Ed. Marcotte, relieur et régleur, 28, Côte de la Montagne, Québec. Reliure spéciale pour *L'Enseignement Primaire*, propriété de chaque école.

G. A. Lafrance, relieur, 109, Côte de la Montagne, Québec. Cette maison, fondée en 1865, exécute toutes sortes d'ouvrages concernant la reliure, le réglage et la fabrication des livres blancs et cartes montées sur toile et vernies. Spécialités : reliure à tranche dorée et à tranche rouge sous or, ainsi que livres destinés aux bibliothèques paroissiales. Conditions faciles.

J.-E. Livernois.—Importateur de produits pharmaceutiques et le seul fournisseur de l'Université Laval.—Entrepôts : Nos 43, 45, 47 et 49, rue Couillard.—Bureau : coin des rues St-Jean et Couillard, Haute-Ville, Québec. La maison Livernois a une réputation des plus enviées. Elle a remporté à la Chambre et tout récemment devant les tribunaux, des succès bien propres à établir la popularité, l'honnêteté et la puissance de cette maison. Nous recommandons fortement la maison Livernois à nos lecteurs et les prions de consulter la liste des prix que cet établissement publie chaque mois sur la couverture de *L'Enseignement Primaire*.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XXI

1^{er} Septembre 1899 au 30 Juin 1900

Pédagogie

C.-J. Magnan.—Notre journal, p. 3.—L'enseignement des fractions, p. 13.—Agriculture, p. 66.—Les sciences physiques et naturelles, p. 67.—Les leçons de choses, p. 68.—Enseignement de la lecture, p. 132, 195, 258, 322, 392, 452.—De la lecture expressive, p. 514.—De la récitation ou exercices de mémoire, p. 578.

J. Ahern.—Fractions ordinaires et fractions décimales, p. 76, 138, 203, 266, 329, 399.—Division décimale, p. 461.—De l'enseignement de l'algèbre élémentaire, p. 515, 582.

Hormisdas Magnan.—Embellissements des terrains d'écoles, p. 93.—Comment planter des arbres sur un terrain d'école, p. 141.—Comment croît une graine de citrouille, p. 206.—Comment brûle une chandelle, p. 274, 338.—Récapitulation sur l'Hygiène, p. 402.—De la nécessité de la lecture et du choix des livres, p. 517.

Chs.-A. Lefèvre.—Le dessin, p. 158.—L'enseignement technique, p. 333.—Dessins de mémoire, p. 523.—588.

H. Nansot.—La Fontaine, analyse de ses ouvrages, p. 151.

B. Lippens.—Leçons de choses ; programme à suivre, p. 263.—Préparation et méthode, p. 325.—Leçon-type, p. 396, 454.

Napoléon Brisebois.—Projet d'Association générale des instituteurs, p. 146 à travers notre système scolaire, p. 457.

Dr. J. I. Desroches.—Maladies contagieuses, p. 13

J. V. Desaulniers.—Le contrôle, p. 200.—

Divers.—Le tableau noir, p. 6, 69, 137. L'Enseignement de l'histoire, p. 8.—L'enseignement ménager, p. 9.—L'enseignement agricole, p. 73.—143.—Ce qu'étaient nos ancêtres, p. 213.—Donnez-nous des fermières : p. 213.—Nécessité de gagner l'affection des enfants, p. 214.—La mission de l'instituteur, M. O. Goulet, p. 215.—La pédagogie pratique, p. 269, 345, 471, L'art de la lecture, p. 272.—Conseils à un jeune maître, p. 331.—Respect dû à l'enfance, p. 462.—Convention des instituteurs du Manitoba, p. 464.—De l'emploi des moniteurs, p. 518.—La préparation de la classe, p. 521.—Ma première maîtresse, p. 522.—Nécessité d'une bonne lecture, p. 579.—Le par cœur, p. 579.—L'Exposition scolaire de la province à Paris, p. 583.—Traité de ponctuation, p. 598.

Méthodologie

Petite histoire des Etats-Unis, depuis l'origine jusqu'en 1870. Traduit de l'anglais pour *L'Enseignement Primaire* par M. H. Nansot, professeur, p. 15, 112, 224, 291, 351, 413, 468, 528.—Etude sur le pronom, p. 294, 416, 533, (suite et fin), p. 593.—Etude sur l'adjectif (suite), par H. Nansot, p. 22, 162, 220, 293, 472.

DE LA LECTURE À HAUTE VOIX DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, par M. Adj. Rivard, professeur agrégé d'élocution à l'Université Laval. PRONONCIATION, p. 20, 108, 161, 227, 287, 349, 412, 466, 524, 590.

Dessins, p. 28, 29, 107, 160, 218, 282, 5.

Enseignement pratique

INSTRUCTION RELIGIEUSE.—Catéchisme, p. 53, 117, 176, 232, 296, 361, 427, 484, 543, 616.

HISTOIRE DU CANADA : p. 25, 95, 173, 217, 346, 424, 482, 541, 612.

LANGUE FRANÇAISE : *Cours élémentaire*, p. 53, 117, 176, 232, 297, 362, 428, 484, 543, 617.

Cours moyen : p. 54, 118.

Cours supérieur : p. 54, 118.

ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE, p. 24, 120, 162, 183, 237, 550, 621.

RÉDACTION : *Cours élémentaire* : p. 177, 233, 251, 299, 431, 547.

Cours moyen : p. 179, 518.

Cours supérieur : 433.

- GRAMMAIRE ET DICTÉES : *Cours élémentaire* : p. 54, 118, 180, 235, 300, 301, 363, 429, 441, 433, 487, 545, 617, 620.
Cours moyen : p. 54, 118, 188, 300, 363, 487, 556, 619.
Cours supérieur : p. 54, 118, 181, 363, 489, 547, 603.
 RÉCITATION : *Cours élémentaire* : p. 183, 238, 289, 392, 430, 432, 486, 489, 547.
 INVENTION : *Elémentaire* : p. 177, 233, 298, 430, 486, 545, 619.
Cours moyen : p. 430.
Cours supérieur : p. 431.
 TRAITÉ COMPLET DE PONCTUATION, p. 598.
 HISTOIRE NATURELLE, p. 37, 114, 167, 190, 358, 419, 475, 535, 603.
 DESSIN : p. 28, 29, 107, 158, 160, 218.—Les couleurs, p. 219, 338, 410, 465, 588.
 LECTURE EXPRESSIVE, p. 289, 357, 514.
 GÉOGRAPHIE, p. 501, 563.
 SCIENCES USUELLES : p. 93, 141, 206, 250, 274, 338, 402.
 MATHÉMATIQUES.—*Arithmétique* : 34, 57, 120, 184, 239, 304, 366, 435, 491, 551, 621.
Algèbre : p. 58, 123, 187, 241, 308, 369, 438, 494, 553.
Géométrie : p. 59, 123, 187, 242, 309, 370, 439, 495, 555.
 LANGUE ANGLAISE : Grammaire, p. 61, 125, 244, 309, 372, 496, 557.
Dictées et récitations, p. 62, 244, 310, 372, 496, 558.
 TENUE DES LIVRES : J. Ahern.—p. 60, 124, 243, 309, 371, 440, 556.

Variétés

- Les leçons de choses, C.-J. Magnan, p. 18.—Mon crayon, p. 19.—Les questions des enfants, p. 68.—L'Enseignement agricole, p. 53, 247, 343.—Leçon de chose, p. 221.—La Colonisation et les canadiens-français, 247.—La guerre au Transvaal, 248.—La guerre en Afrique, p. 272.—Un monument à Mgr Bourget.—Concours sténographique, p. 280.—Léon XIII et Mgr. Bégin, p. 343.—Les Canadiens-français, p. 476.
 PAYSAGES CANADIENS : Les Mille Îles, p. 340.—La chute de Shawinigan, p. 423.—La grande chute de Ste Anne, p. 477.—Croquis de Québec, *Ulric Barthe*, p. 611.—Parfum du cloître, p. 499.—Fête au Séminaire de Québec, p. 501.—Leçon de choses.—Nos sourds-muets, p. 609.—Les Bois-Francs, p. 610.
 DE LA COMPOSITION AU BREVET DE CAPACITÉ : Style épistolaire, p. 32, 168, 222, 248, 359, 418.
 Composition littéraire, p. 33, 285, 360.
 L'art d'écrire, p. 282.—Principes généraux, p. 29
 Correction de devoir, p. 169, 286

Cabinet de l'Instituteur

- A la recherche de la vérité, p. 189, 245, 373.—Agriculture et horticulture, p. 539.
 Le Coin des enfants :—p. 253—380, 446, 509, 570. Au Coin du feu :—p. 252, 381, 444, 504, 565. La Page de la jeune fille :—p. 254 506.—567.

Chronique du mois, p. 248, 249, 379, 443.—*Revue du mois*, p. 382, 445, 510, 574, 635,

Bibliographies, p. 126, 379, 446, 605, Bibliothèques scolaires et paroissiales, p. 377 442, 497, 563, 632.

Documents officiels

- Avis officiels*.—p. 1, 65, 129, 193, 257, 322, 385, 449, 514, 577.
Bureau central des examinateurs : p. 52, 410, 450.
Brevets d'enseignement : p. 43 à 52.
 M. DE LA BRUÈRE. *Lettres*, p. 78.—354. *Rapports*, p. 386, 474, 560.
 ASSOCIATIONS D'INSTITUTEURS. *Conférence de Québec*, p. 157, 409.
Conférence de Montréal, p. 80, 407.
Comité catholique du conseil de l'Instruction publique : p. 100, 606.
Fonds de pension : p. 84.
Nominations : p. 790.
Ecole normale Laval, p. 85.
Loi de l'Instruction publique de 1899, p. 87, 231, 295.—*A travers les écoles primaires* : p. 88, 170, 229, 275, 334, 404, 479.
Ecole normale des filles, Montréal, p. 105.
Ecoles normales : Rapports de MM. Verreau et Rouleau, p. 584.

Divers

Une fête scolaire : M. J.-E. Savard, inspecteur, p. 41.—Nouveau Cours d'écriture droite, p. 65.—Son Excellence Mgr Falconio, p. 130.—Noces d'or des Srs de la Charité, p. 148.—M. J. Létourneau, professeur, p. 210.—La fin du siècle.—L'œuvre patriotique, p. 313.—La guerre au Transvaal, p. 314.

Correspondance

Lettre du Rév. M. R. Magnan, p. 312.

Gravures

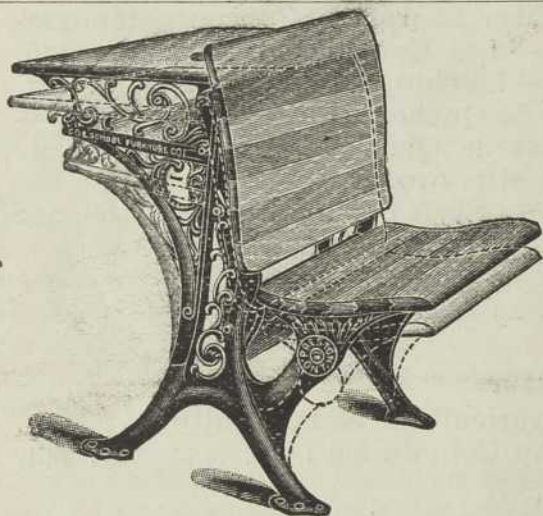
Tableau des fractions, p. 12.—Plans de maisons d'école, p. 14, 83, 137, 202.—Dessin, p. 28, 29, 107, 160, 218, 282, 348, 410, 465.—Le tigre, p. 38.—Le lion, p. 39.—M. J. E. Savard, inspecteur, p. 41.—Un pupitre de classe, p. 128.—Maisons d'écoles, p. 93.—M. de Maisonneuve, p. 95.—Une vache canadienne, p. 115.—Le cerf, p. 115.—Le chameau, p. 116.—Plantations d'arbres sur un terrain d'école, p. 141.—Le porc, p. 167.—Le vieux Chateau, p. 174.—Comment croît une graine de citrouille, p. 208.—M. Létourneau, p. 210.—Carte d'Afrique, p. 249, 314, 315.—Télégraphe sans fil, p. 250.—Comment brûle une chandelle, p. 274, 339.—L'écureuil, p. 290.—Rome chrétienne, p. 342.—Fort de Richelieu, p. 346.—L'Aigle, p. 359.—Le hibou, p. 419.—Québec en 1642, p. 424.—Marie de l'Incarnation, p. 425.—Monastère des Ursulines, p. 426.—L'Hirondelle, p. 475.—Le faisan, p. 476.—Mère Marie de l'Incarnation, p. 482, 541.—Carte muette d'Asie, p. 502.—M. Chamberlain, p. 444.—M. Kruger, p. 444.—Le lézard, p. 536.—La charrue, p. 537.—Ce que devient l'ivrogne. Le coin du feu, p. 564.—Récréation scientifique, p. 571.—Charybde en Sylla, p. 572.—Le dauphin, p. 603.—La perche, p. 604.—La pêche en mer, p. 605.—La Sœur Bourgeois, p. 612, 613, 614.

AMEUBLEMENT SCOLAIRE

Le pupitre BALL-BEARING est le meilleur modèle que l'on puisse trouver dans le monde entier. Il est au-dessus de toute critique.

Nos pupitres sont les *seuls* qui ont été choisis par le Gouvernement pour être envoyés à l'Exposition de Paris.

Pour la sixième fois la commission scolaire de Toronto nous a chargé de fournir les pupitres à toutes ses écoles. Le montant du contrat, cette année, s'élève à \$10,000.



THE B. B. ADJUSTABLE DESK

Durant les deux dernières années, nous avons vendu au-delà de **28,000 pupitres**. Ce nombre se trouve à peu près les trois quarts des pupitres fournis aux différentes écoles du Canada.

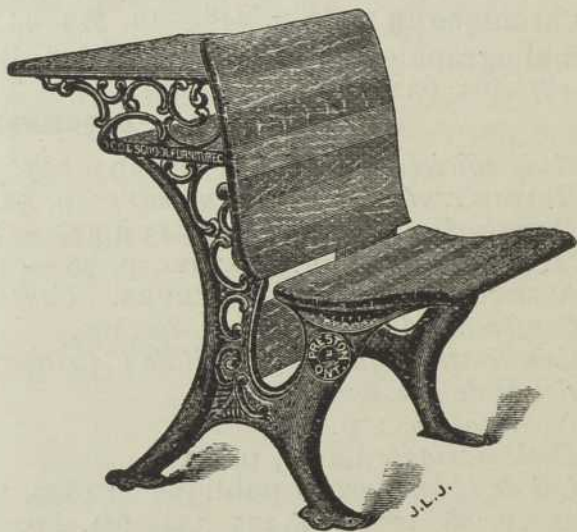
La solidité, la perfection et la beauté de construction de nos pupitres les placent au premier rang dans le commerce. Il se trouve sans doute des imitations, mais il ne s'en trouve pas d'égal.

Les pupitres que nous fabriquons sont conformes aux règles de l'hygiène scolaire.

Demandez notre catalogue et envoyez-nous vos commandes. Vous pouvez être certains d'avoir pour votre argent.

The Canadian Office and School

Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.



THE B. B. AUTOMATIC DESK